Je suis a m^r. Rummeneau m^t. ayr

p. 5 dols

116

44 43 61
45 83

DISSERTATIONS
DE
MEDECINE

Conseillers, Médecins

Contenant une DISSERTATION SUR LA PIERRE des Reins & de la Vessie, avec une méthode simple & facile pour la dissoudre sans endommager les organes de l'urine.

Avec la Réponse à certains traits de critique, contre la Dissertation sur les Maux Veneriens, qui se trouvent dans le Livre de Monsieur Astruc, *De Morbis Venereis.*

Par PIERRE DESAULT, *Docteur en Médecine, Aggregé au Collége des Médecins de la Ville de Bordeaux.*

A PARIS,
Chez JACQUE GUERIN, Libraire & Imprimeur, Quay des Augustins.

M. DCC. XXXVI.

Avec Approbations & Privilege du Roy.

Confitebor tibi Pater, Domine Cœli & Terræ quod abſcondiſti hæc à ſapientibus & prudentibus & revelaſti ea parvulis. Etiam Pater quoniam ſic placuit ante te. *En Saint Luc chap.* 10. *verſ.* 21.



quemeneur apoticaire

Aprobation de Messieurs Col-de-Vilars & le Hoc, Docteurs Régens de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, Conseillers, Médecins ordinaires du Roy en son Châtelet, & Médecins de l'Hôtel-Dieu de Paris.

NOus avons lû avec plaisir cette Dissertation de Mr. Desault, Médecin, sur la maniere de dissoudre la Pierre dans les reins & dans la vessie. Ceux qui sont attaquez de cette maladie trouveront beaucoup de consolation & d'esperance de guérison dans la lecture de ce Livre : Nous souhaitons pour leur soulagement que l'experience confirme le solide raisonnement de l'Auteur. Son remède a l'avantage sur tous ceux qui ont été proposez jusqu'ici, qu'il est simple, naturel, & qu'on ne court aucun risque d'en faire usage. A Paris ce quatre Septembre 1736.

COL-DE-VILARS, LE HOC.

Après avoir lû la Dissertation de Mr. Desault sur la maniere de dissoudre la Pierre, &c. & vû le raport de

Messieurs Col-de-Vilars & le Hoc, nommés par la Faculté pour examiner cet ouvrage, je consens pour elle qu'il soit imprimé.

RENEAUME, Doyen.

FAUTES A CORRIGER.

Pag. xvij. *lig.* 28. Circœsi, *lisés*, Crœsi.
Pag. 62. *lig.* 8. inprimis, *lisés*, imprimis.
Pag. 66. *lig.* 28. glunitosi, *lisés*, glutinosi.
Pag. 164. *lig.* 3. d'Opium, *lisés*, d'Apium.
Pag. 217. *lig.* 9. le, *lisés*, les.
Pag. 221. *lig.* 1. e, *lisés* le.
Pag. 233. *lig.* 14. penetré, *lisés*, peut-être.
Pag. 238. *lig.* 12. octions, *lisés*, onctions.
Pag. 264. *lig.* 26. quæstionem, *lisés*, quæstiones.
Pag. 265. *lig.* 17. seu, *lisés*, ceu.
Pag. 293. *lig.* 6. meditatione, *lisés*, meditationi.

A MONSEIGNEUR

LE BRETHON,

Conſeiller du Roy en ſes Conſeils, Premier Préſident au Parlement de Bordeaux, Seigneur d'Eguille, de Virelade, Podenſac, &c. &c. &c.

MONSEIGNEUR,

Voici la Diſſertation que vous m'avez permis de vous dédier; ſa ſingularité & la

hardieſſe de ſon titre, demandoient un Protecteur tel que vous. Votre penétration vous a toûjours mis au deſſus des prejugés vulgaires : elle s'étend juſques ſur les ouvrages de Médecine ; je l'ai admirée lorſque j'ai exercé ma profeſſion ſous vos yeux & ſur des malades qui vous touchoient de près,

Votre vaſte érudition jointe à cette droiture qui ne s'eſt jamais démentie, vous ont attiré l'éloge du Chef même de la Juſtice, & vous ont merité la préference que le Roy vous a donné ſur tant de dignes Concurrens.

Vous avés pû comprendre par les acclamations publiques

& par des Députations (a) *ſingulieres & nouvelles, que ſi notre glorieux Monarque nous eût remis le choix d'un Premier Préſident, tous les ſuffrages ſe ſeroient réunis en votre faveur.*

Nous devons encore ce bonheur aux ſaintes Prieres & aux bonnes œuvres de Madame la Préſidente votre mere, à celles de votre digne épouſe & de toute vôtre famille.

Nous vous avons vû, MONSEIGNEUR, *monter par degrés à la dignité*

(*a*) Le Chapitre de Saint Crepaſi d'Agen, fondé depuis 1400. ans, a envoyé pour la premiere fois une députation pour complimenter Monſeigneur le Premier Préſident.

où vous êtes élevé ; ſemblable à ces Generaux dont la France reſpectera toûjours la mémoire, qui du premier grade ſont parvenus à la tête des armées du Roy, dans tous vous y avés brillé, dans les Ecoles grand Philoſophe, au Barreau Avocat éloquent, plaidant preſque toutes les cauſes avec ſuccès, Conſeiller au Parlement avec des lumieres étenduës, Préſident à Mortier très-integre, & toûjours animé des grands ſentimens du véritable Chriſtianiſme. Au poſte éminent où vous êtes aujourd'huy nous nous attendions à de grandes choſes, vous nous avez pourtant ſurpris par celles qui ont commencé

votre glorieuse carriere.

Les arrangemens que vous avés mis dans votre illustre Compagnie, aux dépens même d'une des plus flateuses prérogatives de votre dignité, seront admirez, s'ils ne sont pas imitez des autres Magistrats du Royaume.

Le Pauvre comme le Riche, le Roturier comme le Noble, le Petit comme le Grand seront écoutez à leur tour, & nous n'aurons plus besoin de ménager de longue main des brigues & des sollicitations pour avoir des Audiences.

Le Seigneur tranquile dans ses terres fera regner la paix & la justice parmi ses vassaux;

le Marchand travaillera à ſon commerce ſans crainte de ſurpriſe, le Laboureur ſans inquietude conduira ſa charuë, aſſeuré que ſont les uns & les autres d'être avertis du moment précis du Jugement de leur procès. Que de dépenſes épargnées! Que de tems autrefois inutile & perdu ſera mis à profit!

Faſſe le Ciel qu'après une longue ſuite d'années nos neveux puiſſent voir Monſieur le Préſident le Brethon votre fils ſucceſſeur de votre dignité, comme il eſt l'imitateur de vos vertus.

Ce ſont mes vœux ardens & ſinceres, je les dois à la bonté dont il m'honore dès ſon enfance, à

celle dont Monsieur le Président Baratet votre beau-pere m'a toûjours comblé : Vous sçavés, MONSEIGNEUR, *que depuis plus de trente ans il a toûjours été mon Protecteur & mon soûtien, tant dans ma mauvaise que dans ma bonne fortune : c'est un ami sincere, qui sçait, qui veut, & qui peut rendre service, & dont le plaisir singulier est d'en pouvoir faire aux malheureux.*

Recevez je vous prie, MONSEIGNEUR, *ce petit ouvrage comme une marque de la part que je prends à la joye publique, & comme une foible preuve du*

profond respect & de la veneration infinie avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

MONSEIGNEUR,

Votre très-humble & très-obéïssant Serviteur.
DESAULT.

A Bordeaux ce 1er. Fevrier 1736.

PREFACE.

FONDRE les calculs humains dans les reins & dans la veſſie, ſans porter aucune fâcheuſe atteinte à ces nobles viſcéres, rendre les pierres fluides, en ſorte que la matiere dont elles ſont composées ſorte avec aiſance par le canal de l'urine, pele mele avec elle, épargner aux malheureux qui en ſont atteints, la douleur de l'operation, l'affreux coup d'œil de ſon apareil, & les riſques du ſuccès dont les mauvais vont de pair avec les bons, s'ils ne les ſurpaſſent pas, c'eſt le ſujet de cette Diſſertation.

Une propoſition pareille revoltera ſans doute bien de Lithotomiſtes, qui par une aſſi-

duité conſtante & par un exercice journalier ſont parvenus à ſe perfectioner dans la pratique de cette operation délicate, qui fait aujourd'huy pour pluſieurs la meilleure partie de leur patrimoine. Bien des gens diront peut-être. Quelle aparence que l'on trouve aujourd'uy un remède de cette importance que l'on a cherché depuis ſi long-tems ſans ſuccés ? Ce langage ne reſſemble-t-il pas à celui de ces Charlatans, qui ont impoſé quelquefois au public crédule, & ſur tout aux malades ſi faciles à ſe perſuader ce qu'ils déſirent avec ardeur ? Enfin pluſieurs avares & intereſſez penſeront qu'un Médecin qui auroit trouvé ce (*a*)

(*a*) On tenoit ces mêmes diſcours lorſque j'annonçai ma diſſertation ſur la Goutte, avec la méthode pour la guérir radicalement; mais l'aprobation dont la Faculté de Médecine de Paris l'a honorée, cette Protectrice des bons ouvrages & de la vie & de la ſanté

ſecret l'auroit reſervé pour ſoi : ſecret mille fois préferable à celui de ſçavoir faire l'or ou l'argent : ſecret qui intereſſe toutes les nations : ſecret qu'il lui eût été facile de mettre à contribution : ſecret infaillible pour l'enrichir, faire ſa fortune en peu de tems, auſſi bien que celle de ſa famille & de ſes parens : ſecret enfin qu'il auroit pû ne laiſſer qu'à ſa mort.

Je réponds 1°. Que les Lithotomiſtes ne doivent rien craindre ; leur interêt eſt aſſuré, leur miniſtere ſera toûjours neceſſaire pour la ſonde dont nous avons beſoin ; & ſi leurs profits ſont moindres, il en feront avantageuſement dédommagez par l'abri où cette nouvelle méthode mettra leur réputation.

du genre humain, a fait un peu changer de langage, & le ſuccès a répondu à nos eſperances.

A la verité cette taxe arbitraire qu'ils imposoient pour leur operation, suivant l'état de la fortune du malade qu'ils avoient à tailler, sera supprimée, celle de la sonde un peu moderée, puisque tous les Chirurgiens sondent & doivent sçavoir sonder. J'ai même vû des valets de chambre qui sondoient avec dexterité leurs maitres, des femmes leurs maris, des malades qui se sondoient eux-mêmes; ainsi ce talent étant devenu commun, il faudra un peu rabattre du prix excessif qu'on y avoit fixé, & ce ne sera pas un grand malheur pour le genre humain.

2°. Je prie les Médecins & les gens habiles, mais incrédules sur la nouveauté de ma proposition, de suspendre leur jugement jusqu'après la lecture de cette dissertation, & de daigner la lire sans prévention.

On ne peut diſconvenir que ce qui a échapé aux recherches & aux lumieres de nos ancêtres, peut être découvert aujourd'hui. Qui eût dit il y a un ſiécle que le ſang circuloit, qu'il étoit pouſſé du cœur aux extrémités, & qu'il revenoit à meſure des extrémités au cœur, auroit paſſé ſans doute pour un viſionnaire. Harvée lui-même ne fut-il pas cenſuré malgré ſes experiences, ſes démonſtrations ? Combien de théſes, combien de diſſertations contre ſa doctrine ? J'ai même vû un vieux Médecin qui me ſoûtenoit n'avoir jamais crû ni compris la circulation du ſang. Qui eût parlé du canal thorachique, qui porte le chile dans la ſoûclaviere, eût-il été écouté? cependant la verité ſe fait jour ; toutes les Univerſitez du monde ne diſputent plus ſur ces faits, pas même celles d'Eſpagne. Ne

peut-il pas arriver aussi qu'après la lecture de ma dissertation & un serieux examen de la force de mes preuves & de mes experiences, on demeurera persuadé & convaincu du fait que j'avance, & que le succès en est du moins possible & probable, pour ne pas dire immanquable.

3°. Je dis que les raisons d'interêt ne doivent point être écoutées pour détruire le systéme que j'avance. Quelle injure ne fait-on pas à l'humanité de croire que l'interêt est le mobile de toutes les actions des hommes? Combien en voyons-nous qui très-opulens se soûmettent à une pauvreté volontaire? Qui quittent tous leurs biens, leurs honneurs & leurs dignités pour entrer en Religion: d'autres qui par une bonne donation entre vifs transportent leurs biens, leurs bénéfices, à des parens, souvent

même à des (*a*) inconnus, & ne se réservent simplement que la nourriture & les vêtemens: d'autres enfin qui dans l'abondance chez eux, quittant leurs terres, leurs domaines, leurs femmes & leurs enfans, vont par un principe d'honneur & d'attachement pour leur Prince & leur Patrie, dépenser leur bien, & exposer volontairement leur vie dans des siéges & dans des batailles. Ce n'est donc point l'interêt qui fait mouvoir tous les hommes, & cette régle generale souffre des exceptions.

4°. Le désir universel de faire sa fortune (qui est la fin principale que la plûpart des hommes se proposent) est souvent dan-

(a) Je veux dire par ce terme (*inconnus*) des gens dont on ne connoissoit pas bien le caractere. J'en ai vû qui se sont contrefaits jusqu'au jour de l'insinuation, qui ensuite ont levé le masque, & ont témoigné une ingratitude affreuse pour leurs Bienfaiteurs.

gereux dans un Médecin. Hippocrate nous recommande le mépris de l'argent, *debet esse in Medico pecuniæ contemptus.* Il nous en a donné l'exemple lui-même par le refus qu'il fit de l'or qu'Artaxerxés lui fit offrir à discretion par son Ambassadeur.

Ce désir des richesses doit avoir ses bornes & ses limites, suivant la sentence de Monsieur de la Bruiere. » Celui-là, » dit-il, est riche, dont la re- » cette excéde la dépense ; ce- » lui-là est pauvre dont la dépen- » se excéde la recette. »

Sur ce principe un Médecin qui n'a jamais eu ni femme ni enfans, avancé déjà dans sa carriere, qui par le patrimoine laissé par ses pere & mere, se trouve autant de pain qu'il lui reste de vie, qui, par la grace de Dieu, n'a ni procès ni dépenses superfluës, qui joint à son patrimoine un

un exercice assidu & journalier de sa profession, doit se flatter d'être au dessus des revers ordinaires de la fortune, & doit préferer l'honneur de se rendre utile au public & au genre humain, en lui communiquant le fruit de ses labeurs, à la satisfaction ridicule d'enrichir une famille collaterale, souvent (*a*) ingrate, qui attend avec impatience l'heure & le moment de visiter les coffres du bienfacteur, même le jour des funerailles.

Sydenham (*b*) disoit qu'il pré-

(*a*) J'ai connu, vû & entendu des heritiers collateraux, qui au retour de la pompe funebre, pour laquelle à la verité ils n'avoient rien épargné, faisoient des contes très-facetieux sur les lésines, les industries, pour ne pas dire les usures & les épargnes du défunt pour grossir l'hérédité, qu'ils exploitoient de très-bonne grace.

(b) *Semper enim existimavi, neque id sine ratione, majoris esse felicitatis certam vel levissimi alicujus morbi debellandi methodum ægris mortalibus prodidisse, quàm vel Tantali (quod aïunt) vel Cræsi thesauros accumulasse.*

feroit la ſatisfaction d'avoir donné une recette pour guérir le moindre petit mal, à celle d'avoir amaſſé tous les tréſors de Tantale ou de Crœſus, & il prouve la ſolidité de ſa penſée par un paſſage de Ciceron. En effet celui qui travaille pour le public, rend le genre humain l'heritier de ſes travaux; il eſt aſſuré que ſon bien ſe traduira comme par une ſubſtitution graduelle, perpetuelle, ſans bornes

Feliciorem hunc illum dixi, dicam & meliorem ſapientioremque, quam, cum ſe à communi generis humani natura deciſum animadvertat, ea quæ molitur omnia ad publicam magis omnium utilitatem, quam ad ſuam ipſius, qui tam exilis totius particula & contempta res eſt jugiter referre? Ut enim (*loquor cum maximo illo dicendi ſentiendique Cicerone meo, ſui ſæculi, ne dicam univerſæ hominum naturæ genio*) leges omnium ſalutem ſingulorum ſaluti anteponunt, ſi vir bonus & ſapiens, & legibus parens & civilis officii non ignarus utilitati hominum, pluſquam unius alicujus aut ſuæ conſulit. *Cicero de fin. bon. aut mal.*

Sydenham epiſtola prima reſponſoria ad Robertum Bradi.

& de ſiécle en ſiécle, & ceux qui ſont exempts de (*a*) mariage & des embarras d'une famille, peuvent y travailler avec plus de loiſir.

(*a*) Il étoit autrefois deffendu en France aux Médecins de ſe marier, tout ainſi qu'il l'étoit aux Soldats Romains. Cette loi très-raiſonnable que pluſieurs Médecins de Paris ont ſuivie, deſquels je me fais gloire d'avoir été diſciple, étoit d'un très-grand avantage, puiſque la médecine requiert l'homme tout entier; l'éducation & l'établiſſement de enfans ne partageoient point les idées d'un Médecin, il étoit tout à ſes malades, & rien n'étoit capable de le diſtraire des ſoins importans auſquels ſon état l'engageoit.

Le Cardinal d'Eſtouteville porta la Bulle en France en 1452. qui permettoit aux Médecins de ſe marier. Le ſieur de la Riviere (s'il en faut croire l'Almanach) fut le premier qui exploita la Bulle, & vray-ſemblablement il fut auſſi le premier qui s'en repentit. Cet exemple fut ſuivi, & l'on vit chez pluſieurs Médecins les ſoins de leur famille partager ceux de leur profeſſion.

Je ſçai qu'on m'objectera qu'Hippocrate s'eſt bien marié, puiſqu'il avoit deux fils, Theſſale & Dracon, & une fille mariée avec Polibius, mais je ſoûtiens que ce n'eſt pas ce qu'Hippocrate a fait de mieux: il y a lieu de croire qu'il étoit un peu entiché de jalouſie, maladie capable de donner bien de la peine

Quant à la propoſition de profiter pendant ma vie d'une méthode, d'un ſecret auſſi néceſſaire

d'eſprit. Liſez la lettre qu'il écrivit à Denis avant de partir pour aller guérir Democrite... » Venez au plus vite mon cher Denis, vous » reſterez juſqu'à mon retour chez moi, vous » habiterez ma maiſon qui eſt très-commode, » & quoique ma femme à cauſe de mon départ » demeure chez ſes parens, vous prendrez » garde à ſa conduite. Faites la vivre chaſte- » ment, qu'elle ne prenne pas d'autres maris » à l'abſence du ſien: elle a été modeſte dès » le commencement, elle eſt née de parens » d'honneur & de bien, ſur tout ſon pere » qu'on peut appeller homme & homme de » bien & vieillard reſpectable: cependant une » femme a toûjours beſoin de quelqu'un qui » la contraigne dans les bornes de la modeſtie, » car elle eſt naturellement portée à l'intem- » perance, paſſion qui a beſoin d'être refre- » née chaque jour, ſans quoi, &c. Et je crois » qu'un ami eſt plus propre à garder une fem- » me que ſes parens; qui à cauſe de leur atta- » chement & de leur tendreſſe n'oſent faire » des remontrances avec la même liberté » qu'un ami. »

Un Médecin aujourd'huy qui avant ſon départ pour quelque long voyage, prendroit les mêmes précautions que prit Hippocrate, ne ſeroit-il pas hué du ſexe comme un loup garoux? il ſe mettroit à dos toutes les femmes, qui pour l'ordinaire décident en bien ou en mal de la réputation d'un Médecin.

à l'homme que celui que j'ai, & de ne le reveler qu'à la mort, ne ſeroit-ce pas imiter certains avares, qui ne donnent rien pen-

On pourroit preſque ſoupçonner que la peine d'eſprit qu'avoit Hippocrate de quitter ſa femme, avoit quelque part à la déclaration qu'il fit à Crateve dans ſa lettre que les Abderitains ne l'euſſent point tenté de faire ce voyage quand méme ils lui euſſent offert dix talens. *Sed nec Abderitæ nec decem talentis illectaſſent*, &c.

A Dieu ne plaiſe que je prétende cenſurer les médecins qui ſe marient; il en eſt une infinité d'un génie vaſte & étendu, qui peuvent ſans peine etre attentifs également à leur profeſſion & leur famille, il en revient même un grand avantage à la médecine, puiſque leurs enfans quand ils embraſſent la profeſſion, vont plus loin que les autres, & ſe diſtinguent pour l'ordinaire d'une maniere marquée & brillante, comme nous le voyons de nos jours. Semblables à ces ſoldats qui nez à la ſuite des Régimens, au ſon du tambour, elevez ſous des tentes, ſe trouvent les plus braves & les meilleurs; ainſi les fils des Médecins qui entendent toûjours parler d'une profeſſion à laquelle ils ſont élevez dès l'enfance, dont les peres ſe font un plaiſir de les inſtruire ſans ceſſe, doivent étre reputés des dignes ſujets; auſſi voit-on dans tous les Colléges les fils de maître traitez à leur réception avec une douceur qui ſuppoſe un mérite non-équivoque.

dant leur vie, & qui renvoyent toutes leurs liberalitez à leur testament.

D'ailleurs je compare un ouvrage posthume à ces enfans orphelins, qui ont perdu leur pere avant de le connoitre, & qui ne sont jamais protegez & deffendus comme ils l'eussent été, s'ils avoient pû croître sous les yeux & la protection de leur pere.

Je finirai cette longue Préface en priant de nouveau le lecteur d'examiner sans préjugé & sans prévention ma dissertation : l'importance du sujet que je traite le demande, on verra la même bonne foi & le même desinteressement qui ont paru dans les deux premiers volumes que j'ai donné au public sur la Goutte, la Pthysie, la Rage & les maux Veneriens.

Un systéme qui presente une maladie réputée pour incurable

ſous un aſpect ſuſceptible de gueriſon par des moyens ſimples & faciles, & dont l'épreuve ne peut être qu'utile & jamais préjudiciable, mérite d'être écouté & d'être bien examiné. Hippocrate dans ſon ſixiéme livre des Epid. nous dit qu'il ne faut point donner ſon conſentement avec temérité, mais auſſi il nous ordonne de ne rien negliger, *nihil temerè aſſentiendum, Nihil quidquam negligendum.*

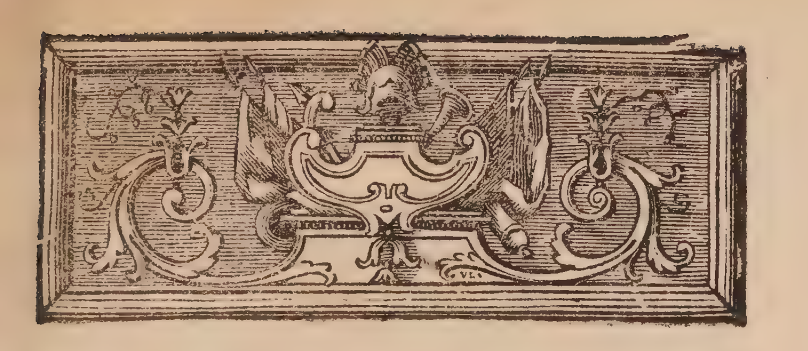
Bien loin que je cherche ou que je veuille me concilier, ſoit l'indulgence, ſoit l'aplaudiſſement du Lecteur; je prie au contraire les gens du métier & les habiles connoiſſeurs de me propoſer leurs doutes & leurs objections contre mon ſyſtéme, ou ſi tant eſt qu'ils en ayent bonne opinion, leurs idées & leurs moyens pour en favoriſer le ſuccès.

Je les prie encore de faire ré-

flexion que c'eſt un nouveau chemin que je trace au travers des ronces & des épines, dont le ſuccès produira un bien capital à une infinité de malades & beaucoup d'honneur à la Médecine & au Médecin que je ſerois ravi de partager avec mes confreres.



DISSERTATION



DISSERTATION
SUR
LA PIERRE DES REINS
ET
DE LA VESSIE:

Avec une methode ſimple & facile pour la diſſoudre ſans endommager les organes de l'urine.

POUR donner quelque ordre à cet ouvrage, & faire ſentir avec évidence la force & la proportion de mon remède pour diſſoudre les Pierres, ſoit dans le rein, ſoit dans la veſſie, j'ai jugé qu'il étoit à propos de le réduire en cinq chapitres.

Dans le premier, je donnerai la

ſtructure des reins, des uréteres & de la veſſie, je parlerai de leur uſage & j'examinerai la nature de l'urine.

Dans le ſecond, je propoſerai la définition du calcul, les cauſes de ſa formation, ſoit dans les reins, ſoit dans la veſſie, ſoit même dans d'autres cavités où l'on en a ſouvent trouvé.

Dans le troiſiéme, les ſignes qui nous marquent l'exiſtence de la Pierre dans les reins ou dans la veſſie.

Dans le quatriéme, le moyen pour diſſoudre ces Pierres, les rendre fluides, & procurer la ſortie des matiéres qui les compoſoient, par la voye des urines.

Et dans le cinquiéme enfin, mes expériences, & mes réponſes aux objections qui m'ont déja été faites.



CHAPITRE PREMIER.

De la ſtructure des reins, des uréteres, & de la veſſie, de leur uſage & de la nature de l'urine.

JE ne parlerai point dans ce chapitre ni de la ſituation naturelle de ces parties, ni de leur figure, leur diviſion, leurs artéres, leurs nerfs, leurs veines, leurs tuniques, &c. Je ſuppoſe le Lecteur inſtruit ſuffiſamment de tout ce détail; & ſi ma diſſertation eſt lûë par des gens qui ne ſoient pas du métier, je les renvoye à l'exacte deſcription qu'en a donné Monſieur Winſlow dans ſon Expoſition Anatomique, dont l'ouvrage ſert aujourd'hui de régle, & fait loi parmi tous les Anatomiſtes & Praticiens en Medecine.

Je me contenterai de parler de la ſtructure des reins, des uréteres, de la veſſie, & de leurs uſages; & ſous le bon plaiſir de M. de Winſlow je prendrai certains faits dans ſon Expoſition Anatomique in-quarto, dont j'ai be-

ſoin pour une partie des preuves ſur leſquelles je bâtis mon ſyſtême.

Pag. 550. « On peut diſtinguer, dit-il, trois » ſortes de ſubſtance dans les reins; » une extérieure, épaiſſe, grenue & » comme corticale; une moyenne ou » plus interne & comme medullaire » qui eſt rayonnée, & qu'on appelle » cannelée, ſillonnée ou tubuleuſe, par- » ce qu'elle paroît compoſée de plu- » ſieurs tubes ou tuyaux en maniere » de rayons. La troiſiéme, qui n'eſt » que la continuation de la ſeconde, » ſe termine en dedans par des mam- » melons, d'où je lui ai donné le nom » de mammelonnée.

P. 551. « Les mammelons qui ne ſont qu'une » continuation de la ſubſtance medul- » laire, comme je viens de le dire, » ſont au nombre de dix ou douze » très diſtingués les uns des autres, » comme autant de cones dont la baſe » eſt large & la pointe fort obtuſe.

« Au bout de chaque mammelon on » diſtingue même ſans microſcope » dans un petit enfoncement, pluſieurs » trous ou ouvertures tres fines par où » on voit ſortir des goutelettes quand » on preſſe les mammelons; ce ſont

» des goutteletes d'urine, qui étant
» filtrées en partie dans la ſubſtance
» corticale, & en partie dans la ſub-
» ſtance medullaire ou tubuleuſe, paſ-
» ſent enſuite dans les filieres des mam-
» melons, & ſortent par les petites ou-
» vertures.

De ces faits anatomiques ainſi éta-blis, on peut ſe perſuader que l'urine eſt filtrée dans la ſubſtance corticale du rein, & tranſmiſe après dans la tu-buleuſe qui la conduit aux mamme-lons qui n'en ſont qu'une continua-tion, d'où on la voit diſtiller dans le baſſinet dont nous parlerons bientôt. De même que ſuivant les Anatomi-ſtes les eſprits, ou cette ſéve fine à qui on a donné ce nom, ſont ſéparés du ſang dans la ſubſtance corticale, d'où ils ſont tranſmis à la ſubſtance me-dullaire juſques aux nerfs, qui n'en ſont que la continuation revêtuë des enve-loppes des membranes du cerveau.

Willis prétend, ſuivant Louis de Bellinus, que le (*a*) rein dans ſa partie convexe n'eſt qu'un amas de tuyaux

(a) *Tubulorum membranaceorum aggeries atque horum ductibus ut ut per exiguis ſerum è renis peripheriâ verſus centrum ejus delatum in pelvim extillari.* Will. ſec. 4. c. 10. de Medic. oper.

membraneux, dont les tuyaux excretoires portent la sérosité filtrée de la circonference du rein dans le bassinet.

Mais de quelque maniere qu'on explique & qu'on conçoive la structure & l'usage du rein, personne ne peut contester que le rein ne separe l'urine de la masse du sang, & il ne m'en faut pas davantage pour la Pathologie que je dois établir.

Winsl. p. 551. « Chaque mammelon est niché dans » une espéce de calice ou entonnoir » membraneux. Le bord ou pavillon » de cet entonnoir s'ouvre dans une » cavité commune qu'on appelle bassinet, dans lequel tous les calices » ou entonnoirs des mammelons s'ouvrent séparément. Le bassinet est » membraneux comme les calices dont » il est la continuation. Il n'est pas » une cavité uniforme dans l'homme; » mais distinguée en trois fonds ou » goulots communs, dont chacun » embrasse plusieurs entonnoirs ou » calices avec les mammelons qui y » sont contenus. Quelquefois on » trouve deux & même trois mammelons dans un même entonnoir.

« Ces entonnoirs dans l'endroit où

» ils embraſſent les mammelons, jet-
» tent dans la ſubſtance médullaire
» ou rayonnée du rein, des produ-
» ctions qui y accompagnent les
» vaiſſeaux ſanguins, & ſervent de
» capſules ou gaines à toutes les ar-
» cades vaſculaires tant artérielles que
» veineuſes, & à leurs differentes ra-
» mifications, à travers la ſubſtance
» corticale juſques à la ſurface exter-
» ne du rein.

« Les entonnoirs, après leur rétré-
» ciſſement conique autour de la
» pointe des mammelons, forment
» chacun un petit tuyau court com-
» me une eſpece de goulot. Ces pe-
» tits tuyaux s'uniſſent d'eſpace en
» eſpace le long du fond de la ſinuo-
» ſité du rein, & forment par cette
» union trois gros tuyaux qui ſortent
» de la ſinuoſité obliquement de haut
» en bas, & en ſortant s'uniſſent auſ-
» ſitôt en un ſeul tronc.

« Ce tronc devient enſuite un ca-
» nal très-long appellé urétere. Les
» trois tuyaux dans l'homme tiennent
» lieu de ce qu'on appelle dans les
» animaux baſſinet, & ſeroient plus na-
» turellement nommés les racines ou

» branches de l'urétere que le baſſinet.
» On pourroit donner ce nom dans
» l'homme au tronc, comme étant plus
» ample que le reſte de l'urétere.

P. 552. « On voit par cette expoſition que
» dans le rein de l'homme il n'y a
» point d'autre baſſinet commun &
» uniforme que le tronc ou la tête de
» l'urétere & les trois groſſes bran-
» ches.

« De ces branches il y en a une
» qui eſt comme la contination dire-
» ɛte de l'urétere & qui en eſt la plus
» longue ; les deux autres ſont plus
» courtes.

De cette ſtructure anatomique on peut ſe perſuader que ces entonnoirs membraneux qui embraſſent les mammelons, & qui jettent des productions qui accompagnent les vaiſſeaux ſanguins, & donnent des capſules ou gaines à toutes les arcades vaſculaires tant artérielles que veineuſes, juſques même à la ſurface externe du rein, 1°. qu'on doit les regarder comme des attaches fermes & multipliées que la nature a voulu donner aux uréteres, afin qu'ils ne ſe ſeparaſſent jamais du rein, puiſque leur ſepara-

tion d'avec le rein auroit infailliblement produit une hydropiſie prompte & mortelle. 2°. Que ces productions, qui embraſſent par des capſules & des gaines les arcades tant artérielles que veineuſes, par (*a*) leur diaſtole & ſyſtole hâtent & accélérent la circulation du ſang & la filtration de l'urine dans ce viſcére. 3°. Que ces entonnoirs membraneux qui embraſſent la baſe des mammelons, le compriment mollement & par leur contraction, ſervent à exprimer & à faire couler les goutelettes d'urine dans le baſſinet du rein, de même que nous voyons les lévres de l'enfant comprimer le mammelon de la nourrice pour en faire diſtiller le lait dans ſa bouche. 4°. enfin, (ce que je prie le lecteur de bien obſerver) que le baſſinet du rein dans l'homme n'eſt que le tronc & la tête de l'urétere qui

(*a*) Nous ferons voir dans le Traité de l'Epilepſie, que la dure-mere a un mouvement de diaſtole & de ſyſtole, qui lui eſt propre & naturel, qu'elle n'emprunte pas du mouvement des artéres, que toutes les membranes du corps participent de ce mouvement, puiſqu'elles ne ſont que des productions & des alongemens de la dure-mere & de même ſtructure, comme les anciens l'ont reconnu, & que par cette raiſon ils lui ont donné le nom de mere.

se trouve plus ample que l'urétere. C'est-là où se réunissent les trois principales branches qui sont elles-mêmes des allongemens de l'urétere, dont nous parlerons bientôt, qu'elles sont de même structure que le tronc, que l'urétere même, puisqu'elles n'en sont qu'une continuation.

Winsl. p. 553. » Les uréteres sont composés de » trois tuniques propres, dont la pre- » miere qui environne les autres, est » blanchâtre, d'un tissu filamenteux, » très-serré, & cependant fort facile à » étendre, & paroît comme d'un tissu » celluleux ordinaire dégénéré. La » tunique suivante est un peu rougeâ- » tre, plus forte & formée de diffé- » rentes couches des fibres qui se » croisent & sont très-difficiles à dis- » cerner, si elles sont musculeuses, ou » simplement membraneuses.

« La tunique la plus interne des » uréteres est comme ligamenteuse & » tapissée d'une membrane particulie- » re extrémement fine, qui couvre un » raisseau vasculaire de la même fi- » nesse. Elle est legerement grenue » comme un velouté très-ras, *&* » *mouillée par tout d'une liqueur mu-*

» *cilagineuse*, elle est plissée par des
» rides longitudinales, lesquelles sont
» traversées & comme interrompues
» tout de suite par quantité de petites
» rides transversales.

« Les uréteres, quand ils pénétrent p. 55
» dans la vessie, font d'abord quel-
» que chemin entre la tunique muscu-
» leuse & la tunique nerveuse & s'ou-
» vrent dans la vessie obliquement
» & un peu plus approchés l'un de
» l'autre.

Il est hors de doute que la nature a placé cette membrane extrémement fine qui couvre un raisseau vasculaire de la même finesse, laquelle est legerement grenue, pour fournir aux uréteres & à ses branches qui sont de la même structure, cette liqueur mucilagineuse dont leur conduit interne est mouillé pour les défendre de l'acrimonie de l'urine, & que cette liqueur est beaucoup plus fine & plus déliée que celle que nous observerons bientôt dans la vessie.

La raison de cette diversité est que comme l'urine ne fait que traverser les uréteres sans y séjourner, il n'étoit pas necessaire de les munir d'une

gomme aussi épaisse que celle de la vessie, qui auroit pû embarasser le diametre de leur canal ; mais comme l'urine doit séjourner dans la vessie, que cette partie a été composée exprès pour lui servir de réservoir, afin que nous ne fussions pas dans la (*a*) necessité de rendre les urines à mesure qu'elles se présentent, il étoit aussi nécessaire de pourvoir à la sureté de cette partie en tapissant les parois de sa cavité d'une limphe mucilagineuse dont les glandes qui la filtrent sont mieux marquées que celles des uréteres, cette limphe même tombe sous la vûe gluante, blanchâtre, &c.

Quelle apparence y a-t-il que la nature si sage & si circonspecte à placer des gommes mucilagineuses dans les boyaux pour les garantir de

(*a*) On peut aisément comprendre de quelle importance est la vessie, ce reservoir de l'urine, par l'incommodité qui reste à ceux qui ont été taillés, dans l'opération desquels on s'est servi du dilatatoire. Ils sont dans l'impossibilité de retenir leurs urines, & forcés toute leur vie de porter des bouteilles de cuir dans leurs culotes pour recevoir l'urine qui coule sans cesse. Un coup de dilatatoire, ce malheureux outil, a déchiré le sphincter de la vessie, que Duret appelle le portier. Le Sieur Labernade, de Leme en Bearn, garda cette incommodité vingt ans, & jusqu'à la mort, aussi-bien que plusieurs autres que je ne nomme point ici.

l'acrimonie de la bile & des autres ſalures, & pour rendre la deſcente des excrémens plus facile, dans la veſicule du fiel, (comme Malpighi l'a obſervé) dans l'uretre, dans la veſſie, qu'elle eût oublié les uréteres, leur tronc, leurs trois productions ou branches, eux qui en avoient autant de beſoin ou plus que bien d'autres parties, à raiſon de leur ſenſibilité & du paſſage continuel de l'urine.

On peut même conjecturer que la graiſſe, qui le plus ſouvent entoure les trois branches à leur jonction, (dont parle M. Winſlow page 552.) quand elles forment la tête de l'uretere, n'a été placée dans cet endroit que pour fournir dans la partie extérieure de ces parties une ſéve douce & graiſſeuſe qui ſert à oindre ces tuyaux, à entretenir leur ſoupleſſe en s'inſinuant doucement dans les tuniques dont ils ſont compoſés.

« La veſſie eſt compoſée de plu- Winſl. p. 556. & ſuiv.
» ſieurs tuniques, à peu près comme
» l'eſtomach. La tunique externe ou
» commune n'eſt qu'une partie de la
» vraye lame ou membrane du peri-
» toine, &c.

« Les tuniques propres ſont au
» nombre de trois ; une charnue ou
» muſculeuſe, une appellée nerveuſe,
» & une interne qu'on nomme velou-
» tée. La tunique muſculeuſe eſt
» compoſée de pluſieurs couches de
» fibres charnues, dont les externes
» ſont pour la plûpart longitudina-
» les, les ſuivantes plus inclinées, les
» internes de plus en plus obliques,
» & enfin preſque tranſverſales. Tou-
» tes ces fibres ſe croiſent différem-
» ment & tiennent enſemble par un
» tiſſu cellulaire très-fin, par le moyen
» duquel on peut artificiellement les
» écarter les unes des autres en y
» ſoufflant.

P. 557. « La tunique nerveuſe, ainſi appel-
» lée, eſt à peu près d'une ſtructure
» ſemblable à celle de la tunique ner-
» veuſe de l'eſtomach.

« La tunique interne eſt legerement
» grenue & comme glanduleuſe dont
» il ſuinte continuellement *une lym-*
» *phe mucilagineuſe qui enduit toute la*
» *ſurface interne, & ſert à la défen-*
» *dre contre l'acrimonie de l'urine.*

On trouve au col de la veſſie un muſcle appellé le ſphincter ou le por-

tier, qui tient toujours la vessie fermée & empêche l'écoulement involontaire de l'urine. Ce muscle entoure le col de la vessie en maniere d'anneau ; il est produit suivant M. Duverney par un trousseau de fibres qui partent du sphincter de l'anus.

L'usage de la vessie est non seulement de servir de réservoir à l'urine, mais même de la pousser au dehors, lorsque sa tunique charnue se met en contraction, & force la résistance du sphincter : la contraction de la vessie se trouve encore secourue par la pression des muscles de l'abdomen.

Quant à la nature des urines il est sûr que le sel dissous dans l'eau y domine beaucoup (*a*), & qu'il en fait presque toute la composition : cette salure dans les urines n'est pas une conjecture, on s'en apperçoit par le goût & par le tact. Sa saveur approche du sel nitreux. Generalement tous les Auteurs Chymiques qui ont tra-

(a) *Hujusmodi urinæ anatome plane ostendit, quod elementa à quibus liquor ejus conflatur, sunt plurimum aquæ & salis aliquantulum sulphuris, terræ atque spiritus tantillum ; salseda in urinis gustu & tactu percipitur ; sapore proxime ad salem nitrosum accedit, elicitur quidem è salinis esculentorum particulis. . . .* Wil. capite 1. de urinæ elementis.

vaillé ſur les urines, trouvent qu'elle abonde en ſels, même de pluſieurs eſpéces; & il ſeroit inutile de rapporter de nouvelles preuves pour établir un fait que perſonne ne conteſte.

Cela poſé, nous propoſons les réfléxions ſuivantes. 1°. Qu'il y a trois évacuations ſolemnelles, ſçavoir celle des ſelles, celle des urines & celle de la perſpiration. Que la premiere eſt la moindre de toutes, puiſque, ſuivant Sanctorius, dans un homme qui ſe porte bien l'évacuation par les ſelles ne doit aller qu'à huit onces ou environ.

Celle des urines va juſques à quarante onces, mais celle de la perſpiration ſurpaſſe les deux autres réunies enſemble, puiſqu'elle monte juſques à cinq livres qui compoſent 80 onces. Cette tare de ces trois évacuations principales eſt établie dans Sanctorius par la balance, & on peut la lire dans ma Diſſertation ſur la Goutte, page 36. & ſuivantes, dans le ſecond Fait que j'ai propoſé pour me ſervir de preuve lorſque j'établis la cauſe de la Goutte que j'ai accuſée.

2°. La matiere de ces trois évacuations

tions eſt ſaline, les excrémens du ventre abondent en ſel, comme on le prouve par la Chymie; c'eſt ce qui les rend propres à donner la fertilité à la terre. J'ai oui propoſer à Mr. Tournefort dans une ouverture publique de l'Academie Royale des Sciences à Paris, qu'il ſe faiſoit une eſpéce de circulation des ſels des excrémens, dans les plantes, & des plantes dans les animaux.

On ne peut point conteſter à l'urine la ſalure, puiſque le goût & le tact la démontrent auſſi-bien que les operations des Chimiſtes qui ont travaillé ſur les urines.

A l'égard de la matiere de l'inſenſible tranſpiration, elle eſt ſaline; & j'employe les preuves que j'ai rapportées dans mon Livre de la Goutte pag. 39. troiſiéme Fait où je renvoye le Lecteur pour ne pas les répeter ici.

3°. Il y a lieu de croire que la nature a établi ces trois évacuations pour écumer, pour ainſi dire, la partie ſaline des alimens, & ne retenir & ne garder que la ſéve douce & balzamique qu'elle deſtinoit ſoit à la nourriture de l'homme, ſoit à ſon accroiſſe-

ment, ſoit à donner la ſoupleſſe convenable aux parties ſolides.

Pour donner de l'évidence à ce que je viens d'avancer, examinons en peu de mots ce qui ſe paſſe à l'occaſion de ces trois excrétions.

Après que les alimens ont été broyés dans l'eſtomac, de la maniere que nous l'avons dit dans la Diſſertation ſur la Rage, pag. 275. & ſuivantes, le chyle qui eſt le produit de ce broyement, de cette trituration, deſcend dans les inteſtins où par la méchanique que nous avons établie, les parties les plus balzamiques & les plus douces ſont introduites par l'orifice des veines lactées & la route du chyle pour être conduites dans la maſſe du ſang. Cependant l'entrée dans les veines lactées eſt interdite ſoit aux parties terreſtres & groſſieres, ſoit aux parties ſalines fixes qui deſcendent de boyau en boyau, juſques à ce qu'elles ſortent hors du corps en maniere d'excrémens.

Ce chyle quoique compoſé en la plus grande partie des matieres douces & balzamiques introduit dans le ſang, ne laiſſe pas que d'apporter

avec lui une ſalure qu'il retient des alimens dont il a été formé : ſalure à la verité moins fixe, plus fine & plus déliée que celle qui s'eſt ſéparée par les excréments du ventre.

La nature pour la ſéparer & pour rendre ce chyle plus précieux & plus propre à la nourriture de l'homme, a établi les deux reins comme deux couloirs, deux filtres pour ſéparer la ſalure du ſang fondue par la ſeroſité que la boiſſon fournit.

C'eſt à peu près de cette maniere, que les Chimiſtes ont copié de la nature, que l'on voit tirer les ſels lixivieux des plantes. On mêle leurs cendres avec de l'eau que l'on filtre après au travers du papier gris qui retient la cendre des plantes, & laiſſe paſſer librement les ſels fondus dans l'eau, dont on ſe ſert pour détremper les cendres de la plante dont on veut extraire le ſel.

Malgré ces précautions redoublées de la nature il reſte encore après ces deux filtrations un ſel plus délié que celui des deux premieres filtrations qui gâteroit les liqueurs nourricieres : la nature le pouſſe au dehors par la

voye de la perſpiration, comme nous l'avons établi, la nature n'ayant beſoin que de la ſéve douce & balzamique pour la nourriture de ſon ſujet.

La nature, ou pour mieux dire, celui qui l'a créée, a ſi bien ajuſté toutes choſes pour pourvoir à la durée & à la conſervation de ſon ſujet, qu'il ſemble avoir pris de juſtes meſures, afin que ces évacuations ſe ſecouruſſent mutuellement, & que la diminution de l'une, fût compenſée par l'abondance de l'autre. L'augmentation de l'urine ſuivant Hipp. dénote que les excrémens du ventre
Hipp. Aphor. ſeront modiques. *Mictio noctu plurima facta, parvam ſignificat dejectionem.* Les cours de ventre abondans en revanche ſuppriment ou diminuent conſiderablement les urines. Enfin lorſque la perſpiration augmente, les urines & les ſelles diminuent; lorſqu'elle languit, ces deux évacuations augmentent: & perſonne ne peut conteſter qu'en hyver les urines ne coulent en plus grande abondance qu'en été; que le ventre ne ſoit plus libre lorſque la peau eſt ſerrée ſuivant cette maxime d'Hippocrate que

nous avons souvent citée ; *Alvi laxitas, cutis densitas & vice versâ.*

Mais ce n'est pas seulement dans l'état naturel que les évacuations se secourent mutuellement les unes les autres, mais même dans les maladies, comme on peut le voir dans divers endroits (*a*) d'Hippocrate.

En un mot les urines & les selles doivent être considerées non seulement comme deux évacuations pour vuider les sels superflus de la premiere & seconde digestion, mais même comme deux écluses que la nature a établies pour dégager & soulager celle de la perspiration dont nous avons fait voir l'importance dans la Dissertation sur la Goutte ; & l'on voit dans la pratique les maladies internes changer en externes, & les externes en internes.

(a) *Qui articulari morbo detentus, intestini dolore dextrâ parte vexabatur, levius habebat. Ubi vero hic curatus fuit, magis dolebat.* Hippocrates de mor. vulg. lib. sexto sec. 4.

Erat homo quidam Æbenis fœdissima scabie laborans, atque ut sanaretur accessit Milos, ubi calidæ sunt thermæ, quarum usu convaluit à scabie, sed paulo post incidit in hydropem & exinde mortuus est. Hip. in Epid.

CHAPITRE SECOND.

DU CALCUL:

Des causes de sa formation, soit dans les reins, soit dans la vessie, soit même dans d'autres cavités où l'on en a souvent trouvé.

LE calcul ou la pierre dans les reins ou dans la vessie, est un corps dur qui s'est formé dans la cavité de ces organes, & qui en blesse les fonctions.

Ce corps est formé soit dans le rein soit dans la vessie par cette liqueur mucilagineuse, que nous avons observée dans le Chapitre précedent, qui tapisse la cavité interne du rein & de la vessie pour munir & défendre ces organes contre l'acrimonie des sels de l'urine.

Ces liqueurs & ces gommes mucilagineuses sont capables & en état de garantir ces organes de la salure naturelle & ordinaire des urines ; mais lorsque cette salure est augmentée & redoublée par les causes que nous

dirons bientôt, alors cette matiere mucilagineuſe eſt détachée des parois de ces organes, fixée, condenſée, & comme corporifiée par ces ſels exaltés de l'urine, réduite en peloton, de la même maniere que dans la compoſition du ſavon l'huile eſt condenſée & corporifiée par les ſels lixivieux d'une plante qu'on appelle *Kali*, en François ſoude.

C'eſt à peu près de la même maniere que nous voyons que la graiſſe fondue eſt fixée par l'eſprit de vinaigre, & que la therebentine eſt corporifiée par le mêlange avec l'eſprit de ſel.

Pour donner de l'évidence à la propoſition que je viens d'avancer, je propoſe les ſuivantes réfléxions que je crois inconteſtables comme extraites des obſervations des Praticiens, des faits anatomiques & lithotomiſtes & prouvés par une Phyſique ſimple, qui porte l'évidence avec ſoi, comme le ſymbole de la verité.

Premiere Réflexion.

Ceux qui ſont tourmentés de la

Goutte de longue main ſont auſſi fort ſujets à la Pierre, comme Sydenham l'a obſervé, & que l'expérience journaliere le fait voir.

L'alliance ordinaire de ces deux maladies nous prouve qu'elles reconnoiſſent comme deux ſœurs germaines le même principe de leur production, que la cauſe de l'une ſymboliſe, ou pour mieux dire, eſt la même que la cauſe de l'autre, en un mot que la même humeur qui produit la goutte & les nodoſités dans les articles des goutteux, engendre auſſi la pierre dans les reins & dans la veſſie de ceux qui en ſont atteints.

Ce fait de pratique a paru ſi conſtant & ſi inconteſtable à (*a*) Baglivius, qu'il a dans ſon premier Livre de pratique traité l'une & l'autre maladie dans le même article, accuſé les mêmes cauſes & propoſé les mêmes remedes ſoit pour en préſerver, ſoit pour en guérir. Le vin, dit-il, les excès de la galanterie, l'oiſiveté, la

(a) *De calculo & podagra.* Bag. pag. 113. édition de Lyon, in quarto.

Vinum, venus, otium & crapula ſunt primi parentes calculi & podagræ : aquæ potus, lactis uſus, ſobrietas, & exercitium iiſdem medentur. Bagl. pag. ſup. cit.

crapule

crapule ſont les premiers peres de la goutte & de la pierre. La ſobrieté, l'uſage du lait, la boiſſon de l'eau & l'exercice y rémédient.

Ce premier coup d'œil de proche parenté de la goutte avec la pierre nous fournit une réfléxion qui ſe préſente naturellement, que ſi nous ſommes aſſez heureux pour trouver la véritable cauſe de la goutte & la maniere dont ſe forment les nodoſités dans les articles, la découverte de la cauſe de la formation de la pierre ſera bien avancée, ou pour mieux dire, ſera démontrée.

Or je ſoutiens que dans ma Diſſertation ſur la Goutte j'ai démontré la cauſe de cette maladie par des preuves entaſſées les unes ſur les autres, tirées de la balance & des calculs d'Arithmetique dont la force n'eſt, ni ne peut être conteſtée.

Je ſçai que divers Medecins d'une Ville fort éloignée ſe ſont aſſemblés pour faire l'examen de mon ouvrage dans le deſſein d'en faire la critique, & la lecture finie ils n'ont ſçû par où la commencer.

Je puis atteſter avec verité que

j'ai reçu diverſes lettres des principales Villes du Royaume de divers goutteux perclus qui avoient la goutte preſque toute l'année, qui me remercient du ſuccès qu'ils ont trouvé dans la pratique d'une partie des moyens que je propoſe pour guérir la goutte.

D'ailleurs l'accueil favorable avec lequel le Public, ce cenſeur inexorable, l'a reçû, l'approbation honorable de la Faculté de Medecine de Paris prouvent que mon ouvrage eſt marqué au coin de la vérité.

J'employe donc ce que j'ai dit touchant la cauſe de la goutte & de la formation des nodoſités dans les articles des goutteux, pour établir la formation de la pierre dans les reins & dans la veſſie, & je propoſerai dans cette ſeconde réfléxion un petit extrait de mes idées & de ma doctrine.

Seconde Réfléxion.

Deux cauſes produiſent la goutte; l'une primitive, la denſité de la peau; l'autre prochaine & immédiate, la matiere ſaline de la perſpiration que

la denſité de la peau a retenue.

Cette denſité de la peau introduite par le penchant de l'âge, ou par les fautes qui la prématurent, comme les excès du vin, de la galanterie, de la bonne chere, l'oiſiveté, le défaut d'exercice, les aſſidues contentions d'eſprit, l'excès immoderé, des méditations forcées & redoublées & d'autres cauſes que nous avons relevées dans le livre de la Goutte, retient cette matiere ſaline de la perſpiration, porte obſtacle à cette féconde évacuation qui doit ſe faire par l'habitude du corps, & doit ſurpaſſer toutes les autres évacuations réunies enſemble.

Cette matiere de la perſpiration ainſi retenue dans le ſang, le ſurcharge de ſes excrémens ſalins. Le ſang ſe trouvant ſurchargé de cette matiere ſaline de la perſpiration retenue par la denſité de la peau, la rejette dans les goutteux ſur les articles, elle y pince par ſa ſalure les membranes & les tendons qui y aboutiſſent, & elle y excite cette vive douleur que nous appellons goutte.

Cette même matiere ſaline forme

par ſucceſſion d'attaques ces nodus, ces matieres tophacées dans les articles des vieux goutteux couche ſur couche, parce que cette matiere ſaline coagule, fixe & durcit la (*a*) ſinovie des articles. Liſez la pag. 29. & 30. de mon Traité de la Goutte.

N'eſt-il pas naturel de penſer & de croire que cette même matiere ſaline qui fixe l'humeur huileuſe des articles dans les goutteux, lorſqu'elle prend la route des reins & de la veſſie, y forme des pierres, en coagulant & durciſſant les humeurs mucilagineuſes, que la nature a placées dans leurs cavités pour les munir & les garantir contre l'acrimonie ordinaire & naturelle des ſels de l'urine.

Ces liqueurs mucilagineuſes ſont bien capables dans l'état naturel de garantir ces organes contre les ſels que nous avons obſervés devoir en-

(*a*) La ſinovie eſt une humeur huileuſe & ſulphureuſe que la Nature a placée conſtamment dans les articulations, & dont tous les Anatomiſtes conviennent. Son uſage eſt de rendre les mouvemens doux & aiſés, d'empêcher le deſſechement des cartilages qui recouvrent les têtes des os dans leurs jointures, & d'éviter le bruit que nos os feroient dans l'exercice; cette ſubſtance huileuſe faiſant dans nos articulations le même effet que la graiſſe qu'on met dans les eſſieux d'un carroſſe.

trer naturellement dans la composition de l'urine; mais lorſque les ſels de la perſpiration retenue prennent la route des reins & de la veſſie, & ſe joignent à ceux des urines dont ils redoublent la ſalure, alors cette gomme mucilagineuſe, inſuffiſante pour y réſiſter, eſt détachée des parois de leurs cavités, fixée, durcie & corporifiée à la maniere que nous avons dit que ſe formoient les nodus dans les articles des goutteux.

Cette augmentation de ſalure dans les urines des pierreux ne peut être conteſtée: elle a été connue par Avicenne au rapport de Meniot. *Nec certè ita nova eſt hæc opinio, quin in ea verſatus fuerit Avicenna docens urinam eo paratiorem eſſe ad calculum, quo plus ſale abundaverit.* Meniot, pag. 717.

Cette ſalure augmentée, qui eſt la cauſe efficiente du calcul, comme le mucilage en eſt la matérielle, non ſeulement produit la pierre, & l'augmente, mais même aggrave les douleurs des pierreux.

L'expérience nous fait voir, comme Meniot l'a obſervé, que la pierre renfermée dans la veſſie ne tourmen-

te pas ſans ceſſe le malade comme d'autres corps étrangers, mais qu'elle donne des relaches & des intervalles. *Certum eſt calculum etiam renalem in veſicâ incluſum, ſicut aliena quævis corpora, non perenniter, verum per intervalla naturam proritare, doloreſque à Lythioſi nequaquam feriis vacare vel induciis.*

Men'ot de Lythioſi.

Quel eſt le tems où la pierre ſuſpend ſa tyrannie contre le malade? C'eſt lorſqu'il a uſé des bains, du lait, qu'il a obſervé un régime de vie propre à rétablir la perſpiration dont nous avons propoſé les moyens fort au long dans la Diſſertation ſur la Goutte.

Mais lorſque par des excès de vin, des liqueurs ſpiritueuſes, des grands repas entaſſés les uns ſur les autres, des viandes de difficile perſpiration, des froids & des brouillards où il ſe ſera témérairement expoſé, par des chagrins vifs, ou par des contentions d'eſprit, &c. il a porté obſtacle à l'évacuation des matieres ſalines qui devoient ſortir par l'habitude du corps, qu'elles ſont renverſées ſur les organes de l'urine, dont pour lors elle redouble la ſalure, c'eſt dans ce tems

que les douleurs & les tourmens ſe réveillent, & que la pierre le fatigue avec plus de furie.

L'urine ſalée pince la veſſie d'autant mieux que par l'attrition & le roulement journalier du calcul, le mucilage qui ſervoit à la veſſie comme de matelas, eſt détaché, une partie s'appelotonne à la pierre, une partie ſort avec les urines, la tunique nervée de la veſſie étant à découvert, eſt pincée à nud, les contractions des fibres muſculaires deviennent plus fortes & ſans relâche, elles pouſſent le calcul avec effort dans le col de la veſſie, ſuppriment l'urine qui ne peut venir que goutte à goutte, & excitent une vive douleur qui ſe fait ſentir principalement au bout de la verge qui ſert d'attache & de point d'inſertion à l'urétre.

Riviere nous dit *pag.* 222. *cap.* 2. *L. prax. med.* 14. que les Eſpagnols ſont très-peu ſujets à la pierre : ne pourroit-on point croire qu'ils en ſont redevables aux ſoins qu'ils prennent de ſoutenir toujours une perſpiration égale? Outre l'avantage qu'ils ont d'habiter un climat chaud, ils ſont

toujours bien (*a*) vêtus, même l'été dans les jours caniculaires, ils vivent

(*a*) Je puis assurer avec vérité, instruit par une expérience constante, que les habits d'été legers & gracieux dans les tems caniculaires sont la source de bien des maladies, fiévres malignes, dissenteries, colèra morbus, paralysies, morts subites, &c. Je puis attester en mon particulier que je n'ai jamais fait faire d'habit d'été que j'aye porté qui ne m'ait procuré une sérieuse maladie.

Je sçai que tout autant que la chaleur est vive un habit d'été suffit; mais comme dans les tems de l'année les plus chauds il regne certaines risées de fraicheur ou le soir ou le matin, quelquefois même pendant le jour quelque vent froid, quelque pluye qui vous surprennent avec votre habit d'été qui n'est pas en état de soutenir & de mettre en sureté la perspiration, le moindre froid qui vous frappe dans ce tems-là vous rend malade, & sérieusement malade.

J'ai connu un Capucin de mérite & d'un r buste tempérament, nommé le Pere Daniel de Monsegur, qui prêcha la fête des Stigmates de S. François avec beaucoup de véhémence de sa part & d'applaudissement de celle des auditeurs. Ce zelé Religieux ne voulut point manquer au Salut qu'on donna à l'issue du Sermon. Au lieu d'aller dans sa chambre se mettre sur sa couche & se couvrir, il se mit à genoux entre la porte du Cloître & celle du Chœur, pendant qu'on chanta l'hymne & les prieres qui précédent la bénédiction. Il respiroit avec plaisir un vent frais qui passoit au travers de ces deux portes qui n'étoient éloignées l'une de l'autre que de six pieds. Ce Religieux ne voulant point cesser de donner bon exemple à une nombreuse Communauté, comme celle de Bordeaux, dont il étoit à la tête, fut la nuit à Matines jusques à deux heures, tems auquel il survient des fraîcheurs: à sept heures du matin il dit la Messe Conventuelle qu'il finit avec beaucoup de peine, il fut se mettre sur sa couche, & demande du secours, on ne lui trouve point de poulx, mais les extrémités froides & engourdies, mais pourtant conservant toujours sa connoissance. On vint me chercher, j'y

très-ſobrement, leur viande principale eſt le mouton qu'ils appellent

tours, je le trouve mort dès le moment que j'étois parti de chez moi. *Si ſobrii & in victu moderati præmature moriuntur, amici mirantur rei novitatem, quia de inſenſibili tranſpiratione nihil ſciunt.* Sanct. in Aph.

Peut-on douter que cette fraîcheur imprudente qu'il reçut entre les deux portes ne lui ait gelé ſon ſang & ſes liqueurs échauffées par l'action de la parole, des geſtes, de la contention d'eſprit & de la mémoire ? qui ne ſçait que pour glacer des liqueurs on commence par les faire chauffer, & on les jette chaudes dans des vaſes glacés ?

Concluons donc que la peſte la plus pernicieuſe du genre humain eſt la ſuppreſſion de la perſpiration, & je répéterai ici l'autorité de Sydenham que j'ai propoſée dans mon Traité des maux vénériens obſer. 20. qu'il meurt plus de gens par les fautes contre la perſpiration, qu'il n'en périt par la faim, par la peſte, par le glaive joints & réunis enſemble. *Plures eo ſolo vitio quam vel peſte vel fame, vel gladio ſimul unitis omnibus interire.*

Je parle également pour l'un & pour l'autre ſexe, quoiqu'ordinairement les femmes ne ſoient pas ſi ſujettes à tomber dans la ſuppreſſion de la perſpiration que les hommes, parce qu'elles ne s'exercent pas autant, & que pour l'ordinaire elles gardent la maiſon. C'eſt le ſentiment d'Hippocrate l. 6. de morb. vulg. Sect. 7. n. 2. *Cujus rei cauſam eſſe exiſtimabam quod non perinde ac viri in publicum prodirent, & quod nequaquam pariter ac viri morbis tentabantur.*

On me dira ſans doute que la chaleur de l'été devient inſupportable ſi l'on eſt couvert dans ce tems-là, qu'on étouffe, qu'il n'y a pas moyen de vivre, que cette chaleur eſt capable de faire plus de mal que de bien, &c. Je réponds que je ne demande pas une chaleur brûlante excitée par des habits redoublés, mais ſeulement des habits qui puiſſent tenir la perſpiration en ſureté ; qu'un peu d'attention à ſoutenir toujours une chaleur égale, douce & unie dans le corps eſt préférable aux efforts que l'on fait pour devenir riches ; que pour peu qu'on veuille

Carnerou, comme qui diroit par anthonomazie, figure de Rhétorique, viande, & nous avons obſervé après Sanctorius que la viande de mouton étoit non-ſeulement de facile perſpiration, mais qu'elle facilitoit encore celle des alimens moins perſpirables. On ne ſoupe guéres dans ce pays; le vin y eſt pris très-ſobrement, on y déteſte les yvrognes & l'yvrognerie, juſques-là qu'un homme qu'on prouveroit s'être enyvré une ſeule fois, ſeroit exclu de pouvoir rendre témoignage en juſtice. Ne ſont-ce pas là des moyens propres à ſoutenir toujours une perſpiration égale? Par conſequent point de reflux de la matiere ſaline dans les reins & dans la veſſie, point de ſalure redoublée dans les urines, ni par conſéquent de génération de pierre.

Une preuve bien convaincante que la ſalure de l'urine eſt augmentée par

ſe mettre à même de ſoutenir cette chaleur, on verra qu'on s'y accoutume fort aiſément, & dès-lors la moindre fraîcheur vous deviendra plus inſupportable que la chaleur dont vous vous plaigniez autrefois; ſur-tout ſi vous faites réfléxion que la ſanté & la longueur de la vie dépendent de là. *Senectus revera ægritudo eſt, ſed diu protrahitur, ſi corpus reddatur perſpirabile.* Sanctorius.

la diminution ou la ſuppreſſion de la perſpiration ; c'eſt l'expérience ſuivante dont chacun pourra ſe convaincre par lui-même.

Que l'homme du monde le plus ſain & qui ſe porte le mieux, vienne à ſouffrir un froid conſiderable, ou porte obſtacle à ſa perſpiration par l'uſage immoderé des viandes, ou par des mets difficiles à perſpirer, il verra le même jour que ſes urines changent de couleur, qu'elles paroîtront rouſſes & ardentes juſques à ce que la perſpiration ſoit rétablie.

Ce changement de couleur peut-il ſe concevoir autrement que parce que les ſels de la perſpiration retenue ſont évacués en partie par la voie des urines qu'elles colorent par leur mêlange ?

Nous avons fait voir dans le Traité de la Goutte, lorſque nous avons parlé de la maniere d'opérer du Kina, que dans les fiévres intermittentes, la couleur rouge des urines, le ſédiment briqueté de même couleur qui s'en ſépare, & ſe précipite au fond du vaſe de l'urine étoient le produit de cette matiere ſaline perſpirable qui prenoit

la route des urines à cauſe de l'obſtacle qu'elle trouvoit dans la peau à ſes canaux naturels & excrétoires.

Troiſiéme Réflexion.

Examinons un calcul récemment tiré de la veſſie, vous verrez qu'il eſt enduit de cette mucoſité de la veſſie, qui n'a pas eu le tems d'être fixée par les ſels de l'urine pour donner à la pierre une lame de plus.

Vous trouverez qu'il eſt gluant comme une piéce de ſavon mouillé : vous éprouverez que pluſieurs années après qu'il a été expoſé à l'air, qu'il s'eſt deſſeché & a diminué de ſon poids, il conſerve néanmoins toujours une onctuoſité comme le ſavon. On doit regarder cette onctuoſité comme une preuve que le mucilage dont nous avons tant parlé, eſt la principale matiere dont il a été formé.

Mais allons plus loin, développons un peu ce corps, nous éprouverons qu'il eſt formé par pluſieurs envelopes poſées les unes ſur les autres, ſemblables à un oignon qui doit ſa groſſeur au grand nombre des la-

mes dont il eſt revêtu. *Multos è veſica lapides eximimus cœparum more lamellis incruſtatos.* Scaliger. exercit. 108. n. 3. ad Card. de ſubtilit.

Enfin l'expérience vous fera voir que d'une pierre fraîchement tirée de la veſſie, vous pouvez détacher avec la pointe d'une épingle ces lames & ces envelopes les unes après les autres avec la même facilité que la coquille d'un œuf qu'on a fait cuire & durcir; & que cette expérience peut ſe continuer en détachant les lames & les envelopes les unes après les autres juſques à la fin du calcul.

Vous obſerverez que la ſurface externe & convexe de chaque envelope retient de la couleur du mucilage & du flegme dont elle a été formée, dont pourtant le mélange du ſel de la matiere ſaline de la perſpiration, a un peu alteré la blancheur.

Mais quant à la partie concave & interne de chaque envelope elle eſt blanche comme la neige; & l'on peut voir dans des lames, qui ne ſont pas ſi épaiſſes que des feuilles de papier, ces deux différentes couleurs, l'une griſâtre dans la partie convexe externe, qui a été la plus frapée des ſels de

la perspiration ; l'autre blanche dans la partie concave interne, qui n'a pas été si exposée à l'impression des sels.

Il semble que la nature sçavante, sans que personne l'ait instruite, ait voulu nous donner par un clin d'œil cette marque, ce signe non équivoque par la blancheur de la partie concave des lames, pour nous dire par un langage muet, par un silence éloquent, que la matiere principale qui faisoit la composition de la pierre, étoit le flegme blanc & gluant qui enduit la surface interne de la vessie, afin que nous puissions en trouver facilement le dissolvant. *Natura ipsa sibi per se, non ex consilio, motiones ad actiones obeundas invenit, partim quidem ut nictare... à nullo quidem edocta citraque disciplinam ea quæ conveniunt efficit.*

Hip. lib. 6. Epid. Sect. 5. n. 2.

C'est par ces lames redoublées les unes sur les autres, que l'on découvrit à Bordeaux, quoiqu'un peu tard, l'imposture d'un prétendu Lithotomiste dont le nom mérite d'être supprimé, comme celui de ce fol qui mit le feu au Temple d'Ephese pour faire parler de lui.

Cet (*a*) imposteur après avoir taillé au petit appareil sept ou huit enfans dans Bordeaux avec succès, l'an 1663. se vanta de tailler de la même maniére & avec la même facilité les adultes & les hommes faits. Il choisissoit sur le bord de notre riviere des cailloux de differente grosseur ; & quand il vouloit operer, il faisoit une incision dans les tégumens ; il y introduisoit une pierre avec la dexterité d'un Joueur de gobelets, & la retiroit après toute ensanglantée ; il la remettoit au malade qui charmé de la dexterité de son Chirurgien qui faisoit l'opération à juste prix, & qui ne causoit pas de grandes douleurs, ne pouvoit se lasser de faire l'éloge de ce fripon. Il en tailla de cette maniére quatre-vingt-quatre en moins de trois mois ; & pour donner des preuves de sa grande expérience & de sa capacité, il faisoit au malade qu'il devoit opérer, avec de la mie de pain, le modéle de la pierre qu'il devoit tirer, soit pour la grosseur, soit pour la figure;

(a) *Genus hominum potentibus, infidum, sperantibus fallax, quod in civitate nostra & vetabitur semper, & retinebitur.* Tacitus l. 1. histor.

ce qui ne lui étoit pas difficile, puifqu'il avoit dans fa poche celle qu'il vouloit fubftituer.

Il eft furprenant que nos anciens collégues, prefens à ces opérations, auffi bien que d'habiles Chirurgiens, ne fe fuffent apperçus de l'impofture de ce fcelerat, qu'après qu'il fut parti. Il avoit foin de faire tenir les malades plufieurs jours couchés fur le dos; ils rendoient dans cette pofture les urines avec moins de douleur, comme nous le ferons voir dans le chapitre fuivant.

D'ailleurs cette douce confolation de l'ame, que le malade goûtoit à longs traits, tenant fa pierre à la main, croyoit-il, rappelloit une perfpiration égale, libre & facile comme nous l'avons établi dans la Differtation de la Goutte, fuivant l'aph. de Sanctorius: *Animi confolatio, liberam facit perfpirationem.*

Le malade fentoit-il de la douleur & de la peine à rendre fes urines, il lui perfuadoit facilement que cela dépendoit de la bleffure de la veffie qui n'étoit pas encore réunie; mais que la cicatrice une fois faite, il feroit

roit délivré de toute douleur.

Cependant les malades après le départ de ce Charlatan, ſondés de nouveau, ſe trouverent tous avoir la pierre dans la veſſie. Cela fit ouvrir les yeux ; on cherche la difference de ces cailloux ſubſtitués aux véritables calculs. La principale fut ſuivant Mingelouzeaux notre ancien collégue dans ſon Traité de la Pierre pag. 747. que les calculs humains ſont faits couche ſur couche *ſtratum ſupra ſtratum*; mais qu'on ne trouve pas dans les cailloux de riviere cette même ſtructure; & comme dit Meniot pag. 751. *Calculi enim laminoſi ſunt, nec ut externi lapides unius compagis.*

On trouva d'ailleurs bien d'autres differences. 1°. Que les vrais calculs tirés de la veſſie, ne ſont point diaphanes, & que les cailloux ſubſtit ués l'étoient. 2°. Que les calculs battus avec un fer propre à tirer du feu, n'en faiſoient point; mais bien ceux que cet impoſteur avoient ſubſtitués. 3°. Que les fragmens des calculs formés des mucoſités de l'urine retiennent un goût ſallé, lorſqu'on les mache longtems ; au contraire les cailloux de cet

imposteur étoient insipides, & qu'il faudroit avoir eu les dents de fer pour pouvoir les dissoudre. 4°. Que les pierres tirées par la Lithotomie étant mises sur des charbons ardens, poussent une vapeur & une odeur puante, ce qui donne à connoître la matiére de leur composition; au lieu que les pierres de riviere ne sentent point mauvais, lorsqu'on les met sur le feu; mais elles se calcinent si le feu est violent. 5°. Les calculs quand on les casse, & qu'on en met quelques fragmens dans un verre d'eau l'espace de 24. heures, l'on remarque sur la surface de l'eau des petits flegmes & des mucosités qui ressemblent en quelque façon à celles que l'on voit dans l'urine d'une personne travaillée de la pierre, & même cette eau tient un peu de l'odeur de l'urine & est un peu sallée. 6°. Enfin les vrais pierres de la vessie sont plus poreuses & plus legeres à proportion de leur grosseur que celles de la riviere. *Extrait du Livre de la Pierre de Mingelouzaux Docteur en Médecine, Aggrégé au College des Médecins de Bordeaux.*

Je ne puis m'empêcher de rappor-

ter ici une hiſtoire, bien qu'étrangere au ſujet que je traite, qui fera voir la généreuſe réſolution, ou pour mieux dire la témérité d'un de nos compatriotes.

Le pere ou grand pere de M. Colleau que nous avons eu ici Lithotomiſte, fut appellé à Bordeaux pour tailler quelques-uns de ceux que ce fripon avoit trompés. Un particulier très-riche & très-avare, ſe plaignoit de quelque difficulté à rendre ſes urines; il ſe perſuada d'avoir la pierre dans la veſſie; il conſulte ce fameux Lithotomiſte nouvellement arrivé de Paris, qui d'abord lui propoſa de le ſonder pour ſçavoir par le moyen de la ſonde s'il avoit la pierre ou non. Le malade y conſent, il eſt ſondé & reſondé, point de pierre. Colleau, lui dit, qu'il étoit ſouvent arrivé qu'on avoit ſondé des malades, auſquels on n'avoit point trouvé la pierre, qui cependant avoient la pierre dans la veſſie, comme l'extraction qu'on en avoit faite par la Lithotomie, l'avoit prouvé. L'opération ayant été faite ſur les autres ſignes que ſur le tact de la ſonde qui étoit à la vérité le ſigne le plus aſſuré;

mais qu'il étoit certains cas où le (*a*) défaut de ce ſigne n'établiſſoit point qu'on fût exempt de la pierre dans la veſſie.

Il n'en falut pas davantage pour fortifier le malade dans l'opinion qu'il avoit la pierre ; il convient du prix, ſe fait tailler contre l'avis de ſa famille & de ſes meilleurs amis. On eut beau chercher la pierre, on n'en trouva point.

Un officier de notre Parlement lui reprochoit un jour, le tort qu'il avoit eu par ſon entétement, d'expoſer ſa vie aux riſques d'une opération auſſi dangereuſe. Il répondit. Je ſuis bien aiſe de l'avoir fait ; j'ai voulu profiter de l'occaſion, j'en ai été quitte pour trente piſtoles ; il m'en eut coûté mille écus, ſi j'avois fait venir exprès le Lithotomiſte; ſi j'avois eu la pierre, il me l'auroit tirée.

Mais revenant au fait que nous

(*a*) On a vû ce fait vérifié depuis peu dans la perſonne d'un Docteur en Medecine, Praticien fameux dans la ville d'Agen. Ce malade par ſes lumieres & par ſes ſignes comptoit avoir la pierre : divers habiles Lithotomiſtes le ſondérent à differentes repriſes ; ils n'ont jamais trouvé de pierre. Après ſa mort on lui en trouva une, ce qui prouve que le malade ne s'étoit point trompé.

avons à prouver, rien ne démontre plus que la pierre eſt paitrie de ce mucilage, de ce flegme ſulphureux; que l'opération de Chimie dont parle Meniot, pag. 719. On retire des pierres par la Chimie une huile très-puante, que je regarde comme le lien qui attache les ſels & les parties terreſtres. *Imò præter ſalem & terram, oleum & quidem fœtidiſſimum è calculis arte ſpargiricâ educi planum certumque eſt, quod ad ſalis terræque illaqueationem non ſit inutile.*

On peut donc de tous ces faits naturellement conclure que la principale matiére qui entre dans la compoſition de la pierre, eſt ce mucilage gommeux & ſulphureux, qui dans l'état naturel enduit les parois du baſſinet, du rein, des ureteres & de la veſſie pour nous mettre à l'abri de la douleur, qu'exciteroit le ſel de l'urine dans ces parties. Mais lorſque la ſaleure naturelle des urines eſt redoublée par la matiére ſaline de la perſpiration; alors ce mucilage eſt fixé & comme corporifié, pour ainſi dire, à peu près de la même maniére que la thérebenthine eſt reduite en corps

par le mélange de l'eſprit de ſel, l'huile par les ſels lixivieux du kali dans la compoſition du ſavon, les ſubſtances graiſſeuſes par le fort vinaigre, &c.

Quatriéme Refléxion.

Il eſt d'une ſi grande importance de connoître au vrai & avec certitude, la véritable compoſition de la pierre pour en procurer la diſſolution, que j'entaſſerai preuve ſur preuve, pour ne laiſſer aucun doute, puiſque par-là on verra la convenance du reméde & du moyen que je dois préposer pour la diſſoudre : & dans cette refléxion j'avancerai deux faits tous les deux vrais & inconteſtables.

PREMIER FAIT.

Le calcul humain deſſeiché, pulverisé & mis ſur des charbons ardens, brûle avec une eſpece de bruit & de détonation comme la poudre à canon ; mais beaucoup moindre.

Cette expérience prouve deux choſes. La premiere que le calcul contient une ſubſtance huilleuſe & ſulphureuſe ; puiſqu'il eſt inflammable

ſuivant l'avis de Fernel. *Corpus omne quod inflammari poteſt, olei cujuſdam eſt particeps, cujus beneficio conflagrat. Videbor hic loci quidquam magnum & veteribus inauditum adferre, quod tamen multo veriſimilius ſit & multiplici etiam experientiâ comprobatum. Fern. de abd. Rer. Cauſ.* La ſeconde, que parmi le ſoufre huilleux, il y a auſſi du ſel qui le fait petiller & détoner quand il brûle.

Suivons un peu la comparaiſon que nous avons propoſée du calcul humain pulveriſé avec la poudre à canon.

Qui ne ſçait que la poudre à canon, eſt un compoſé de ſalpetre, de ſoufre & d'un charbon ſulphureux, que fournit un arbuſte appellé par M. Pitton Tournefort, *Alnus nigra baccifera cornuti*, & par d'autres *Frangula dodonei*, en François, Sanguin, (c'eſt de ce même arbuſte dont les Cordonniers ſe ſervent pour les chevilles des talons des ſouliers.) Nous pouvons donc conjecturer avec vraiſemblance que la compoſition de la pierre eſt analogue à celle de la poudre, puiſque la pierre pulveriſée brûle avec

une eſpece de détonation comme la poudre à canon, à la vérité moindre. Parceque le ſalpétre entre dans la compoſition de la poudre pour les deux tiers, & le ſoufre & le charbon ſulphureux pour l'autre tiers, au lieu que dans la pierre, ce flegme gluant & ſulphureux en fait preſque toute la compoſition; & que les ſels de la matiére ſaline de la perſpiration y ſont en moindre doze, eu égard à celle du ſalpetre dans la poudre.

On peut conſiderer ces parties ſalines dans le calcul comme autant de clouds qui lient & attachent les parties ſulphureuſes couche ſur couche; & en revanche les parties ſulphureuſes comme des cordes & des liens qui entravent les ſels à leur tour.

SECOND FAIT.

Il ſe trouve une difference entre le calcul du rein & celui de la veſſie, ſoit dans la couleur, ſoit dans la conſiſtance. Le calcul du rein eſt rougeatre & friable; celui de la veſſie eſt gluant & griſâtre.

Cette difference vient ſans doute, de ce que le mucilage qui enduit le baſſinet

baſſinet & les uréteres, eſt d'une grande fineſſe, comme filtrés par des glandes très-fines ; auſſi ne le trouve-t-on que par le tact. Mais ce mucilage dans la veſſie, eſt plus gluant & plus ſenſible, & on le découvre non-ſeulement au tact, mais même à la vûë. Le premier mucilage fin ſuffit pour garantir le baſſinet & les uréteres, comme nous l'avons dit ci-deſſus, parceque les urines ne faiſant que paſſer, & devant couler rapidement par ces tuyaux, il étoit inutile d'y placer un mucilage plus épais, qui auroit pû embarraſſer le diametre de ces organes ; mais comme l'urine devoit ſéjourner dans la veſſie, comme dans ſon reſervoir, la nature a eu attention de la garnir d'un mucilage plus gluant & plus épais. Auſſi M. Winſlow, appelle le premier liqueur mucilagineuſe, qui moüille les uréteres & leurs branches ; & celui de la veſſie, limphe mucilagineuſe, qui enduit & garantit la veſſie, &c.

Concluons donc que la difference de la couleur & de la conſiſtance des pierres du rein d'avec celles de la veſſie, dépend 1°. de la fineſſe du

mucilage dans celle du rein, qui surpasse celle du mucilage de la vessie. 2°. De ce que le sel entre plus dans la composition de la pierre du rein, que dans l'autre; car pour fixer & corporifier un mucilage fin, il a fallu beaucoup plus de sel à proportion que pour un mucilage gluant & épais déja corporifié presque par lui-même; & je crois que la couleur rougeâtre des pierres du rein, est une preuve du sel, dont il abonde, & dont il surpasse à proportion la pierre de la vessie.

Il y a lieu de croire qu'une des causes qui favorisent la génération de la pierre dans le rein, est de demeurer long-tems couché dessus. Un goutteux, par exemple, qui gardera long-tems la situation d'être couché sur le dos, porte obstacle par cette atitude à la descente des urines, qui faisant un plus long séjour, dans la tête de l'urétere, qui sert de bassinet dans l'homme, donne le loisir à la salure de l'urine, de fixer & corporifier cette limphe mucilagineuse & de la pénétrer.

Mais ceux qui gardent la situation perpendiculaire, ne sont pas si sujets

au calcul des reins, parce que les urines descendent par leur propre poids lorsqu'on est debout ou assis, & n'ont pas le loisir de séjourner dans le bassinet & les uréteres.

Il est à observer que le calcul du rein descendu dans la vessie, s'il ne sort bientôt par l'urétre, y grossit couche sur couche, comme (a) Fernel l'a observé, & que nous trouvons souvent le calcul du rein, comme un noyau au milieu de ces couches & envelopes qui forment le calcul de la vessie. Mais Fernel se trompe, quand il assure que tous les calculs de la vessie prennent leur naissance dans le rein, puisqu'il s'en trouve souvent qui n'ont pas le noyau, comme ceux des enfans, ou de certains pierreux qui n'ont jamais eu de coliques nephretiques. Aussi Fernel a été contredit sur ce dernier point par Rondelet, Julius Alexandrinus, Antonius Valetius, Meniot & autres.

(a) *Quoscumque calculos vesicæ exemptos obtrivi, (obtrivi autem plurimos experiendi gratia) in eorum medio quasi nucleum reperi, verum rudimentum è renibus exturbatum, diversi quam reliquum integumentum coloris & substantiæ.* Fernelius l. 6. cap. 15. Pathologiæ.

Cinquiéme Réflexion.

Un des ſignes des plus certains de l'exiſtence de la pierre dans la veſſie, après pourtant le tact de la ſonde, eſt une matiere blanche gluante qui s'attache aux parois du pot de chambre des pierreux, comme nous le dirons dans le chapitre ſuivant.

Zechius dit que l'aph. 79. ſect. 4. d'Hipp. conçû en ces termes, *Quibus in urinis ſabuloſa ſubſident, his veſica calculo laborat*, a été mal interpreté par Gallien & ceux qui l'ont ſuivi; que par le terme *ſabuloſa* Hipp. n'a entendu parler que de cette matiere gluante & tenace comme la morve du nez qui s'attache fortement aux parois du pot de chambre; que cette mucoſité ainſi attachée eſt toûjours un ſigne pathognomonique de l'exiſtance d'une pierre conſiderable dans la veſſie; qu'à la verité quand cette gomme ne ſe trouve point, c'eſt un ſigne que la pierre eſt petite dans la veſſie, comme cela parut dans la perſonne du Cardinal Paleotus.

Riviere de Montpellier dit que la

preſence de cette matiere attachée au pot de chambre nous dénote certainement la pierre ; mais que l'abſence de cette matiere ne prouve pas que la veſſie ſoit exempte de calcul.

Le même Riviere nous propoſe un ſigne diſtinctif qui merite grande attention. Il dit qu'il y a des flegmes qui nagent ſouvent dans les urines, & qui ne ſont point des ſignes d'une pierre dans la veſſie, comme Cardan le raporte dans la perſonne du Pere Leon, Moine de Saint Auguſtin ; mais que ces flegmes qui ſont fortement attachez au fond du vaſe de l'urine, qu'on en détache avec peine, même après qu'on a renverſé le vaſe ; ceux-là ſont des ſignes certains de l'exiſtence d'une pierre dans la veſſie : c'eſt un fait ajoûte-t-il, que l'experience m'a apris, & dont aucun Auteur ne s'eſt encore aperçû. *Materiam mucilaginoſam è veſicâ prodeuntem in eo diſtingui ab illâ quæ ex aliis partibus procedit, quod quæ à veſica magis tenax & glutinoſa eſt, ita ut fundo matulæ aut vitri ouroſcopi tenaciter adhæreat, nec poſt urinæ effuſionem vehementi concuſ-*

ſione excuti valeat; quæ vero eſt ab aliis partibus, fundo matulæ non adhæret, ſed eâ inverſâ ſtatim cum urina effluit: hoc uſus nos docuit quod à nullo Auctore hactenus eſt animadverſum. River. cap. 2. de calc. veſicæ, pag. 223.

On ne peut douter que cette matiere mucilagineuſe ne ſoit la même qui enduit la veſſie & qui s'appelotonne au calcul couche ſur couche. Le calcul recemment tiré de la veſſie ſe trouve enduit & couvert de cette gomme mucilagineuſe, ſemblable à celle qui ſe trouve dans les parois du pot de chambre, qui n'a pas eu le loiſir d'être fixée par les ſels de l'urine, & qui eſt la même que celle qui enduit la veſſie, qui detachée par la ſalure redoublée de l'urine, s'attache en partie au calcul, & ſort en partie avec les urines,

Ce mucilage eſt encore détaché des parois de la veſſie, par l'attrition & le roulement de la pierre lorſque le malade ſe donne du mouvement, ſur tout quand il fait quelque exercice violent.

Mais une des cauſes qui contribuënt

le plus à la détacher, ſont les vives contractions de la tunique muſculaire de la veſſie; qui par des efforts redoublez pour pouſſer, ſoit l'urine, ſoit le calcul qui porte obſtacle à ſa ſortie, l'exprime & la détache des glandes que nous avons obſervées, & qui en ſont la ſource.

Riviere apelle cette mucoſité qui ſe précipite au fond du vaſe de l'urine, *Veſicæ malè affectæ & calculo laborantis proprium excrementum & ſignum pathognomonicum.*

J'ai vû un Juge d'une Terre de Chaloſſe, attaqué de la pierre; ſon Chirurgien ſoûtenoit qu'il avoit un ulcére dans la veſſie: la douleur, ſelon lui, étoit cauſée par l'ulcére; cette matiere mucilagineuſe étoit le pus qui en ſortoit. Le Malade fit venir Monſieur Colleau qui lui tira trois pierres de la veſſie; & voilà quelle fut la guériſon de cet ulcére prétendu.

C'étoit un Goutteux que la Goutte avoit ſaiſi fort jeune; la pierre ſe mit bientôt de la partie, qui ſuccéda à diverſes coliques néphrétiques dont il avoit été tourmenté.

J'ai connu un payſan qui par une aiſance dans ſon état & dans ſon ſort, quitta le labourage & la culture de ſon bien, qu'il remit à ſes enfans, grands, bienfaits & vigoureux; lui pour leur donner force & courage buvoit tout le long du jour du vin blanc violent & généreux, tel qu'eſt celui de Bearn: il contracta la pierre & la Goutte.

Il étoit convaincu de bonne foi que cette gomme attachée à ſon pot de chambre étoit la cauſe de ſa douleur. Faites-moi ſortir, me diſoit-il, mon cher Monſieur, ces maudites glaires de la veſſie qui me pincent ſi cruellement; faites-moi ceſſer auſſi la douleur que j'ai au bout de la verge, & je ſerai guéri: vôtre défunt pere n'y auroit point manqué, il étoit fort de mes amis, &c.

Mais le pauvre Patient étoit bien éloigné de ſon compte; puiſque cette gomme du pot de chambre, bien loin d'être la cauſe de ſon mal, n'en étoit que l'effet; plus il en rendoit, plus il ſouffroit; puiſque la veſſie dépoüillée de ſon bouclier, pour ainſi dire, ſe trouvoit toute nuë, expoſée à l'impreſſion des ſels de l'urine.

J'ai vû pareillement très - ſouvent dans les diſſenteries, que ces mucoſitez que l'on rend avec quelque teinture de ſang, étoient reputées par les malades la cauſe de leur mal, & qu'ils ſe félicitoient après quelque copieuſe ſelle où ils en avoient rendu beaucoup, comptant d'épuiſer ce magazin d'ordure & de corruption qu'ils regardoient comme la cauſe de leur mal, tandis que ce n'étoit que les vives contractions des inteſtins irritez par le renverſement de la matiere ſaline perſpirable qui ſe portoit ſur les boyaux, & qui dépoüilloient par leurs compreſſions redoublées & ſans relâche leur cavité interne de cette mucoſité, que la nature y a placée pour les garantir de l'acrimonie de la bile, & pour rendre le paſſage des excrémens gliſſant, coulant & facile.

L'événement juſtifie la verité du fait que je viens d'anoncer, puiſque le malade ſouffre de plus en plus à meſure que cette mucoſité ſe vuide en abondance par les ſelles.

Sixiéme Réflexion.

Il y a lieu de croire que les pierres engendrées dans d'autres cavités, sont produites par les mêmes matéreaux que celles du rein & de la vessie, & que la nature employe le même artifice pour la production des unes & des autres.

J'ajoûte que toutes les tumeurs contre nature qui occupent differentes parties du corps, sont produites de la même maniere, & qu'elles ne different des pierres que parce que celles-ci sont renfermées dans des cavités particulieres; les autres sont enchassées dans les parties qu'elles occupent.

Entrons dans un leger détail. Je ne serois point embarrassé de raporter des observations tirées de divers Auteurs, qui établissent qu'on a trouvé des pierres dans toutes les cavités du corps, où il se trouve des glandes qui filtrent & des limphes mucilagineuses.

Dans la vesicule du fiel Vezale nous dit en avoir trouvé de fort con-

ſiderables. Varandæus nous aſſure en avoir trouvé deux ou trois fois, & il eſt peu de praticiens curieux de faire ouvrir les cadavres, qui n'en ayent vû quelquefois. Or la veſicule du fiel eſt enduite dans ſa tunique interne, comme l'ont obſervé (*a*) Varrehein & Malpighi, d'une croute mucilagineuſe pour la défendre contre l'acrimonie de la bile; & on ne peut point douter que par une ſalure abondante, cette mucoſité ne puiſſe être fixée & durcie pour en former des pierres.

On en trouva une il y a quelques années d'une groſſeur aſſez conſiderable, dans la veſicule du fiel de la femme d'un Gentilhomme de cette Province; & celui qui fit l'ouverture m'a aſſuré que cette pierre deſſeichée brûloit à la chandelle preſque comme de la cire d'Eſpagne: cette facilité à s'enflamer prouve que le mucilage ſulphureux y abonde comme nous l'avons dit ailleurs.

(a) *Hæc tunica contra bilis acrimoniam obducitur cruſtâ mucoſâ, in qua glandulas quamplurimas notat Malpighius.* Varrehein, tractatu 20. cap. 17. de hepate ejuſque annexis, pag. 93.

Varandæus que nous avons déja cité dans le chapitre 10. *de affectibus renum & vesicæ, fol.* 423. rapporte divers Auteurs, dont les uns ont vû rejetter des pierres de la poitrine, d'autres de l'estomach par le vomissement; d'autres par les intestins, même en grande quantité pendant près de deux mois, dont quelqu'une égalloit la grosseur d'un œuf.

Hipp. liv. 5. Epid. N. 25.

Hipp. ce fidéle observateur dont on ne peut suspecter la bonne foi, rapporte une observation que j'ai crû ne devoir point omettre, je l'ai traduite mot à mot. « Dans la Ville de » Larisse, la servante du nommé Dizeris sentoit de très-vives douleurs » lorsqu'elle exerçoit l'acte venerien, » mais autrement elle ne sentoit point » de mal, & elle ne porta jamais d'enfant. Parvenuë à l'âge de 60. ans, » elle ressentit vers l'heure de midy de » grandes douleurs comme si elle » alloit accoucher : elle avoit mangé beaucoup de porreaux avant » midi le jour que les douleurs la prirent. Ayant eu une tranchée plus » violente que toutes celles qui l'avoient precedée; elle se leve, &

» ayant porté la main à ſes parties, elle » trouve quelque choſe de dur & de » rabotteux dans l'orifice interne de la » matrice : étant après tombée en ſyn- » cope, une autre femme lui mit la » main dans le vagin, & en tira un » calcul rabotteux qui reſſembloit » preſque au peſon d'un fuſeau.

Toutes ces cavités ont des glandres qui filtrent & fourniſſent des mucilages; la ſalure des humeurs & du ſang les a fixées, durcies, & en a formé des pierres, mais elles ſont beaucoup plus fréquentes dans le rein & dans la veſſie, parce que les deux principes de leur formation s'y trouvent en abondance; le mucilage y étoit néceſſaire & en quantité, la ſalure des urines étoit inévitable, & lorſqu'elle eſt redoublée par les cauſes que nous avons citées, la pierre ſe forme.

Si nous faiſons réflexion au caractere des humeurs contre nature qui ſe forment peu à peu & par congeſtion, nous verrons qu'elles ſont analogues à la formation du calcul puiſqu'en general elles ſont cauſées par des mucilages fixez par des ſels.

Ettmuller dans ſon livre intitulé *Chirurgia medica*, les fait naître par une obſtruction cauſée par une matiere gluante & mucilagineuſe condenſée par le froid, ou coagulée par des acides : *Propter obſtructionem à materiâ viſcidâ, muciloginosâve efficiente frigore, inprimis inſpiſſata, aut ab acido coagulata.*

Ettmuller, pag. 651.

Monſieur Didier dans ſon traité des humeurs contre nature, paroit être de même avis pag. 77. chap. 5. » Les humeurs s'épaiſiſſent par leur » ſéjour dans les glandes du col, des » aiſſelles, des aines, du meſentere ; » la graiſſe s'épaiſſit auſſi dans les » conduits graiſſeux de la peau, lorſ» que le ſang ſe trouve ſurchargé de » parties étrangéres, capables de » s'arrêter dans les plus petits con» duits limphatiques. »

Mais deſcendons un peu dans un détail des differentes eſpeces de ces tumeurs.

Les nodus, les tumeurs tophacées qui ſe forment dans les articles des vieux goutteux, ne ſont autre choſe que la limphe mucilagineuſe des articles, qu'on apelle ſinovie, coagulée

par les ſels de la perſpiration, comme nous l'avons dit ailleurs.

Qu'eſt-ce que l'Anchiloſe ? Une tumeur formée par la ſéve qui arroſe les tendons & les articles, & qui ſe corporifie par les ſels étrangers dont les humeurs ſont ſurchargées.

Les écroüelles ſont des glandes tumefiées & durcies, parce que la limphe qui doit y circuler a été fixée & condenſée par des ſels étrangers.

Nous pouvons porter le même jugement des tumeurs du foye, de la ratte, du pancreas, du meſentere, &c.

Concluons donc que les humeurs contre nature ne différent de la pierre, que parce que celle-ci eſt renfermée dans des cavités particulieres, au lieu que les autres ſont enchaſſées dans les parties qu'elles occupent ; mais elles ſont les unes & les autres formées de la même pâte, & reconnoiſſent le même principe de leur production.

De là nous pouvons eſperer avec confiance que ſi nous ſommes aſſez heureux pour poſſeder un reméde efficace, ſouverain, victorieux pour

fondre & diſſoudre les tumeurs, ſans employer ni le fer ni le feu, nous pouvons hardiment nous en ſervir pour diſſoudre la pierre, puiſque l'analogie eſt un des moyens adoptez dans la médecine pour découvrir les remédes propres aux maux, & que Hippocrate nous exhorte d'y avoir recours : *In medicina via inventa eſt, reliquæ deinceps invenientur, ſi quis probe comparatus ex inventorum cognitione ad aliorum inveſtigationem feratur.*

Hip. lib. de Arte.

Nous portérons cette idée plus loin dans le quatriéme chapitre de cette Diſſertation.

Septiéme Réflexion.

Nous finirons ces réflexions & ce chapitre par les autorités d'Hippocrate & de Gallien, qui ſemblent confirmer l'idée que nous venons d'établir ſur la cauſe de la formation du calcul. Commençons par celle d'Hippocrate.

Bien que cet Auteur reſpectable ſemble varier ſur la cauſe materielle du calcul ; néanmoins dans l'excellent

lent livre qu'il nous a laiſſé des maladies internes, (duquel Sydenham parle en ces termes, *In præſtantiſſimo illo quem edidit de internis affectionibus libro,*) il détermine la matiere du calcul, & nous dit qu'il eſt formé de la pituite qui ſe durcit & ſe convertit en matieres tophacées: *Hic morbus ex pituitâ oritur, cum eam ren in ſe receptam non amplius dimittit, ſed illic in tophum indureſcit, fiuntque calculi parvi.*

Nous avons dit ailleurs que la ſituation orizontale que gardent d'ordinaire les Goutteux; par exemple, les pareſſeux oiſifs qui contractent la pierre, qui ſont le plus ſouvent couchez ſur le dos & ſur les reins, donne lieu à ce mucilage, & qu'Hippocrate appelle pituite, de ſe durcir, lorſque la ſalure abonde dans l'urine, par raport au plus long ſéjour que cette ſituation occaſionne; mais lorſque l'on garde la ſituation perpendiculaire, & qu'on ſe donne du mouvement, ces flegmes deſcendent par leur propre poids, & leur concretion eſt plus difficile.

Gallien ce beau genie de ſon ſié-

cle, (qui a un peu terni la gloire de ses ouvrages par les loüanges continuelles qu'il se donne lui-même,) établit dans son commentaire sur le sixiéme liv. des Epid. que la cause materielle du calcul est une humeur crasse, gluante & visqueuse, que les alimens de même caractere sont propres à engendrer la pierre : & quoiqu'il n'indique pas cette gomme mucilagineuse, hôtesse naturelle de la cavité des reins & de la vessie ; il nous suffit qu'il convienne de la nature de la principale matiere de la pierre, pour établir l'efficacité du reméde que nous devons proposer.

Il semble que les anciens (*a*) Médecins par l'inspection seule & par le tact du calcul, ayent connu que ce corps étoit composé d'un flegme mucilagineux & visqueux qu'ils appellent pituite.

Nous avons un peu étendu ce chapitre, parce qu'il étoit important de connoitre au vrai la composition du

(a) *Est igitur calculus glutinosi & crassi humoris coagmentatio lapidosa ... in vesica corticatim crescit, & in eam calculi molem assurgit, ut intolerabile sit pondus vesicæ.* Duret, fol. 359.

calcul pour en trouver le diſſolvant, & qu'il doit ſervir de preuve à la convenance du remède que je dois propoſer dans le quatriéme chapitre de cette diſſertation pour diſſoudre ce même calcul.

Je me flatte que dès-lors qu'on conviendra que le calcul dans les reins & dans la veſſie, n'eſt qu'un peloton de mucilages fixez par la ſalure redoublée des urines ; perſonne ne pourra me conteſter l'efficacité de mon remède, pour diſſoudre ces glaires mucilagineuſes qui entravent les ſels, & pour délayer ces mêmes ſels, qui à leur tour fixent les mucilages, rendre le tout fluide, & propre à ſortir avec les urines, & détruire par conſequent ce corps qui fait tant de peine à la nature, & que Meniot dans ſon livre de *Lythioſi* appelle *Anxiferum corpus*.



CHAPITRE TROISIE'ME.

Des ſignes qui établiſſent l'exiſtence du calcul, ſoit dans les reins, ſoit dans la veſſie, & des ſignes diſtinctifs qui les diſtinguent d'autres maux avec leſquels ils ont quelque reſſemblance.

LA connoiſſance des ſignes eſt d'une très-grande importance au Médecin ; c'eſt par leur moyen qu'il connoit les maladies, & qu'il ſe met en état de les guérir. *Si ſuffecerit Medicus ad cognoſcendum, ſufficiet & ad curandum.*

Riviere dans ſon livre de la Semeïotique page 52. nous fait voir la neceſſité de la doctrine des ſignes, ſoit pour connoître les maladies, ſoit pour en prédire les événemens. *Neceſſaria ergo eſt ſignorum doctrina, quæ ſummum illud nobis confert beneficium, ut præſentes corporis diſpoſitiones cognoſcere, & futuros earum eventus prædicere valeamus.*

Les Médecins définissent le signe, *Quod sensibus obvium aliquid, aliud in corpore latens significat.*

Nous avons donc besoin de connoitre les signes pour sçavoir ce qui se passe au dedans de nous ; car comme il ne nous est point permis d'ouvrir & d'examiner à découvert les visceres pour chercher la cause du mal, nous sommes obligez d'avoir recours & de nous en tenir à des signes qu'une longue experience a découverts & établis, pour nous faire connoitre par leur moyen ce que nous ne pouvons examiner de plus près & par nos yeux.

Il eût été utile & profitable à la médecine que les Médecins des siécles passez, eussent travaillé à enrichir la doctrine des signes. *Utinam*, (dit Baglivius) *hanc signorum provinciam quovis sæculo nonnulli ex medicis locupletare tentassent; certè medendi ars à multis retrò sæculis pervenisset ad statum, saltem quantum patitur mortalium conditio.*

Car enfin nous n'avons pas l'esprit de prophétie; *Nemo scientiâ intuitivâ præditus est. Syd.* Nous ne pouvons

donc deviner la nature des maladies & leurs causes qu'à la faveur des signes ; ni par conséquent y aporter aucun reméde si nous ne les connoissons pas. *Ignoti morbi nulla curatio.*

Je compare les signes à des espions & des sentinelles fidelles que la nature a établis, pour nous avertir de ce qui se passe dans l'interieur du corps.

Cette doctrine des signes faisoit autre fois la principale theorie des anciens. Bagl. n. 1. pag. 169. dans son chapitre des signes des maladies, nous propose pour fondement de la guerison, de connoitre les maladies, & la distinction que l'on doit faire des unes avec les autres.
» Les premiers principes des maladies
» sont couverts par les voiles d'une
» nuit profonde, & nous ne parvien-
» drons jamais à les guerir, si une
» parfaite connoissance qu'on ac-
» quiert par les signes ne porte le
» flambeau devant nous. De con-
» noître & de prédire le calcul dans
» la vessie, n'est-ce pas quelque chose
» de glorieux qui tourne à l'utilité &
» à la réputation du Médecin ? »

Il nous dit aussi dans le même

chapitre n. 11. que parmi les Grecs (après Hippocrate) celui qui a le plus enrichi la médecine eſt Cælius Aurelianus. » Il a fait, dit-il, un
» ſi grand cas des ſignes & de leur
» neceſſité pour la guériſon des ma-
» lades ; qu'il ſemble ne s'être oc-
» cupé qu'à découvrir les ſignes &
» les circonſtances des maladies qui
» pouvoient les diſtinguer les unes
» d'avec les autres : c'eſt en cela
» qu'il excelle par deſſus les Grecs
» & les Latins, du conſentement des
» gens ſçavans ; car ſi vous exami-
» nez bien ſes ouvrages, ce n'eſt
» qu'une pepiniere de ſignes qui
» vous conduiſent à la connoiſſan-
» ce des maladies : examinez ſes ti-
» tres, vous verrez qu'il ne s'atta-
» che qu'à décrire exactement les
» ſignes du mal qu'il traite ; du reſte
» il n'en dit pas un mot. « Pas un Auteur, après Hippocrate, n'a travaillé de cette maniere ; ſi vous en exceptez Sydenham, qui ſemble avoir pris Cælius Aurelianus pour modéle .... on peut auſſi en excepter Lomnius.

Syd. que nous venons de citer,

nous avertit dans sa préface qu'il
» faut observer tous les signes &
» tous les phénoménes grands & pe-
» tits avec une scrupuleuse circons-
» pection. *Morborum phænomena,*
» *quantumvis minuta, per se accura-*
» *tissimè annotentur. Syd. in præfat.*
» que l'utilité de cette exacte réla-
» tion pour la pratique, surpasse in-
» finiment l'estime & la valeur des
» subtilitez dont les livres des mo-
» dernes sont remplis, & qu'elles ne
» peuvent en aucune maniere lui être
» comparées. *Cujus historiæ uti-*
» *litas ad praxim, omnem æstimatio-*
» *nem excedit, ac præ quâ subtiles*
» *disquisitiones & argutiolæ quibus*
» *neothericorum libri ad nauseam ferè*
» *inferciuntur, nullo in numero sunt*
» *habendæ.* »

« Il ajoûte que les plus petits
» signes, les moindres circonstances
» des maladies peuvent fournir des
» indications certaines au Médecin;
» qu'il lui est souvent venu dans l'es-
» prit que s'il connoissoit à fonds
» l'histoire exacte d'une maladie,
» il ne manqueroit jamais de la
» guérir. »

Dans

Dans la préface de son *processus*
» *integri*, nous lisons. « Pourveu
» que vous connoissiés les maladies
» par les signes & les sympthomes,
» les remédes qu'il convient d'y apor-
» ter, vous serez un très-heureux
» praticien, sans vous embarrasser si
» c'est l'acide qui peche ou l'Alkali,
» si c'est dans le sang, si c'est dans
» les esprits, ou dans quelque visce-
» re que soit nichée le cause du
mal.

Le même Sydenham a observé que ces grands physiologistes sont pour l'ordinaire d'assez médiocres praticiens. *præfat. de podagra.*

On voit très-souvent par l'experience, l'observation de Sydenham verifiée; ces grands parleurs, physiologistes éloquens, remplis d'hypothéses ingenieuses, se trouvent le plus souvent embarrassez au chevet du lit d'un malade, dont le visage les étonne. *Cum ad ægros venerint, putant se velut in alium terrarum orbem esse delatos.* Cela vient, suivant Baglivi, de ce qu'enchantés de leurs idées & de leurs nobles expressions pour les faire comprendre, ils negli-

gent le travail rude & penible de l'obſervation & de la recherche des ſignes. *Præclara quæque ingenia doctis & eruditis illis ſabulis quaſi delinita ad craſſiorem deſcendere minervam, non ſolum pigeat, ſed etiam pudeat.*

Bagl. lib. 2. Prax. med.

Ne pourroit-on pas croire auſſi que la nature chez eux a fait ſa principale dépenſe en imagination & en mémoire, & qu'elle les a mal partagés du côté du Jugement, de la réflexion, de la méditation & de la prudence, qui doivent être les parties eſſentielles du Médecin, pour obſerver & connoître les ſignes par leſquels nous parvenons à la connoiſſance des maladies. *Accerrimum judicium, fons eſt & caput bene medendi; atque ex multis quæ ad optimum medicum conſtituendum requiruntur, ſummum eſt prudens animi ſenſus, qui veluti quædam eſt brevis & compendiaria via, qua diſcimus & rectè atque acriter de medicinâ judicare, atque in morbis gravibus & implicitis pauca quidem, ſed tempeſtiva remedia adhibere . . . quare nihil medico eſt bona mente optabilius,*

cum quâ verum à falso distinguere noscat, sine quâ aut omninò deflectet à signo, aut illud non nisi fere per labores & studia attinget.

Huartius dans son examen des Esprits, fait mention d'un célébre Médecin Espagnol qui n'avoit point son pareil lorsqu'il étoit question de disputer, d'agiter une question, de distinguer, de diviser de conclure: il avoit le don de la parole si éloquent, que ceux qui l'entendoient parler le croyoient capable non-seulement de guérir les maladies, mais même de ressusciter les morts: mais lorsqu'il vouloit se mêler de la pratique, il avoit la main si malheureuse que tous ses malades perissoient, ou il les précipitoit dans des maladies incurables.

Une éloquence mâle & fleurie sert beaucoup à un Orateur, qui peut par son discours & son art séduire & captiver l'esprit de son Auditeur; il n'en est pas de même d'un Médecin, la nature est sourde à tous les beaux discours; ses régles sont établies par son Créateur, elles sont immuables & constantes; ce sont

des ordres pour elle qu'elle ne peut point changer : point de discours qui la fasse fléchir ou qui puisse la persuader, elle va toûjours son train, & si le Médecin ne penétre ses mistéres, il ne réussira jamais à la soulager: or il ne peut acquerir cette connoissance que par le moyen des signes.

Bagl. l. 2. prax. Med. *Doctores Medici opera invenienda, non argumenta; indicationes novorum operum, non rationes probabiles: ratiocinia vestra sæpe cogunt & capiunt intellectum, rei verò naturam non attingunt.*

L'ouvrage qui a fait le plus d'honneur à Lomnius, ce célébre Médecin de Bruxelles qui vivoit il y a plus d'un siécle, est sans doute son tableau des maladies, comme le dit Monsieur Lebrethon, Médecin de la Faculté de Paris, qui a bien voulu le traduire & le commenter; & quoique ce livre ne parle ni de la cause du mal, ni des remédes, on ne peut en contester la grande utilité. C'est à cet Auteur qu'on peut adopter le passage de Bagl. *Omnes nubes brevi diluentur, si in solertissimum autorem inciderint, qui vera morborum signa*

diagnostica, sive diagnosim facilem morborum difficilium longo usu didicerit, & candide legentibus proposuerit.

Nous nous attacherons donc à raporter dans ce chapitre tous les signes de la pierre, soit dans le rein, soit dans la vessie; nous n'en omettrons aucun, & sur tout nous aurons grande attention à proposer les signes qui distinguent les sympthomes de la pierre, d'avec ceux d'autres maladies qui peuvent y avoir quelque ressemblance, pour éviter l'écuëil qu'Hippocrate marque dans ses Epidemiques: *Similitudines in morbis frequenter imponunt, & difficultates pariunt optimis etiam Medicis.* Hipp. l. 6. de morbis vulg. sect. 7. n. 49. Ecuëil qui n'est que trop frequent en médecine, puisque Sydenham le regarde comme une raison qui en a retardé le progrès. *Horum curationes hodie non desideraremus, nisi unius speciei morbus pro alio diversæ speciei substitutus fefellisset.* Ecuëil enfin dans lequel Gallien est tombé luimême, comme nous le ferons voir dans son lieu.

Pour détailler les ſignes de la pierre avec ordre & avec méthode, nous les diviſerons en trois articles; dans le premier nous propoſerons certains ſignes communs à la pierre du rein & de la veſſie.

Dans le ſecond nous détaillerons les ſignes de la pierre du rein, & nous obſerverons avec attention ceux qui les diſtinguent d'autres maux qui peuvent y avoir quelque reſſemblance.

Dans le troiſiéme enfin nous raconterons les ſignes de l'exiſtence de la pierre dans la veſſie avec la même ſcrupuleuſe attention de diſtinguer ceux qui pourroient donner le change.

ARTICLE PREMIER.

Des ſignes communs à la pierre du rein & de la veſſie.

Premier ſigne. La premiere & principale attention que j'ai lorſque j'examine un malade ſoupçonné de la pierre, eſt de l'interroger s'il eſt né de parens pierreux.

Il eſt certain que cette maladie eſt dans le catalogue des héréditaires, tout comme la Goutte, la Phtiſie, l'Epipelſie, d'étre chauve, d'être boiteux, &c. & quoique ce ne ſoit point ici le lieu de rendre raiſon pourquoi les maladies ſe traduiſent par heritage des peres aux enfans, nous obſerverons pourtant en point de fait que l'experience nous fait voir très-ſouvent, que les peres atteints de ces ſortes de maladies engendrent des enfans qui leur ſuccedent dans leurs maux comme dans leurs biens. Hipp. l'avoit obſervé avant nous; il nous dit que les chauves engendrent des chauves, les boiteux des boiteux, &c. *Semen enim genitale ex omnibus corporis partibus provenit, à ſanis quidem ſanum, à morboſis morboſum : ſi igitur ex calvis calvi gignantur, ex cæſiis cæſii, & ex diſtortis ut plurimum diſtorti, eademque in cæteris formis valet ratio.* Hipp. ſec. 3. lib. 32. de aëre locis & aquis.

On ne peut diſconvenir qu'on ne voye tous les jours par l'expérience & très-ſouvent, que les Goutteux, les Pierreux, les Chauves, les Epi-

leptiques, les Boiteux, les Phtisiques, & ceux qui ſont d'une couleur de vert de mer, qu'Hippocrate appelle *Cæſii*, ne tiennent de leurs peres ſur ces points.

Je conviens que ce n'eſt pas un ſigne qui ſoit certain & univoque; puiſque nous voyons, & il eſt même beſoin qu'il ſe trouve des enfans exemts des maladies de leurs peres; une bonne nourrice change ſouvent dans un enfant ces ſortes de diſpoſitions; l'enfant devenu plus grand peut par ſon genre de vie, ſon éducation, ſes exercices, contribuer beaucoup à les corriger, ſur tout lorſqu'il vient d'une mere ſaine & robuſte: *Principium morboſum poteſt emendari à principio ſano*: & les enfans retiennent plus de la mere que du pere, puiſqu'elle a plus de part à la generation que lui; & c'eſt par cette raiſon ſuivant Deſpeiſſes, célébre Juriſconſulte, qu'on appelle le mariage *Matrimonium*, & non pas *Patrimonium*.

Mais bien que ce ſigne ſoit équivoque & incertain; neanmoins il reçoit une nouvelle force, lorſqu'il

eſt joint avec d'autres que nous établirons bientôt, & fortifie alors la preuve de l'exiſtence de la pierre.

Second ſigne. J'examine en ſecond lieu le régime de vie du malade : ſi c'eſt un crapuleux, un luxurieux & un débauché de profeſſion, buvant quantité de vin & de liqueurs ſpiritueuſes, mangeant à toute (*a*) heure, d'une pareſſe outrée, couché le plus ſouvent ſur ſon dos nuit & jour, ou bien ſi c'eſt un homme de

(a) J'ai toûjours été perſuadé que les enfans étoient ſujets à la pierre pour deux raiſons ; la premiere parce qu'ils mangent à toute heure. Nous avons fait voir dans la diſſertation ſur la Goutte, que la perſpiration languiſſoit & étoit comme ſuſpenduë pendant quatre heures après le repas, ſi on redouble dans les enfans repas ſur repas, ſans donner loiſir à la perſpiration de rétablir ſon torrent, quelque ouverte que ſoit leur peau, la perſpiration eſt ſuſpenduë, & ſa matiere refoule dans les voyes de l'urine, &c. La ſeconde raiſon eſt le long ſéjour que les urines font dans la veſſie des enfans pendant la longueur de leur ſommeil, ce qui donne occaſion aux urines retenuës long-tems, de fixer le mucilage de la veſſie : auſſi Duret recommande d'éveiller la nuit les enfans pour leur faire rendre leurs urines, & les perſonnes qui les gouvernent ne doivent jamais oublier de les faire piſſer avant de les mettre au lit, c'eſt un moyen très-efficace, tout ſimple qu'il eſt, pour les garantir des pierres de la veſſie : pour celle du rein les enfans ne la connoiſſent point ; *ſed in puerili ætate calculi cauſa eſt, copia humoris craſſi ab edacitate, ipſaque urina craſſa quæ diutiùs in veſicâ imbeciliore ſubſiſtit ; propereaque rectè conſulunt qui pueros de noctu excitant ad meiendum, ipſoſque ut fortiter meiant hortantur.* Duretus in coacas Hippocratis, pag. 359.

cabinet, forçant ſans ceſſe l'eſpri
par l'excès de ſes méditations : en u
mot, que par les mêmes cauſes qu
procurent la Goutte, la perſpira
tion ait été ou ſuprimée ou conſi
derablement diminuée, alors je ſoup
çonne la pierre & les autres ſigne
qui l'annoncent, reçoivent une nou
velle force & une nouvelle évi
dence.

Troiſiéme ſigne. C'eſt une ardeur, un feu dans les urines qui a precedé tous les ſignes, ſoit univoques, ſoit équivoques. J'ai vû ces ardeurs d'urine être le prélude de la pierre ; juſques-là que les malades croyoient avoir la gonnorrhée, pour peu qu'ils ſe fuſſent expoſez à la prendre ; cette cuiſſon n'étoit pourtant que l'effet d'une ſalure redoublée dans l'urine qui devoit bientôt operer ſon effet dans les reins ou dans la veſſie, dont elle coaguloit & fixoit le mucilage.

Un de mes amis ſe trouva dans le cas, il craignoit fort une gonnorrhée qu'il avoit meritée, encore plus les reproches de ſa femme ; je lui fis obſerver que cette cuiſſon n'étoit

point ſuivie de cet écoulement puriforme vert ou verdâtre, qui dans les gonnorhées tache les chemiſes de la même couleur, & je la gueris par l'uſage du lait que je lui fis prendre pour toute nourriture pendant cinq jours; mais revenant à ſon premier régime de vivre, il fut bientôt tourmenté de la nephrétique.

Cette ardeur dans les urines eſt un ſigne qui ne manque jamais de préluder les pierres, ſoit dans le rein, ſoit dans la veſſie. J'en appelle à tous ceux qui en ſont atteints, ſi avant les autres ſignes ils n'ont pas éprouvé ces ardeurs dans les urines, & ſi dans la ſuite ils n'ont point vû éclorre d'autres ſignes plus parlans, comme des coliques nephrétiques, des ſupreſſions d'urine, douleur au bout de la verge, &c.

Quatriéme ſigne. J'examine en quatriéme lieu ſi le malade eſt ſujet à la Goutte de longue main, & ſi avant les ſympthomes qui le fatiguent du côté des reins ou de la veſſie, il n'a point été pris de quelque longue attaque de Goutte qui l'ait forcé à garder long-tems le lit. Ces cas

forment un ſoupçon bien légitime, qui fortifie beaucoup la preuve des éclairciſſemens que fourniſſent les autres ſignes.

Nous avons fait voir ci-deſſus la proche parenté de la Goutte avec la pierre ; que ces deux maladies comme deux ſœurs germaines reconnoiſſoient le même principe de leur production, & que très-ſouvent elles étoient compliquées.

Il faut pourtant obſerver que l'on voit bien de pierreux qui n'ont jamais eu la Goutte ; mais il eſt rare de voir des goutteux anciens qui ne ſoient ſujets à la pierre du rein ou de la veſſie.

La raiſon de cette diverſité dépend de ce que la matiere de la perſpiration s'étant frayée une route par les reins & par la veſſie, elle s'y porte volontiers, puiſqu'elle y trouve moins de réſiſtance, attendu que leurs canaux excretoires ſont toûjours ouverts. Il n'en eſt pas de même dans la Goutte ; les attaques redoublées bouchent les tuyaux excretoires qui la portoient dans les

articles, il s'y forme des matieres tophacées, alors elle prend la route des urines où elle trouve moins de résistance, & y forme des pierres de la maniere que nous l'avons expliqué.

ARTICLE SECOND.

Des signes de la pierre du rein, & de ceux qui la distinguent des autres maux avec lesquels elle peut avoir quelque ressemblance.

Premier signe. C'est une douleur fixe, pesante, obtuse, & point aiguë dans la région où le rein est situé ; cette douleur demeure dans cet état tout autant que la pierre ne s'engage pas dans les uréteres.

Le premier signe se trouve établi par Sydenham *de mictu sanguineo à calculo renibus impacto.* « L'an, dit-il, » 1660. la Goutte m'attaqua, l'accès » fut plus cruel & plus long que tous » ceux qui l'avoient precedé, je fus » obligé de rester deux mois entiers » couché sur un lit mollet, & cela

» dans l'Eté ; vers la fin de l'attaque » je ſentis une douleur ſourde & » obtuſe, principalement dans le rein » gauche, & quelquefois quoique ra- » rement dans le droit. Après que » je fus convaleſcent de la Goutte, » cette douleur des reins me reſta, » elle ſe faiſoit reſſentir par intervales » quoique ſuportable & non aiguë: je » n'avois pas encore eu un ſeul accès » de colique néphrétique (dont les » principaux ſignes ſont une douleur » énorme qui s'étend des reins le long » des uréteres juſqu'à la veſſie avec » un grand vomiſſement.) Quoique » je n'euſſe pas ces deux ſignes, je ne » laſſai pas de juger avec raiſon » que j'avois quelque grande pierre » dans le baſſinet du rein, dont la » groſſeur empêchoit la deſcente par » le conduit des uréteres ; c'eſt la » raiſon qui me garantiſſoit des deux » ſympthomes énoncés. Je trouvai » certainement pluſieurs années après » que je ne m'étois point trompé dans » mon idée, car l'an 1676. &c. »

Le ſecond ſigne. Eſt une douleur vive & poignante que le malade reſ- ſent dans le rein, & qui s'étend tout

ſe long des uréteres juſqu'à la veſſie : cette douleur eſt excitée par le calcul qui s'eſt engagé dans le canal de l'urétere, & qui ne ceſſe jamais de tourmenter le malade, que lorſque le calcul eſt deſcendu dans la veſſie, où qu'il eſt retourné dans le baſſinet du rein, c'eſt-à-dire dans la tête de l'urétere, qui, comme nous l'avons dit, forme dans l'homme le baſſinet du rein.

Cette douleur eſt ſi vive qu'elle ſurpaſſe toute patience humaine. J'ai oüi dire à des femmes qui avoient porté des enfans, & qui avoient auſſi été tourmentées de la nephrétique, qu'elles aimeroient mieux accoucher d'un enfant que d'une pierre du rein; Cardan en a dit autant.

Le troiſiéme ſigne, Eſt l'urine ſanguinolente; il eſt aſſez aiſé de concevoir qu'un calcul qui ſe détache & qui s'engage dans les uréteres, peut par ſon attrition entrouvrir quelque veine qui fournit un peu de ſang, & qui teint les urines en rouge.

Ce ſigne n'eſt pas conſtant & inſéparable de la néphrétique, puiſque

ſouvent il dépend d'autre cauſe que de la néphrétique, comme (*a*) Hippocrate l'a obſervé ; mais lorſqu'il ſe trouve joint avec les autres ſignes de la néphrétique il fait preuve, & c'eſt un des principaux qui diſtingue, lorſqu'il ſe rencontre, la néphrétique d'avec la colique, comme nous le dirons bientôt.

Dans la pierre du rein, rien ne contribuë tant à faire éclore ce ſymptome, c'eſt-à-dire l'excretion du ſang avec les urines, que l'exercice à cheval, la grande promenade, les exercices violens qui venant à ſecoüer un calcul inégal, anguleux, peuvent aiſément lui faire entrouvrir quelque petite veine.

Sydenham nous dit, parlant de lui-même, qu'il a obſervé la verité de ce fait: « Lorſque je m'étois beau-» coup promené & long tems, je » rendois de l'urine mêlée avec le

(*a*) Hipp. Aph. 74. l. 4. *Si ſanguis aut pus cum urina redditur renum aut veſicæ exulceratio ſignificatur. Qui ſponte ſanguinem cum urina effundunt iis in renibus venulam ruptam eſſe ſignificat.* Idem aph. 77. l. 4. *ſi quis ſanguinem & pus & ſquamulas cum urina fundat, graviſque odor adſit, veſicæ exulcerationem ſignificat.* Idem aph. 80. libr. 4.

ſang,

» ſang, ou que je faiſois beaucoup » de chemin à pied, ou que j'allois » en caroſſe ſur le pavé, quoique les » chevaux ne fuſſent qu'au petit pas » *Syd. de mictu ſang. à cal. ren. impacto.*

Quatriéme ſigne. Si le malade a été autrefois tourmenté de la néphrétique, & qu'il ait rendu quelque calcul pour petit qu'il ſoit, qu'après l'avoir rendu il ait été guéri, s'il vient à être tourmenté de pareilles douleurs, pour peu que vous trouviez quelqu'autre des ſignes quoique équivoques de ceux que nous avons propoſés, qui ſoit de la partie; ſoyez convaincus que c'eſt une douleur néphrétique cauſée par une nouvelle pierre qui s'eſt engagée de nouveau dans les uréteres, & que cette douleur eſt de la même eſpece, du même caractére que celle dont il a été autrefois tourmenté. Vous devez employer alors les mêmes remédes qui l'ont ſoulagé en pareil cas.

Dans ces ſortes d'occaſions j'ai recours à la ſaignée du bras pour prévenir l'inflammation, que je réitere

ſuivant l'âge & le temperament du malade; je le plonge enſuite dans le bain domeſtique juſqu'au menton que je réitere ſouvent, auſſi bien que les lavemens emolliens, ptizanne anodine, &c. pour relâcher la criſpature des uréteres, & faciliter par leur relâchement la deſcente du calcul.

Le bain domeſtique eſt le plus puiſſant de tous les remédes pour ſoulager la néphrétique, & pour faciliter la deſcente de la pierre, ſoit des uréteres dans la veſſie, ſoit de la veſſie au dehors.

J'ai été ſurpris que le ſçavant Praticien de Montpellier Riviere, 1°. ait voulu laiſſer ſouffrir le malade, & faire préluder des lavemens, des purgatifs, des fomentations, des linimens, des cataplaſmes, &c. avant d'avoir recours au bain, qui eſt pourtant, ſuivant l'experience, le plus excellent remede pour la néphrétique. 2o. Qu'il ne conſeille que le demi bain, qui ne peut jamais faire un ſi grand bien que le bain entier. 3°. Qu'il craigne qne les forces ſoient épuiſées par un long uſage du bain, puiſqu'il eſt certain que

la vivacité de la douleur les épuiſe bien plus que le bain, & qu'il convient lui-même que du moins tant que le malade y eſt plongé il ne ſouffre point, & que la douleur eſt ſuſpenduë.

Cinquiéme ſigne. L'engourdiſſement de la cuiſſe du côté de la douleur qui ſe réveille quand on fait la flexion de cette partie. Les reins ſont placez ſur le muſcle pſoas dont l'uſage eſt de faire la flexion de la cuiſſe conjointement avec l'iliaque, & le pectineus, lorſqu'une pierre contenuë dans la tête de l'uretere eſt un peu conſiderable, elle comprime ce muſcle & fait cet engourdiſſement, qui ne ſe trouve point lorſque les pierres ſont petites.

Sixiéme ſigne. La rétraction du teſticule du côté qui répond à la douleur, lequel monte juſque dans l'aine où il ſemble qu'il ſoit attaché. Dans la douleur vive & violente des uréteres, toutes les parties qui leur ſont anexées entrent dans une eſpece de convulſion qui ſe communique au cremaſter ou ſuſpenſoir du teſticule; cette même convulſion ſe

communique aussi souvent au sphincter de la vessie, & l'urine se trouve suprimée dans les néphrétiques affreuses, tout autant que la violente douleur persevere. Le sphincter de l'anus qui n'est qu'une continuité du sphincter de la vessie entre aussi souvent en convulsion & suprime les excrémens du ventre.

Riviere a observé que les purgatifs que l'on donne dans le tems de la douleur n'operent point. Il y a lieu de croire que l'irritation du reméde ne peut être ressentie de la nature, parce que pour lors elle est occupée de la violence de la douleur qui tient l'ame entierement attentive à ce qui

Hipp. aph. l'afflige le plus. *Ex duobus doloribus simul & eundem locum infestantibus, vehementior alterum obscurat.*

J'ai vû souvent decider en consultation que lorsque les évacuations par haut & par bas étoient indiquées on augmentoit considerablement la doze des remédes, pour éviter que la douleur ne supprimât l'effet d'une doze ordinaire.

Septiéme signe. Les envies de vomir & le vomissement même qui sur-

vient très-ſouvent dans les vives néphrétiques. Les reins, la veſſie, les uréteres reçoivent une membrane du peritoine, auſſi bien que l'eſtomac qui eſt la premiere enveloppe de tous les viſceres; d'ailleurs outre les nerfs de la paire vague, l'eſtomac reçoit des branches des plexus de l'abdomen formez par le tronc intercoſtal qui en fournit auſſi aux reins, aux uréteres, à la veſſie, &c. Cette membrane que le peritoine fournit à tous ces viſceres du bas ventre, ces diſtributions de l'intercoſtal qui ſe tiennent toutes les unes aux autres, entretiennent cette ſympathie, cette correſpondance des viſceres; ainſi les reins & les uréteres ne ſçauroient être conſiderablement ébranlez ſans que la ſecouſſe ſe communique à l'eſtomach, & que le vomiſſement ne paroiſſe, lequel ſuivant Lomnius eſt dans le commencement de la pituite, enſuite de la bile jaune, & enfin de l'érugineuſe, après quoi les douleurs diminuent.

Huitiéme ſigne. Lomnius a encore obſervé qu'au commencement de

l'accès on rend quelque peu d'urine cruë & claire, mais dans le fort de la douleur elle eſt entierement ſuprimée. Sitôt que la pierre eſt deſcenduë dans la veſſie, l'urine vient abondamment, elle eſt groſſiere & chargée de ſables & de graviers qui entrainent bientôt avec eux des petites pierres inégales, ou des éclats d'une plus groſſe pierre. Ces urines ſont quelquefois pleines de bulles & fétides, elles cauſent auſſi des envies frequentes de les rendre, & un ardeur au col de la veſſie. Cela dépend de ce que dans le commencement de la douleur le ſphincter de la veſſie, qui a commencé à entrer en contraction, filtre l'urine qui ne paſſe qu'en petite quantité & claire; lorſqu'il eſt tout à fait contracté l'urine eſt ſuprimée, quand la pierre eſt deſcendue dans la veſſie la douleur ceſſe, le ſphincter ſe relâche, l'urine vient pour lors en abondance, parce que les matieres qui avoient éte retenuës lorſque le ſphincter au commencement de ſa contraction ne laiſſoit paſſer que l'urine claire & en petite quantité; lorſqu'il eſt relâché

il laiſſe couler les matieres groſſieres retenuës auparavant ; les malades ont des frequentes envies d'uriner, & une ardeur au col de la veſſie, cela dépend de la ſalure des urines, comme nous l'avons dit ailleurs.

Tous ces ſignes joints enſemble, ou pluſieurs d'eux, établiſſent une diagnoſe certaine de la pierre dans le rein ; quoique j'avouë que chacun d'eux preſque peut dépendre d'autres cauſes lorſqu'il eſt ſeul & ſeparé des autres : & pour éviter qu'on ne prenne le change & qu'on ne traite une maladie pour une autre, comme je l'ai vû arriver, nous allons propoſer tout de ſuite les ſignes diſtinctifs qui nous font faire la difference de la pierre du rein d'avec d'autres maux, dont les ſympthomes peuvent lui reſſembler.

En premier lieu, la colique inteſtinale a quelquefois tant de raport avec la néphrétique, que j'ai vû de très experimentez Médecins s'y tromper. Cette attache membraneuſe qui lie le boyau colon avec le rein a quelquefois impoſé, parce que la douleur du boyau qui ſe communiquoit

au rein a fait croire que le rein étoit en faute. Gallien même dans son livre second *de locis affectis*, nous avouë s'y être trompé sur lui-même.
» Je me souviens, dit-il, que je fus surpris d'une douleur très-violente, il me sembloit qu'on me perçoit le dedans du ventre avec un villebrequin, c'étoit dans l'espace qui est entre les reins & la vessie, par lequel nous sçavons que passent les uréteres. Je me fis donner un lavement avec de l'huile de rhuë; & comme je m'éforçois à le rendre, je rendis avec le lavement (non sans une très-vive douleur) une humeur vitrée qui ressembloit à du verre fondu.
» En verité je croyois avoir une pierre arrêtée dans l'un des uréteres; mais cette humeur ayant été évacuée, & la douleur étant calmée, il parut clair comme le jour que ce n'étoit pas une pierre qui avoit fait le mal, qu'il ne falloit chercher querelle ni aux reins ni aux uréteres, & que les seuls intestins, principalement les gros, avoient souffert.

Il

Il eût été à ſouhaiter que Gallien ſe fût ſouvenu de cet aveu ſincere dans ſon livre ſuivant, qui eſt le troiſiéme *de locis affectis*; il ſe ſeroit épargné le ridicule d'une loüange outrée qu'il ſe donne lui-même, & que le paſſage que nous venons de citer dément. La voici.

» Pour moi réellement j'ai fait voir » ſoit en public, ſoit en particulier, » à tous ceux qui ont deſiré aprendre » quelque ſecte de moi, que dans la » ſcience de toutes ſortes de ſectes » perſonne ne pouvoit m'être preferé, pour n'en pas dire davantage. » Que ſi je veux ſoûtenir quelque » ſecte en particulier, quoique ſur » le champ & ſans préparation, je » parlerai de maniere que qui que ce » ſoit aura bien de la peine de me » mettre au ſac, car les raiſons ne » me manqueront jamais. »

Pour diſtinguer cette eſpece de colique d'avec la néphrétique, nous obſerverons 1°. Que dans celle-ci la douleur eſt fixe dans le rein, & s'étend le long des uréteres juſqu'au teſticule qu'elle fait remonter dans l'aine, au lieu que la colique inteſti-

nale eſt vague, & qu'elle occupe comme une ceinture le milieu du ventre. 2°. Que la colique inteſtinale augmente d'abord qu'on a pris des alimens, parce que l'eſtomac rempli comprime l'inteſtin colon qui entoure tout ſon fonds, & qui eſt le ſiége le plus ordinaire de la colique inteſtinale, au lieu que les alimens n'éfarouchent pas la néphrétique, mais plûtôt la ſoulagent. 3°. Que les évacuations par haut & par bas ſoulagent pour l'ordinaire la colique inteſtinale bien mieux que la néphrétique. 4°. Que les urines au commencement de l'attaque néphrétique ſont claires, au lieu que dans la colique elles ſont plus épaiſſes. 5°. Enfin dans la colique le vomiſſement eſt plus violent que dans la néphrétique; & quoique ce ſymptome ſoit commun à l'un & l'autre maladie, neanmoins le voiſinage du colon qui embraſſe le fond de l'eſtomac, produit de plus grands vomiſſemens que dans la néphrétique.

En ſecond lieu, le levain des fiévres intermittentes deguiſé, a quelquefois impoſé ſous les apparences

de la néphrétique. J'ai vû Monſieur Manadé, maître Chirurgien de cette Ville, qui eſt mort Doyen de ſa compagnie, attaqué d'une colique vive dans la région du rein droit, que l'on prit long-tems pour néphrétique. On le ſaigne & reſaigne par le bras, quoique dans un âge avancé, on le met diverſes fois dans le demi bain, on employe des lavemens de vin & d'huile de noix, & de toutes ſortes de compoſitions, on applique ſur la région des reins l'huile de ſcorpions de Mathiole, des cataplaſmes de pluſieurs façons. Point de ſoulagement.

Le malade étoit homme d'eſprit, de bon ſens & ancien praticien ; un des conſultans des plus jeunes lui propoſe de prendre du kina de trois en trois heúres delayé dans la ptizanne, avec une priſe de boüillon entre les deux priſes.

Les raiſons de ſon avis étoient 1°. parce que quelques jours avant ſon attaque de colique il avoit eu quatre ou cinq accès de fievre double tierce intermittente bien marquez, qui avoient diſparu ſans aucun

reméde & sans crise, & que d'abord la colique étoit survenuë; preuve certaine que le levain qui produisoit la fievre étoit le même que celui qui faisoit aujourd'hui son jeu sous la figure de la néphrétique. (Hippocrate nous recommande de donner grande attention aux maladies qui se succedent les unes aux autres.) 2°. Que suivant Morthon dans son chapitre 9. *de prothæi formi febris intermittentis genio*, *pag.* 236. on a souvent vû le levain des fievres intermittentes se déguiser & prendre la figure de plusieurs sortes de maladies. *Hæ febres haud raro plerosque alios morbos eosque acutissimos simulare solent, corticis Peruviani tamen viribus cedunt, & si cortex non exhibeatur, sæpius funestæ evadunt.* Or dans le cas present nous ne pouvions douter que nous n'eussions à faire avec une de ces fiévres intermittentes déguisées dont parle Morthon. 3°. Que la douleur revenant chaque jour à une heure certaine, un jour plus violente que l'autre, dont les impairs répondoient aux impairs, les pairs aux pairs, il paroissoit

marqué comme en gros caractére, que c'étoit la même fiévre double tierce dont il avoit été attaqué avant la colique que nous avions à combattre. 4°. Que les urines qu'il rendoit étoient rouges avec sédiment de même couleur ; (signe patognomonique, comme dit Bagl. que le mal est produit par un levain de fiévre intermittente) *lib. 2. prax. med. Si urinæ rubræ appareant cum sedimento coloris lateritii, scias sub quacumque formâ processerit morbus à fermento febrium intermittentium deducendum esse.* 5°. Que l'inutilité des remedes qu'on avoit déja pratiquez depuis plusieurs jours pour la néphrétique, étoit une preuve qu'il falloit changer de batterie, & envisager le mal sous un autre aspect. 6°. Que le kina qu'on lui proposoit n'étoit pas un reméde inconnu dont l'experience tirât à aucune dangereuse consequence, sur tout à un homme âgé ; d'autant mieux que le malade même faisoit grand cas du kina, & le donnoit indifferemment à toutes sortes de fiévres, même à celles où il ne convenoit point.

Les grands effets qu'il avoit vû produire au kina en divers rencontres, ou pour mieux dire la douleur, le déterminerent à faire l'essai de cette drogue salutaire : il en prit de trois en trois heures, & en trente-six heures il fut guéri.

Il est à observer que dans ce malade il n'y avoit point de supression d'urine, au contraire elle couloit en abondance, rouge, avec sédiment de même couleur; la douleur ne s'étendoit pas le long des uréteres, elle ne faisoit point de rétraction du testicule, mais elle revenoit à certaines heures chaque jour, dont le pair répondoit à l'impair, &c. signes certains & distinctifs que nous avions un levain de fiévre intermittente à combattre, & non une néphrétique, comme l'événement le justifia.

J'ai vû depuis un Ecclesiastique, constitué en dignité dans une Ville circonvoisine, attaqué de la même espece de colique; mêmes circonstances que celle du Sieur Manadé, & ce pendant trois mois. Il avoit pris deux ou trois grosses de lavemens, purgé cinquante fois,

baigné dans l'huile, dans des bains, des demi bains, il avoit avalé de l'opium à diverses reprises, &c. Je jugeai par ses urines rouges & celle de leur sédiment, par la douleur qui revenoit à certaines heures plus vive un jour que l'autre, par quelques accès de fiévre qui avoient precedé sa prétenduë néphrétique, & qui avoient disparu sans crise & sans reméde, que c'étoit une affaire du kina. Mon avis fut examiné en plein chapitre dont il étoit le chef; il passa à la pluralité des suffrages qu'on en feroit l'essai: trois once de kina avec un pot d'eau de fontaine pour le delayer opererent sa guerison.

En troisiéme lieu, les femmes histeriques, comme Sydenham l'a observé, sont quelquefois tourmentées de vapeurs qui ressemblent à la néphrétique, soit par la place que la douleur occupe, soit par les vomissemens qui sont de la partie, soit même parce que le douleur s'étend & s'allonge le long des uréteres; de sorte qu'on a peine à discerner si cette affection est ou vaporeuse ou néphrétique. Vous distinguerez ce cas si la mala-

de avant l'attaque a eu quelque grand revers affligeant qui lui ait tourmenté l'esprit, & si les matieres qu'elle vomit sont vertes, alors vous pouvez attribuer cela aux vapeurs & non à la néphrétique. *Quandoque hoc malum in alterutrum ex renibus incursans atrocissimo, quem illic parit, dolore paroxismum nephreticum omninò mentitur, idemque non solum doloris genere, locoque quo sævit, sed & adsitis vomitionibus immanioribus, tum etiam nonnunquam ex eo quod dolor per ureterum ductus propagetur; ita ut admodum ægre dignosci queat utrum hæc sympthomata ab incluso calculo, an verò ab affectu quodam hysterico enascantur; nisi forte casus aliquis acerbior, ægræ animum paulò antequam corriperetur discrutians, aut materiæ viridis per vomitum rejectio sympthomata ista affectioni histericæ potius, quam calculosæ, tribuenda esse docuerint.*

En quatriéme lieu quand nous trouvons des sympthomes équivoques de la colique néphrétique ou de l'intestinale, la consideration que nous avons proposée ci-dessus doit

faire un grand poids ; c'eſt-à-dire, que ſi le malade eſt ſujet à la goutte, s'il en a été attaqué depuis peu, c'eſt un grand motif pour faire pencher la balance du côté de la néphrétique, lorſque ces douleurs équivoques le tourmentent.

Nous avons dit ci-deſſus que la pierre & la goutte étoient deux ſœurs germaines, & qu'elles reconnoiſſoient le même principe de leur production. Meniot l'a dit d'une maniere fort éloquente dans la page 745. *Arthritici vix effugiunt nephritidem, ſunt namque hæ paſſiones conſanguineæ & collactaneæ, hoc eſt iiſdem oriundæ parentibus, eodemque pabulo connutritæ : quamobrem facete ludebat calculoſus Eraſmus, ſcribens ad amicum arthriticum, ſe affines eſſe, ſcilicet amborum ſororum arthritidis & nephritidis maritos, ac perſæpe alterum, abſque adulterii ſuſpicione, ad alterius uxorem accedere.*

En cinquiéme lieu, une douleur rhumatiſmale qui occupe exterieurement la région des reins, peut impoſer quelquefois, comme Baglivi l'a obſervé. Il nous en propoſe dans ſa

pratique le ſigne diſtinctif. Faites courber, dit-il, le malade juſqu'à terre, & lorſqu'il ſe releve demandez-lui s'il lui ſemble qu'on lui fend les reins par le milieu : que s'il dit qu'oüi, tenez pour certain que la douleur n'eſt pas néphrétique, mais bien rhumatiſmale dans les muſcles exterieurs.

ARTICLE TROISIE'ME.

Des ſignes qui prouvent l'exiſtence de la pierre dans la veſſie, & de ceux qui la diſtinguent d'autres maux qui pourroient avoir quelque reſſemblence avec elle.

Premier ſigne. Je commence par ceux qu'Hippocrate nous a enſeignez. Ceux, dit-il, qui ont des matieres glaireuſes dans leurs urines, qui ſe précipitent au fond du vaſe, ont la pierre dans la veſſie. *Quibus in urinis ſabuloſa ſubſident, his veſica calculo laborat.* Nous avons propoſé ce ſigne dans le chapitre précédent; nous avons fait voir que ſuivant les bons & fidéles interprétes, ce mot

ſabuloſa devoit ſignifier ces matieres mucilagineuſes, argilleuſes, gluantes, glaireuſes, tenaces, qui s'attachent fortement au pot de chambre des pierreux ; que l'adhéſion de ces glaires au pot de chambre étoit un ſigne très-univoque de la pierre ; mais que les autres glaires qui nagent dans l'urine ne l'indiquent point, &c. Il n'eſt point neceſſaire de répeter ici tout ce que nous avons dit touchant ce ſigne.

Second ſigne. Ceux qui ont la pierre dans la veſſie ont beaucoup plus de peine à rendre leurs urines quand ils ſont debout, que quand ils ſont couchez, ou ſur leur dos, ou ſur l'un des deux côtez. Le canal de l'urine dans cette poſture eſt libre, parce que la pierre tombe alors dans le fond de la veſſie ou dans ſes parties laterales. De-là vient que Riviere page 222. dit que lorſqu'en urinant l'urine s'arrête, le moyen de la faire ſortir ſans peine eſt de coucher le malade & de le ſecouer ; que pour lors la pierre tombe dans le fond de la veſſie, & ne bouche point le paſſage de l'urine.

Ce ſigne eſt tiré d'Hippocrate, qui dans ſa coaque 5. des maladies de la veſſie raportée par Duret fol. 359. nous dit, *Calculoſi eâ figurâ ſiti, ut ne calculus procidat in urinæ ductum, facilius illi meiunt* : & Duret dans l'explication qu'il donne de cette coaque, nous dit que la figure & la poſture la plus amie de la nature pour faciliter l'excretion de l'urine dans un pierreux, eſt de coucher le malade ſur ſon dos ou ſur l'un des deux côtez, afin que la pierre tombant par ſon poids dans le fond de la veſſie ou dans ſes parties laterales, ne ſe preſentât point au conduit de l'urine.

Troiſiéme ſigne. C'eſt une douleur dans le col de la veſſie qui ſe fait encore plus vivement ſentir à la fin de l'excretion de l'urine : cette douleur s'allonge & s'étend juſqu'à l'extrémité du gland où ſe termine l'urethre. Ce tuyau pincé vivement dans ſon principe, ſe contracte & ſe reſſerre, & il n'eſt pas ſurprenant que ſon point d'attache qui eſt au bout de la verge ſoit cruellement tiraillé, & que la douleur y ſoit ſi

vive. Cette douleur reſſemble aſſez à celle qu'on éprouve dans l'ardeur de l'urine, & on auroit aſſez de peine à les diſtinguer, ſi les autres ſignes de la pierre ne venoient au ſecours.

Quatriéme ſigne. C'eſt une eſpece d'irritation & comme de phlogoſe que l'on obſerve à l'ouverture du gland par où ſort l'urine, qui certainement ne dépend que du tiraillement & de la douleur preſque habituelle que nous avons obſervé dans cet endroit dans le chapitre précédent. Ce ſigne eſt équivoque ſeul & ſeparé, puiſqu'on obſerve la même choſe dans ceux qui ont la gonnorhée ; ſur tout dans ſon commencement, mais lorſqu'il eſt joint aux autres il fortifie la preuve.

Ce ſigne n'a pas été obſervé par les Auteurs, du moins je n'en ai lû aucun qui en ait fait mention. Cependant j'ai vû tailler un enfant par un célébre Lithotomiſthe à la Charité à Paris en 1699. Quoiqu'il ne trouvât point la pierre avec la ſonde le jour de l'operation, le Lithotomiſthe ſe détermina à faire l'operation,

par le ſigne dont nous venons de parler, mais principalement par l'aſſurance que lui donna le premier garçon chirurgien de cet Hôpital : qu'il avoit trouvé la pierre trois jours auparavant avec la ſonde. On lui tira une pierre que j'ai vûë & touchée, & le malade fut bientôt guéri.

Cinquiéme ſigne. Une demangeaiſon fourmillante dans la verge ou dans les parties du ſexe, qui oblige les uns & les autres à porter ſouvent la main aux parties, ſoit pour la faire paſſer en grattant, ſoit par un inſtint naturel qui nous fait porter la main dans les endroits où nous ſentons de la demangeaiſon ou de la douleur, même en dormant.

Sixiéme ſigne. C'eſt un poids que l'on reſſent dans le perinée, ſur tout lorſque la pierre eſt un peu grande, accompagné d'une douleur gravative. Une pierre de deux, trois, ou quatre onces ne peut jamais manquer de produire ce ſigne par ſon poids, & ce ſigne eſt très-univoque, lorſqu'il ſe trouve ſecouru des autres.

Septiéme ſigne. C'eſt une très-

grande difficulté de rendre les urines qui ne peuvent venir qu'avec des efforts redoublez, ſemblables à ceux d'une femme qui eſt en travail d'enfant; & ces efforts ne produiſent que très-peu d'urine qui coule goute à goute, encore les malades ſont-ils obligez de tirailler & d'étendre la verge frequemment pour faire ſortir ces goutes d'urine.

J'ai vû des enfans de huit ans atteints de la pierre, porter toûjours leur main à leur partie, la tirailler, l'étendre pour favoriſer l'excretion de l'urine, & j'ai admiré que la nature avoit apris à ces enfans ce que les adultes ſçavent par leur experience.

Huitiéme ſigne. C'eſt une envie d'aller à la ſelle qui ſe trouve jointe avec les efforts de rendre les urines; les excrémens du ventre ſortent même par ces ſortes d'efforts. Riviere page 222. attribuë ce dernier ſigne à la connexion du muſcle ſphincter de la veſſie avec celui de l'anus, & à ce qu'ils reçoivent tous les deux des rameaux du même tronc: mais j'ai toûjours crû que cela dépendoit

de la forte compreſſion des muſcles de l'abdomen, qui aident non-ſeulement l'excretion de l'urine, mais même celle des excrémens du ventre.

Quoique la veſſie ait des fibres muſculaires capables de contraction, que les inteſtins en ayent auſſi, & que l'on puiſſe regarder ces parties comme des muſcles creux ; il eſt pourtant certain que la forte compreſſion des muſcles de l'abdomen aide infiniment la contraction particuliere de ces deux organes ; ainſi il n'eſt point ſurprenant que lorſque ces muſcles de l'abdomen ſe contractent avec force, ils contribuent beaucoup à faire ſortir les excrémens de l'une & de l'autre cavité.

Ces deux derniers ſignes que nous venons de décrire ſont équivoques & communs avec les carnoſitez ou calloſitez qui ſurviennent au canal de l'uréthre ; il eſt conſtant qu'il faut des efforts infinis pour avoir quelques gouttes d'urine ; qu'il faut tirailler & allonger la verge pour en favoriſer la ſortie ; que dans l'un & dans l'autre mal vous verrez le malade

lade aller à la ſelle par les mêmes efforts qu'il fait de rendre les urines.

Les ſignes diſtinctifs de l'un d'avec l'autre ſont 1o. Que dans les carnoſitez ou calloſitez de l'urethre, des longues gonnorrhées ont precedé qui ont éludé les remédes des chirurgiens les plus experimentés. 2o. Que pour les ſupprimer & pour avoir un reſte de payement convenu, ils ſe ſont ſervis des injections faites avec de l'eau de quercetan, d'eau de forge, du vitriol, &c. 3o. Que dans ces ſortes de malades on trouve une humeur dans la perinnée bien marquée vers la racine de la verge. 4o. Que lorſqu'on veut ſonder ces ſortes de malades pour éclaircir le fait, ſi c'eſt une pierre ou une carnoſité, on trouve un obſtacle à la ſonde, & pour peu qu'on veüille le forcer on met le malade tout en ſang, & on le jette dans une hemoragie qui a été ſouvent ſuivie d'une inflammation dans les parties. 5o. Qu'avant que la carnoſité occupe tout le canal de l'uréthre, le malade rendoit les urines plattes comme

un ruban, ce qui dépendoit de la naiſſance de la carnoſité qui comprimoit l'urine, & faiſoit ſortir ſon jet de cette figure : quelquefois quand la carnoſité étoit petite & ronde, l'urine ſortoit comme en fourche, ayant été pour ainſi dire partagée en deux par la carnoſité de la figure d'un pois. 6o. Vous ne trouvez point alors les autres ſignes de la pierre que nous avons propoſés.

Dans la veritable pierre tous les ſignes diſtinctifs de la carnoſité que je viens de propoſer manquent, à moins que l'une & l'autre maladie ne ſe trouvaſſent compliquées enſemble.

Neuviéme ſigne. L'urine ſe ſuprime après qu'on a commencé d'uriner, on la voit s'arrêter au milieu de ſa courſe : cela vient de ce que la veſſie par ſa contraction pouſſe la pierre vers ſon col où elle forme un obſtacle à la ſortie de l'urine ; à peu près comme un bouchon enfoncé dans une bouteille, lorſqu'on vient à la renverſer pour en vuider le vin, on voit quelquefois tout-à-coup le vin s'arrêter & ne couler

plus, parce que le bouchon ſe preſente au goulleau de la bouteille, & empêche la ſortie du vin.

Dixiéme ſigne. Si un malade ſujet à la colique néphrétique, accoûtumé de rendre après les douleurs des calculs par les urines; s'il ſe trouve une attaque de néphétique qui n'aura été ſuivie de l'excretion d'un calcul à ſon ordinaire; c'eſt un ſigne certain d'une pierre, pour peu qu'il y ait quelque ſympthome qui travaille & fatigue la veſſie : que ce calcul deſcendu, n'étant pas ſorti comme les autres, a reſté, qu'il a augmenté couche ſur couche, qu'il eſt déjà devenu ſi grand qu'on ne peut eſperer qu'il ſorte comme ont fait les autres; & dans ce cas lorſque vous trouverés un malade qui a de la peine à rendre ſes urines, vous pouvés conjecturer hardiment qu'il y a une pierre dans la veſſie.

Onziéme ſigne. Les frequentes érections ſont encore un ſigne de la pierre; l'irritation de la veſſie & de l'uréthre ſe communiquent aiſément aux érecteurs qui entrent en contraction.

Douziéme signe. C'est l'inquiétude du malade. Ils ne peuvent rester en repos ni demeurer en aucune place, ils se tourmentent toûjours ; & lorsque la pierre est grande ils ne peuvent demeurer debout ni aller à cheval sans souffrir davantage, & s'exposer à rendre du sang par les urines, à cause de l'attrition de la pierre qui ouvre quelque vaisseau sanguin.

Treiziéme signe. Dans la pierre les calmants font du bien ; les diurétiques & autres remédes acres qui poussent avec force vers les voyes des urines, font un grand mal, comme Manget le rapporte fol. 304. n. 10.

Il y a lieu de croire que Duret a voulu parler de ces sortes de diurétiques violens, lorsqu'il condamne en thése tous les remedes qu'on propose pour dissoudre la pierre. *Temeraria est omnis medicina, pestifera & sæpe mortifera, quæ frangendo vesicæ calculo adhibetur ; cui profuerit vidi adhuc neminem, permultos autem quibus exitio illa fuit.* Il confirme ce qu'il a avancé par

une obſervation mémorable d'Hippocrate, tirée du cinquiéme livre des epidemiques. *Lariſſæ Theophorbi puer calculoſam habebat veſicam, glutinoſum quidquam permeiebat, idque difficulter cum ſummo dolore; tum initio, tum faciens finem meiendi, præputium manibus confricabat. Hic cum bibiſſet accerrimum diureticum, nihil in veſicam ſeceſſit, nihil ex veſicâ exceſſit, vomuit autem multum puriforme & bilem; ac tum hujuſmodi altera tranſmittebat infra per alvum; venter dolebat admodum & intus incendio conflagrabat, reliquum vero corpus frigidius erat glacie, omnibus membris captus erat, nec voluit quidquam aſſumere. Huic magna erat ipſius alvi exulceratio, à forti nimium medicamento ſeu pharmaco: periit à potione tertium agens diem.*

Mais j'eſpere que le reméde que je dois propoſer bientôt pour diſſoudre la pierre, ſera exemt de cette cenſure, puiſqu'il eſt d'une nature très-oppoſée à celui qui cauſa la mort de l'enfant de Teophorbe, & que les propoſitions que j'avance-

rai pour établir la convenance du mien, mettront ſon efficacité dans tout ſon jour.

Quatorziéme ſigne. Le malade atteint de la pierre lorſqu'il ſe promene dans les ruës, marche les jambes écartées ; ce ſigne a été obſervé par Baglivi dans ſon premier livre de pratique page 117. *Si frequenter mentulam contrectet patiens, ſi cum meiere incipit deſidendi quoque voluntate teneatur, ſi dum per urbem incedit, divaricatis cruribus obambulet, ex tribus hiſce ſignis de calculo veſicæ certior fies.*

Le même Auteur a obſervé que les douleurs des hemorroïdes internes impoſent quelquefois & font ſoupçonner la pierre dans la veſſie; mais il eſt aiſé de les diſtinguer, puiſque les douleurs de la pierre ſont & plus atroces & plus frequentes que celles des hemorroïdes. *Hemorroïdum internorum dolores mentiri ſolent dolores calculi in veſicâ latentis ; hi tamen multo ſunt atrociores & frequentiores quam illi.* Le ſchirre auſſi de la veſſie imite les ſympthomes de la pierre, comme

le même Auteur dit l'avoir vû. *Calculum vesicæ ad amussim mentitur schirrus vesicæ, ut bis vidimus.*

Quinziéme signe. Manget (*a*) raporte un signe tiré de Groënevelt, que les malades qui sont attaquez de la pierre ont pour l'ordinaire beaucoup de soif & demandent souvent à boire : il en rejette la cause sur la grande quantité d'urine qu'ils rendent, & que la serosité du sang doit être remplacée par la boisson. Pour moi j'en accuse une autre : la disposition saline des humeurs que nous avons observée dans les pierreux, leur procure cette soif ; leurs cris & leurs plaintes continuelles y contribuent ; & certainement ce ne sçauroit être la quantité des urines qu'ils rendent qui les altere, car quoiqu'ils urinent souvent, neanmoins c'est si peu à la fois, qu'un homme sain rendra autant d'urine en une seule fois, qu'un pierreux en trente.

Seiziéme signe. C'est le plus certain de tous que le tact de la sonde

(a) *Manget fol.* 304. *tom.* 1. *in verbo, Calculus.*

lorſqu'on l'introduit dans la veſſie, & que heurtant contre la pierre elle fait un bruit qui ſe fait entendre non-ſeulement à l'operateur qui ſonde, mais même aux aſſiſtans; c'eſt un ſigne après lequel on ne peut en aucune maniere révoquer en doute l'exiſtence de la pierre dans la veſſie.

Bagli. lib. 1. Prax. Med. *Signum omnium certiſſimum calculi in veſicâ latentis eſt, ejuſdem contactus à cathetere factus, reliqua ſigna fallunt etiam peritiſſimos.*

On doit pourtant obſerver, comme nous l'avons dit ailleurs, que ce ſigne tout certain qu'il eſt pour prouver l'exiſtence de la pierre, ne doit point faire préſumer par ſon abſence que la veſſie ſoit exemte de pierre lorſque les autres ſignes s'y trouvent; puiſqu'on a ſouvent ſondé des pierreux diverſes fois, ſans avoir trouvé la pierre avec la ſonde, quoiqu'elle y fût, ce qui arrive vrai-ſemblablement lorſque la pierre eſt encyſtée (nous en parlerons dans le chapitre ſuivant) ou lorſque la veſſie du malade eſt ſi ample, que la pierre ſe niche dans quelque partie laterale où la ſonde ne touche point.

Le

Le ſigne que fournit l'introduction du doigt dans (*a*) l'anus pour découvrir la pierre dans les enfans, & même dans les adultes lorſqu'elle eſt grande, va de pair avec l'éclairciſſement qu'on tire de la ſonde; il eſt ſûr que par cette introduction du doigt on trouve la pierre, puiſque le boyau rectum eſt immédiatement placé ſous la veſſie, qu'on en conjecture la grandeur, & même qu'on en diſtingue quelquefois le nombre.

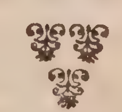
Nous avons un peu étendu ces ſignes de la pierre, ſoit du rein, ſoit de la veſſie; leur narration ſera peut-être ennuyeuſe au lecteur, mais en même tems utile au Médecin, qui par leur moyen diſtinguera la pierre d'avec d'autres maux qui peuvent lui reſſembler, & ſe gardera bien de fatiguer le malade par des remédes qui conviendroient aux maux qui imitent la pierre par quelques ſignes,

(a) *Certum eſt cum digitum in anum puerorum intrudunt, vel catheterem per urethram inveſicam puerorum immittunt & explorant ſæpius calculus an ſit, vel quotuplex ſit, magnus aut parvus, unus vel plures: multum enim intereſt medico hæc omnia noviſſe.* Mangetus pag. 304. in verbo, calculus.

lesquels remédes seront non-seulement inutiles à la pierre, mais même nuisibles.

Ces signes sont le fruit de l'experience & de l'observation de nos meilleurs Auteurs, fruit qui enrichit veritablement la médecine, & mille fois préferable à tous ces éforts d'esprit & d'imagination pour composer quelque nouvelle hipotése.

L'experience & l'observation sont, pour ainsi dire, les deux filles suivantes & les confidentes de la nature: c'est par leur moyen que nous sçavons les secrets de leur maitresse; sans elles nous ne devinerons jamais ce qu'elle fait, ce qu'elle veut faire, ce qu'elle souffre; point d'esprit assez sublime qui puisse sans leur secours entrer dans ses secrets. *Non fingendum, aut excogitandum, sed experiendum quid natura faciat aut ferat.*



CHAPITRE QUATRIE'ME.

Du moyen pour dissoudre les pierres, soit dans le rein soit dans la vessie, les rendre fluides, & procurer la sortie des matiéres qui les composent par la voye des urines.

IL faut convenir que le sort d'un pierreux est bien déplorable, il souffre depuis plusieurs années, le moindre excès qu'il fait lui coute cher; jamais il ne s'expose impunément à la supression de la perspiration que ses douleurs ne se réveillent avec furie; tous les changemens de tems sont fâcheux & orageux pour lui, sa pierre est, pour ainsi dire, un barometre & un termometre tout ensemble, qui l'avertit des inegalités de l'air & des saisons; il a la douleur de se voir impotent, tourmenté, affligé, tandis que les autres se portent bien, il avalle une infinité de re-

médes dans l'esperance de guérir; avant qu'il convienne d'avoir la pierre, ils portent tous à faux, ils aggravent sa douleur au lieu de le soulager, & après mille tourmens on lui propose l'operation de la taille, comme le seul & unique reméde qui puisse mettre fin à son martire, & prévenir les maux dont la pierre menace, qui sont la contusion, l'inflammation, la gangrene & l'ulcere de la vessie, aussi bien que l'ardeur, la diminution ou la supression d'urine, sans compter le dommage qui peut arriver à raison de la sympathie aux parties voisines de la vessie. *Ergo nihil opis adferri potest calculosis quam incidendo, ut visum est Præceptori, cum absolute omni molestiâ cupiunt expediri ac defungi periculis quæ inferuntur à calculo; sunt autem vesicæ contusio, inflammatio, gangræna, exulceratio, stranguria, ischuria & impedita egestio cum sympathia reliquarum vicinarum & sociarum partium.* Duret fol. 361.

Le Médecin (ajoûte Duret) doit faire ce raisonnement, « si je » laisse le malade à son sort, je crains

» pour ſa vie, ſi j'ordonne de le » faire tailler, je crains la cruauté & » l'événement du reméde; cependant » tout le monde convient qu'un ſa- » lut incertain eſt préferable à un » deſeſpoir certain; il vaut donc en- » core mieux hazarder l'operation » dans un pierreux que de l'abandon- » ner à une mort certaine. Cette ope- » ration ne regarde pas la médecine, » & Hippocrate a prononcé qu'il fal- » loit la laiſſer faire aux Chirurgiens » experimentez dans cet art. »

J'ajoûte que ce qu'il y a encore quelquefois de bien malheureux, eſt que le malade guéri de la pierre n'eſt point delivré de la diſpoſition qui l'avoit fait naitre, puiſque nous la voyons ſouvent reparoitre, car un Magiſtrat diſtingué dans cette Ville fut taillé trois fois.

Je n'exagere rien dans ce que je viens d'avancer; à Dieu ne plaiſe que j'aye voulu mettre ce tableau devant les yeux des pierreux, ou pour les moleſter, ou pour leur ôter le courage; mais j'eſpere que ce coup d'œil fera qu'ils prêteront volontiers l'oreille au reméde que je vais pro-

poser, & les engagera à examiner les preuves que je raporte de sa convenance; sur tout s'ils font réflexion que l'essai ne tire à aucune fâcheuse consequence, & qu'il n'en peut jamais résulter qu'un très-grand bien pour eux.

Il faut que l'esprit se dégage des préjugez d'incurabilité sur ce mal; ce seroit faire injure à l'Auteur de la nature, de croire qu'il nous ait refusé des remédes simples & naturels pour guérir les maux dont nous sommes affligez. Il n'est question que de les chercher, de les trouver & d'en faire usage après qu'on les a découverts.

Je me flatte que les pierreux feront l'essai du mien; il s'en trouve souvent d'assez crédules, comme j'en ai vû, qui ont pris des remédes d'un trompette passant, lequel ne sçavoit ni lire ni écrire, qu'ils achetoient bien cher, qu'ils prenoient sans les connoitre; à plus forte raison dois-je esperer qu'on fera cas de celui que je vais proposer: ce reméde est connu de tout le monde, jamais sujet au *qui pro*

quo, & d'ailleurs on ne peut m'accuſer d'aucun motif intereſſé, puiſque je n'en demande rien à perſonne.

Le reméde donc que je propoſe pour diſſoudre la pierre dans les reins & dans la veſſie, eſt *la boiſſon des eaux minerales de Bareges, leur injection dans la veſſie, & la douche de ces mêmes eaux ſur la region hypogaſtrique, ou ſur la région des reins, & des lavemens de cette eau.*

Pour donner une évidence démonſtrative à ce que je viens d'avancer, j'établirai les propoſitions ſuivantes, que perſonne, je me flatte, ne me conteſtera.

Premiere Propoſition.

Il eſt conſtant en bonne chimie que pour diſſoudre un corps il faut employer un menſtrue ou diſſolvant approprié : qu'il eſt beſoin pour la diſſolution de chaque mixte, d'un diſſolvant qui lui ſoit analogue.

Malgré les recherches des Chimiſtes on n'a point encore trouvé ce

dissolvant universel qui puisse également dissoudre toute sorte de corps, quelques efforts que fassent Paracelse, Vanhelmont, Starckius, pour nous le faire croire.

Ettmuller qui donna assez & peut-être trop dans le miraculeux (pour ne pas dire fabuleux) se mocque de Glauber, qui prétend tirer ce menstrue universel du nitre. *Interim ridendus est Glauberus, qui ex nitro voluit componere menstruum universale.*

Nous établissons donc qu'il conste par la chimie pratique, que les corps differens ne peuvent être dissous, qu'on n'employe des dissoivans differens, chacun approprié & convenable au corps que l'on veut dissoudre.

Ce que je viens d'avancer se prouve par des faits chimiques: l'esprit de nitre dissout l'argent, & ne touche point à l'or; ajoûtez à une livre d'esprit de nitre quatre onces de sel armoniac; dès qu'il sera fondu vous aurés un dissolvant different qu'on appelle l'eau regale: cette eau fondera l'or & ne touche

point à l'argent, ni l'eſprit de nitre ni l'eau regale ne fondent point la cire dont on ſe ſert pour boucher les bouteilles qui les contiennent.

Le Chimiſte François rend raiſon de ces phénomenes, & dit que ſi l'eau régale ne diſſout point l'argent, c'eſt parce que les pointes de l'eſprit de nitre, ayant été groſſies par l'addition du ſel armoniac, gliſſent ſur les pores de l'argent, n'y peuvent point entrer à cauſe de la diſproportion des figures, au lieu qu'elles s'introduiſent dans l'or dont les pores ſont plus grands pour y faire leurs ſecouſſes; ſi au contraire l'eſprit de nitre diſſout l'argent, c'eſt parce que les pointes en ſont aſſez ſubtiles & proportionnées pour entrer dans les petits pores de ce métal, & par leur mouvement en écarter les parties. Ces mêmes pointes peuvent auſſi entrer dans les grands pores de l'or, mais elles ſont trop menues & trop pliantes pour agir ſur ce corps; on a beſoin des couteaux & plus forts & plus tranchans qui en rempliſſant davantage les pores, ayent la force de le diviſer.

Il ajoûte que si l'on considere l'un & l'autre métal avec un microscope, on verra que les pores de l'or sont beaucoup plus ouverts & plus grands que ceux de l'argent, mais en plus petite quantité, que cette circonstance explique très-bien d'où vient que l'or est beaucoup plus pesant que l'argent, quoiqu'il ait des pores plus grands; car comme ils sont distincts les uns des autres, il y a une matiere très-compacte qui fait toute sa pesanteur; cette matiere est comme interceptée entre les pores; mais les pores de l'argent étant fort proches l'un de l'autre & en grande quantité entourent moins de matiere solide, & par conséquent il doit y avoir moins de pesanteur.

Lemery, cours de chimie, p. 583.

L'antimoine qui est d'un si grand usage dans la médecine, & que Guy Patin a tant decrié dans ses lettres, ce mineral qui a été flétri par Arrêt du Parlement en 1566. & rehabilité par autre un Arrêt de la même Cour en 1650. est dissout en partie par une lessive ordinaire & commune qui se fait en le lavant souvent avec la même eau chaude, tandis que l'eau

forte ni fait rien, il n'y a que l'eau régale qui puisse le diviser. Willis parlant de ce mineral, dit : *Minimis patescit injuriis, maximis autem impervium, ex æquo clades & triumphos numerat. Quædam ejus particulæ adeò solutæ jacent, ut in menstruo quovis oleoso, aut à lixivio communi educantur, interim aliæ ita pertinaciter cohærent ut aqua fortis illas non omninò adoriatur : sola aqua regia huic suffusa corrodit, quæ adeò violenter hoc præstat, ut fumus indè excitatus illico totas ædes obscuraverit.*

Will. cap. 9. lib. de ferm. & dissolutione corporum.

Il résulte de cette doctrine & de ces faits, qu'il faut dans la dissolution des corps employer des dissolvans proportionnez aux mixtes que l'on veut dissoudre, que le dissolvant d'un corps ne peut servir pour un autre dont les pores seront de differente grandeur & de differente configuration. *Solventia pro ratione particularum quæ in ipsis præpollent, in peculiarem & determinatam materiam agunt.*

De cette premiere proposition je tire deux grandes conséquences.

Premiere consequence. C'est qu'on

peut trouver un diſſolvant qui attaquera la pierre ſans endommager la veſſie, quoique la pierre ſoit plus ſolide que la veſſie qui la contient, puiſque nous voyons que l'eau régale diſſout l'or, l'eſprit de nitre l'argent ; cependant ni l'un ni l'autre de ces diſſolvans ne touche pas à la cire qui leur ſert de bouchon.

Seconde conſequence. (Que je raporte en paſſant, quoiqu'indifferente au ſujet que je traite.) Le ſyſtéme de ceux qui vouloient expliquer la digeſtion par des fermens diſſolvans, paroît inſoutenable, puiſqu'on ne pourra jamais ni trouver ni concevoir un (*a*) diſſolvant univerſel, capable de fondre & de diſſoudre tant de differentes ſubſtances qui nous ſervent de nourriture. Les alimens par exemple que nous tirons des

(a) *Scio chimicos mirabilia venditare de menſtruo quodam univerſali, cujus afflatu unumquodque corpus in principia ſeu elementa primigenia facillimè reſolvi poteſt. Sed licet Helmontius arcanum hoc proprio labore eruiſſe jactitet & quotidie nunc chimia adepti in hanc metam aſpirent, tamen plurimos in hoc opere, non ſecus ac in lapide philoſophico, ſpes & votum fefellerunt.* Williſius, cap. 9. de fermentatione.

animaux, ſoit de leurs parties, ſoit de leurs humeurs, les fruits, les racines, les graines, les feüilles des vegetaux, les champignons, truffes, morilles, &c. au lieu que tout eſt ſoûmis au broyement, à la trituration qui execute la digeſtion, pour ainſi dire, dans un tour de main.

Auſſi pluſieurs qui avoient été les plus entêtez des levains digeſtifs, (dont j'étois du nombre) s'en étoient deſabuſez avant même que la fermentation fût tombée dans le diſcrédit où nous la voyons aujourd'huy.

Seconde Propoſition.

Les corps, dont le ſel fait le lien principal, doivent être diſſouts par des diſſolvans ſalins ; & ceux dont le ſouffre fait principalement la tiſſure, doivent être fondus par des diſſolvans ſulphureux ; de ſorte que c'eſt un axiome reçû ſans conteſtation de tous ceux qui ſont ſeulement initiez dans les principes de la chimie, que les corps ſalins ſont fondus par des diſſolvans ſalins, les

corps sulphureux par des dissolvans sulphureux, *Salina salinis, sulphurea sulphureis solvuntur.*

» Voulez-vous fondre des métaux, » dit Willis, il faut vous servir des li- » queurs salines très-fortes qu'on tire » du vitriol, du nitre, de l'alum, du » sel marin, de l'arsenic, &c. chacun » ou plusieurs d'eux joints ensemble » fournissent par la distillation des » liqueurs salines très-fortes, pro- » pres à dissoudre avec promptitude » les corps métalliques dont le lien » est un principe salin. Et comme le » feu actuel détruit les corps sul- » phureux en enlevant les souffres » qui sont de la même nature que » lui; de même aussi les puissans dis- » solvans (qu'on apelle le feu po- » tentiel) fondent & détruisent les » corps qui abondent beaucoup en » sel comme les métaux. »

Le même Auteur prétend que la solidité & le poids des métaux dépendent du sel dont ils abondent. *Sal paulo fixioris est naturæ & rebus compactionem & soliditatem nec non pondus & durationem largitur.*

» A l'égard des mineraux, leur

» composition n'est pas si facile à
» dissoudre, mais il faut des men-
» strues très-forts qu'on tire des sels
» par la distilation ; la raison en est
» de ce que leur concretion étant
» faite par un sel très-abondant qui
» cloue & attache comme un fort
» lien les autres parties de ce mixte,
» d'où dépend leur solidité & dureté;
» il n'y a que les seuls menstrues
» salins qui puissent en venir à bout.

» Dans la dissolution du métal ou
» mineral, les parties salines fluides
» du dissolvant s'attachent étroite-
» ment aux sels fixes du mixte,
» détachent leurs liens & s'unissent
» avec eux.

» A l'égard des dissolvans sulphu-
» reux qu'on tire en forme d'huile
» des corps qui abondent en sou-
» phre, ou par la distillation comme
» les huiles de genevrier, thereben-
» tine, & semblables, ou par ex-
» pression comme l'huile d'olive, d'a-
» mande, de graine de lin & autres,
» on les employe avec succès pour
« tirer les parties sulphureuses des
» mineraux qu'elles enlevent pures
» & sans aucun mélange : c'est ainsi

» que l'huile de therebentine ou de » lin tire du ſouphre commun la » partie combuſtible, tandis que la » ſaline que le diſſolvant n'a pas tou- » ché, ſe criſtaliſe, comme un cha- » cun le peut voir dans la prépara- » tion du baume de ſouphre. » *Willis cap. 9. de diſſolutione corporum libro de fermentatione.*

» Voulez-vous diſſoudre un corps » ſulphureux, employez un diſſol- » vant ſulphureux : c'eſt ainſi que ſui- » vant le Chimiſte Fançois on tire » les reſines de jalap, de turbith, de » ſcammonée, de benjoin, &c.

Lemeri pag. 450. » Mettez, dit-il, dans un grand » matras une livre de jalap groſſiere- » ment pulveriſé, verſez deſſus » de l'eſprit de vin alkooliſé juſqu'à » ce qu'il ſurpaſſe la matiere de qua- » tre doigts; bouchez le matras avec » un autre dont le col entre en de- » dans, & ayant lutté les jointures » avec de la veſſie moüillée, mettez » la matiere digerer pendant trois » jours au feu de ſable, l'eſprit de » vin ſe chargera d'une couleur jau- » nâtre. On peut tirer, dit-il page

Id. 451. » 451. les réſines de turbith, de ſcammonée

» ſcammonée, de benjoin, &c.
» L'eſprit de vin qui eſt un ſouphre eſt
» auſſi un menſtrue convenable pour
» extraire les reſines qui ſont des
» ſouphres groſſiers, il en faut mettre
» aſſez pour diſſoudre ce qu'il y a de
» reſines, &c.

De tous ces faits & de tous ces principes de chimie, nous pouvons conclure avec verité, que les corps ſalins ſont diſſouts par des diſſolvans ſalins, les ſulphureux par des ſulphureux. *Salina ſalinis, ſulphureæ ſulphureis ſolvuntur.*

On peut de cette propoſition bien établie & bien prouvée, conclure que ſi nous ſommes aſſez heureux pour trouver un diſſolvant ſulphureux très-puiſſant, nous parviendrons à diſſoudre la pierre, ſoit dans les reins, ſoit dans la veſſie, puiſque comme nous l'avons prouvé dans le chapitre précédent, elle n'eſt qu'un corps pétri principalement de ſouphre.

Troiſiéme Propoſition.

L'eau eſt le menſtrue naturel &

le diſſolvant des ſels, elle les fond tous & les rend fluides, elle en détache même des mixtes, dont la tiſſure n'eſt pas extrêmement ſerrée comme des vegetaux.

Nous voyons par exemple que le ſel de la terre qu'on tire des caves eſt fondu par l'eau, que l'on fait enſuite évaporer pour en faire le ſalpétre : on tire de la même maniere les ſels lixivieux de la cendre des plantes.

Cette propoſition eſt ſi connuë de tout le monde, & tellement à la portée du ſens commun, qu'il ſeroit inutile de rapporter plus d'exémples pour en établir la verité.

Je tire cette conſéquence, qu'un diſſolvant très-ſulphureux auquel l'eau ſert de vehicule (tel que celui que nous allons propoſer bientôt) doit faire merveilles pour la diſſolution d'un corps, qui comme nous l'avons établi, eſt paitri de ſouphre & de ſel; puiſque tandis que d'un côté le ſouphre volatil du diſſolvant diſſoudra les ſouphres groſſiers du mixte, l'eau de ſon côté dilayera les ſels, les écartera, lorſqu'ils ſeront

debarraſſez des liens ſulphureux, & qu'ainſi ces liens mutuels des ſouphres avec les ſels, ſeront détruits par un diſſolvant naturel, ſouverain, ſpecifique, tel que celui dont nous allons parler dans la ſuivante propoſition, je veux dire l'eau de la ſource de Bareges.

Quatriéme Propoſition.

L'eau de la ſource de Bareges eſt ſulphureuſe, fondante & diſſolvante toutes les concretions produites par des limphes mucilagineuſes fixées par des ſels; elle diſſoudra par conſéquent la pierre des reins & de la veſſie. Nous avons fait voir dans le chapitre précédent que la pierre c'étoit qu'un peloton de glaires fixées par des ſels, &c.

Comme il eſt très important de bien prouver cette propoſition, puiſque tout le reſte de cette diſſertation ne tend qu'à éclaircir cette importante verité; j'eſtime qu'il eſt neceſſaire, & que le Lecteur ne ſera pas fâché que je donne ici la deſcription de la Fontaine & du Villa-

ge de Baréges, que je parle des qualités de cette eau qui ſe manifeſtent au tact, des effets qu'elle produit, & des ſuccès miraculeux qu'on a vû produire à cette fontaine, qui ſont des arrhes certaines de ce qu'elle promet pour la diſſolution de la pierre.

1°. Le Village de Bareges eſt ſitué dans une vallée entre deux montagnes; l'une regne du côté de l'orient, & l'autre du côté de l'occident. La hauteur de ces montagnes fait que les jours y ſont plus courts, le Soleil ne paroiſſant à Bareges que lorſqu'il a ſurmonté la montagne de l'orient, & le jour finiſſant preſque après qu'il a doublé la montagne de l'occident.

Outre ces deux montagnes on en voit du côté du midi une troiſiéme à une lieuë de Bareges en perſpective, couverte de ſapins; c'eſt celle-là qui ſépare la France d'avec l'Eſpagne; c'eſt au pied de cette montagne qu'eſt ſituée la Ville de Lus.

Un ruiſſeau qu'on apelle le Torrent coule le long de Bareges avec grande rapidité, toûjours avec grand

bruit : il prend naiſſance du côté de la montagne du Traumallet qui regarde Bareges, tout comme la riviere de Ladour prend naiſſance du côté de la même montagne qui regarde Baignieres.

Ce ruiſſeau eſt formé, tant par les diverſes ſources qui coulent des montagnes, que par la fonte des neiges, & l'on voit dans l'Eté que dans la plus grande chaleur il groſſit ſubitement, & déborde pendant un jour ou deux; les eaux s'étant écoulées & le ruiſſeau revenu dans ſon lit, on doit s'attendre dans quelques jours à un ſecond débordement; du reſte de l'année il n'en eſt plus queſtion.

La raiſon de ce phénoméne vient de ce qu'il y a deux grands lacs ſur les deux differentes montagnes qui ſont glacez de bonne heure pendant l'hyver : leur glace eſt d'une épaiſſeur ſurprenante, capable de ſoûtenir nonſeulement la neige qui y tombe, mais même les grandes boules qu'elle forme par ſa chute ſur la glace de ces lacs, lorſqu'elles roulent du ſommet des montagnes voiſines.

Lorſque par la chaleur de l'Eté la glace qui ſoutenoit cette maſſe immenſe de neige vient à fondre, la neige s'enfonce ſubitement dans le lac & en éleve les eaux par deſſus ſes bords qui ſe répandent ainſi dans le Torrent.

Lorſque la glace du premier lac a fondu, en doit s'attendre bientôt que celle du ſecond en fera de même, & que le ſecond débordement ſuivra de près le premier.

Le Village de Bareges eſt compoſé de deux grands & beaux corps de logis que le Roy a fait bâtir, l'un pour les Officiers, l'autre pour les Cavaliers, Dragons & Soldats, d'une Chapelle toute neuve, outre l'ancienne qui eſt ornée d'un beau Tabernacle donné par feu M. le Maréchal de Montrevel ; ſes armes ſont aux deux côtez, au milieu eſt la ſtatuë de la Sainte Vierge ; ce preſent fut fait en action de graces de ce que cette eau de Bareges avoit fondu une tumeur ſuſpecte & délicate audit Seigneur Maréchal, qui lui avoit fatigué l'eſprit & cauſé bien du chagrin, d'autant qu'elle étoit

placée de façon qu'elle bleſſoit l'excrétion de l'urine.

Quoique le lieu de Bareges du premier coup d'œil ſemble affreux ; placé entre deux montagnes, l'une à l'orient, l'autre à l'occident, ayant en perſpective à une lieuë une troiſiéme montagne du côté du midi, il paroît pourtant quelque choſe de grand & d'auguſte qui nous fait admirer la grandeur de Dieu qui a créé ces grands coloſſes de montagnes, & qui ſemble avoir voulu faire voir qu'il vouloit être adoré dans ces contrées, puiſque par un effet de ſa providence il y a placé cette fontaine, & pourvû par-là aux Habitans de l'argent néceſſaire, tandis que d'un autre côté il entretient les troupeaux pour leur ſubſiſtance gratuitement. Il a plus fait, il a donné du gout aux Habitans pour demeurer dans leur pays ; juſques-là qu'ils ne peuvent comprendre comment on peut habiter d'autre climat que le leur ; ſemblables aux Moſcovites qui regardent une honorable députation hors leur pays comme un honnête exil.

J'ai oüi dire à Monſieur Alexiof, Gentilhomme Ruſſien, Conſul de ſa Nation à Bourdeaux, que malgré la beauté de la Ville, la magnificence du port, les commodités de la vie, & les penſions que lui faiſoit le Czar, il préfereroit encore le ſéjour de ſon Village dont il étoit Seigneur, à tout, & que ce n'étoit qu'un ordre exprès de Pierre I. qui le retenoit ici, malgré les inſtances qu'il avoit faites à la Cour de Ruſſie pour ſon rapel.

Le Village de Bareges dépend de la Juriſdiction de Lus, petite Ville ſituée à une lieuë de Bareges. On va à Lus par une deſcente le long du Torrent; le Juge de cette Juriſdiction eſt aujourd'hui Monſieur Deſtrade, Avocat, homme d'eſprit, de mérite, de belles lettres, ſtudieux & curieux des belles choſes, duquel j'ai reçû mille honnêtetez.

Cette contrée eſt fort près de l'Eſpagne, puiſqu'en quatre heures on peut changer de Royaume; peut-être cette grande proximité aiguiſe le courage de certains drolles qui ſervent quelquefois un coup de fuſil

fusil de bonne grace, dans l'esperance d'en trouver l'impunité en changeant de Royaume dans quatre heures.

Cependant dans le general il regne parmi les Habitans une fidelité qui ne s'est jamais démentie, & on n'a jamais oüi dire que ces Montagnols qui traversent les montagnes portant les malades sur le col, en ayent volé quelqu'un ou fait la moindre injustice : leur salaire est reglé à vingt-cinq sols par homme pour la traversée ; à la verité au lieu de quatre qu'ils étoient autrefois pour porter un malade, j'ai trouvé dans ce dernier voyage que pour se soulager ou pour mieux le servir, ils veulent être huit par brancard.

Les Habitans de cette contrée ont beaucoup d'esprit, il en sort surtout d'excellens Theologiens. Communément les hommes y ont meilleure mine que les femmes ; les uns & les autres sont un peu interessez, ils attendent la saison des bains avec la même impatience que les habitans de Fontainebleau l'arrivée du Roy, soit pour loüer avantageusement leurs

apartemens, leurs chambres & leurs chevaux ; ſoit pour porter les malades ſur des brancards,& vendre leurs denrées bien cher auſſi bien que leurs ſervices.

Bareges eſt à ſix ou ſept lieuës de Bagneres : on trouve entre les Habitans de ces deux endroits la même rivalité qui regnoit autrefois entre Rome & Carthage: les Habitans de cette derniere Ville comptent poſſeder dans leurs eaux les mêmes avantages qu'on peut trouver à Bareges, & ils ne manquent pas de faire tous leurs efforts pour retenir à Bagneres ceux que nous envoyons à Bareges. Liſez ce que j'en ai dit dans le traité de la Goutte page 284. & ſuivantes. Je raconterai mon avanture dans cette Ville avec la permiſſion du Lecteur.

Allant à Bareges pour les raiſons que je dirai bientôt, j'arrive à Bagneres vers les onze heures le 14. de Juin de l'année 1735. j'étois fort fatigué par le cahotage de la chaiſe, parce que le chemin depuis Tarbes juſqu'à Bagneres eſt rempli de gros cailloux. Le Voiturier

m'aida à descendre à l'enseigne de la clef d'or où je fus loger, il me secourut même jusqu'à l'entrée de l'escalier : je lui avois deffendu de dire mon nom à personne.

On ne douta point que je ne fusse une pratique pour Bagneres : on interroge mon voiturier qui j'étois, ce que je venois faire à Bagneres, celui-ci répondit que j'étois un Marchand de Nantes, qu'il m'avoit pris à Bordeaux, & que je devois aller à Bareges.

A peine eus-je respiré dans ma chambre que je vois entrer un homme du métier, qui après les premiers complimens m'offre ses services, & m'interroge sur la nature de mon mal, Je lui réponds que j'avois une froideur à la jambe droite qui avoit été occasionnée par la chute de mon cheval sur cette partie, que l'eau de Bareges m'avoit gueri il y avoit vingt ans, mais qu'une maladie que j'eus l'an 1732. lors de ces rhumes populaires & épidémiques, avoit fait reparoitre cette même froideur incommode, & que j'esperois trouver dans la boisson & les bains de Bareges le

même succès qu'elles m'avoient produit vingt ans auparavant, que d'ailleurs c'étoit le sentiment de Desault, Médecin de Bordeaux. Vraiment vraiment, répondit-il, c'est aux Médecins de Bordeaux ou d'ailleurs de nous aprendre la vertu de nos eaux ; nous qui sommes à portée d'en examiner chaque jour les effets ; nous avons ici dans Bagneres toute la vertu de la source de Bareges, & plusieurs autres mineraux qui ne sont pas à Bareges. Je répondis, Monsieur, avez-vous lû le traité que Desault a donné au public sur la goutte ? il prétend que vos eaux sont toutes empreintes du même mineral, & qu'elles ne different que du plus au moins. Hélas, dit-il, je l'ai lû & relû, je suis à même d'en faire la critique, j'en ferai voir le faux & le ridicule. Mais c'est un livre, dis-je, que la Faculté de Médecine de Paris a approuvé avec éloge. Monsieur, répondit-il, pour ce qui concerne nos eaux, la Faculté de Médecine de Paris est incompetente ; vous pouvez compter que vous guerirez à Bagneres ; l'eau du Pré vaut autant

& plus que celle de Baréges ; d'ailleurs il eſt impoſſible d'y arriver, les neiges couvrent la montagne du Traumallet, il faut marcher des lieuës entieres ſur la neige. Mais, dis-je, voilà des gens qui viennent d'en arriver avec leſquels je dois avoir l'honneur de diner, puiſqu'ils en ſont partis & arrivez à bon port, je dois me flatter d'y arriver auſſi, après tout je ne ſuis pas venu ſi près pour reculer ; ſi je ne guéris pas, à mon retour j'aurai l'honneur de vous voir & de prendre vos avis.

La montagne du Traumallet ſe trouve entre Bagneres & Bareges, il ſemble que Dieu prévoyant la vivacité de ces deux contrées, ait placé entre ces deux peuples cette montagne très-haute pour les ſéparer. On y monte du côté de Bagneres d'une maniere aſſez commode, mais longue. La deſcente du côté de Bareges eſt plus rapide, mais par ordre du Roy Loüis XIV. on fit un chemin en maniere de tranchée de ſiége ou de zigzag, qui coupe beaucoup le talus de la montagne, & rend le che-

min beaucoup plus long, mais on y va à cheval.

Quand on eſt au haut de la montagne du Traumallet, on voit le prétendu précipice dont on fait tant de peur, mais où jamais perſonne n'eſt tombé, il n'eſt affreux que par ſa profondeur, mais ſon talus eſt praticable, & un voiturier qui portoit mes hardes, offrit de ſe laiſſer rouler volontairement par le précipice prétendu, ſans ſuivre le chemin creuſé en tranchée, moyennant un écu de ſix livres.

Pour éviter ce paſſage pénible on fait aujourd'hui par ordre du Roy un nouveau chemin du côté de Lus par Pau & Lourde, qui ſera ſi commode, que les chaiſes, litieres & caroſſes pourront rouler juſqu'à Bareges. Ce grand ouvrage a été conçû & commmencé par feu Monſieur . . . . Intendant de Bearn, & il auroit dêja été fini ſi la mort ne nous eût enlevé ce Magiſtrat également porté pour les interêts du Roy & ceux de la Province où il étoit prépoſé; nous eſpe-

rons de le voir finir par les soins de Monsieur .... son successeur.

Avant de finir la description de Bareges, je raporterai un trait historique qui concerne la coûtume de ces peuples. La Loi municipale de plusieurs Villages des environs & de Bareges même, porte qu'une fille qui nait du mariage la premiere, est heritiere née, elle succede à tous les biens au préjudice de sept ou huit garçons qui viendroient après elle, qui n'ayant à prétendre qu'une simple & mince légitime, s'estiment encore heureux de rester dans la maison de leur sœur & travailler pour elle; l'un est destiné à la garde des vaches, l'autre à celle des brebis, celui-ci à garder les Jumens, celui-là à travailler la terre, &c.

Quand cette fille est parvenue à un âge compétent pour être mariée, les parens lui choisissent un époux parmi les cadets d'une autre famille. Cet époux est obligé de servir sa femme à table & debout; sauf quand l'heritiere juge à propos de le faire asseoir & diner avec elle, sans pour-

tant tirer à conſéquence. Lorſque l'heritiere a diné, le mari va prendre ſon repas avec ſes beaux-freres, belles-ſœurs & le maître Valet, dont l'emploi eſt d'aller dans les vallées pour voir ſi les troupeaux ſont bien gardés, & s'il eſt encore tems de changer de pacage.

Si le mari venoit à manquer de reſpect à ſa femme, & vouloit enfreindre ces anciennes coûtumes, les parens de la fille s'aſſemblent, donnent les étrivieres au mari, le chaſſent de la maiſon, & l'obligent de paſſer en Eſpagne à peine d'un coup de fuſil. Ces gens tirent fort droit, toûjours accoûtumez à manier des fuſils qu'ils portent toûjours amorcez en gardant leurs troupeaux, ſoit pour les défendre contre les loups, les ours, les aigles, ſoit même pour repouſſer les Miquelets Eſpagnols lorſque nous nous avons guerre avec l'Eſpagne.

La même loi municipale du lieu eſt également avantageuſe pour le garçon lorſqu'il a le bonheur de naitre avant les filles, & ſes autres cadets, il porte le nom de l'heritier tout

court, preſque tout lui appartient, & les autres travaillent de bon cœur pour ſon utilité.

Le bain de Bareges eſt à l'extrémité inferieure preſque du Village; c'eſt une cave bien voutée, on y deſcend par un degré de quatre ou cinq marches; on voit le grand tuyau de la fontaine qui coule dans une cuvette de bois toute d'une piéce, la même ſource fournit encore à un ſecond bain qui eſt à côté du grand, mais dont le tuyau eſt beaucoup moindre, mais l'eau y vient en plus grande abondance quand on ferme le grand ou qu'on en diminue le diamétre; preuve certaine que le même réſervoir fournit à ces deux tuyaux. On trouve dans la cave du grand bain un autre petit tuyau: l'eau de ces trois canaux vient de la même ſource, eſt de la même nature & de la même vertu.

Cette eau ſortant du tuyau eſt conſiderablement chaude, mais cette chaleur eſt douce & balzamique, & jamais une perſonne, quelque délicate qu'elle ſoit, n'a trouvé qu'en la buvant elle lui ait brûlé, ni la langue,

ni l'œſophage, ni l'eſtomac; au contraire on y reſſent une chaleur douce ſans aucun raport.

Vous trouvez dans cette eau en la touchant une onctuoſité comme ſi vous touchiez une huile très rafinée, elle vous rend la peau douce plus que ne feroit une diſſolution de ſavon; elle eſt claire & limpide comme de l'eau de roche, ſon odeur eſt ſulphureuſe, mais ſans être puante; elle imite celle que rendent les œufs cuits & durcis dans la coque, & qu'un Cuiſinier coupe en quartier ou en rouelles pour les aprêter.

Cette eau après être ſortie du bain, coule par un évier juſqu'au Torrent; dans ſon paſſage elle forme des graiſſes filamenteuſes, ſemblables au frai des grenoüilles que l'on voit dans les fontaines & dans les étangs; ces filamens s'attachent aux pierres qui forment l'égout de l'évier; lorſqu'ils ſont deſſeichez ils ſont inflammables, & on en compoſe des onguens & des baumes pour les douleurs.

Tous ces faits nous prouvent que le principe qui fait le mérite des eaux

de Bareges eſt un ſouphre infiniment rafiné, très pénétrant, auquel une eau très-claire & très-limpide ſert de vehicule. Quel menſtrue, quel puiſſant diſſolvant pour diſſoudre la pierre : peut-on en preſenter ni même imaginer un plus convenable ! le ſouphre diſſoud le mucilage ſulphureux, l'eau fond les ſels qui en ſerroient la tiſſure. Quelle efficacité, quel ſuccès ne doit-on pas en attendre !

L'eau de Bareges donne une teinture à l'argent : le gobelet dont je me ſervis fut coloré dès le premier jour d'une couleur rouge brune, il devint après couleur d'acier, & enfin preſque noir ; tous ces effets viennent du ſouphre.

Les Orphévres ont obſervé que le ſouphre ternit la couleur de l'argent & tiennent pour maxime qu'il en eſt le poiſon.

Mais quels heureux ſuccès cette eau ne produit-elle pas dans des tumeurs que nous avons fait voir analogues à la pierre, glandes au ſein du ſexe, tumeurs écrouelleuſes, obſtrictions du foye, de la ratte, de la

matrice, anchiloſes, nodoſités dans les articles des goutteux, calloſités fondues dans des muſcles releveurs de la machoire, qui empêchoient d'ouvrir la bouche, & qui avoient ſuccedé à une copieuſe & abondante ſalivation. J'ai vû tous ces miracles operez par les eaux de Bareges : on pourroit compoſer un volume immenſe de toutes les cures prodigieuſes que cette fontaine a operées. Je me contenterai d'en rapporter deux par où je finirai cette propoſition.

Un Officier du Régiment d'Auvergne jeune & bienfait dont j'ai oublié le nom, reçut un coup de fuſil à la bataille de Parme, qui pénétrant par devant fut ſortir par derriere au travers des muſcles feſſiers : la balle avoiſina fort le nerf ſciatique, qu'elle n'endommagea pourtant point ; la preuve évidente que ce nerf n'étoit point offenſé, c'eſt qu'après avoir été renverſé du coup, il fut en état l'ayant relevé de ſe ſoûtenir & de marcher de l'extrémité inferieure du côté du coup avec l'apui de ſon valet, juſqu'à l'endroit où l'on panſoit les bleſſez.

Les Chirurgiens de l'armée en eurent grand ſoin, & après l'avoir panſé ſuivant les régles de l'art, ils conduiſirent cette playe à une entiere & parfaite cicatriſation. Guéri de ſa bleſſure, on s'aperçut que cette extrémité inferieure étoit atrophiée & preſque paralitique, car il ne pouvoit abſolument s'en ſoûtenir. Les Chirurgiens jugerent que cette impuiſſance du mouvement dépendoit de la compreſſion que ſouffroit le nerf ſciatique par la cicatrice calleuſe qui s'étoit formée dans ſon voiſinage. Ils envoyent ce malade à Bareges pour ramolir & fondre la dureté de cette cicatrice par la douche de cette fontaine. Le ſuccès répondit à leur attente ; & bien que l'eau eût les tegumens à traverſer & à penetrer bien avant pour porter ſa vertu fondante & réſolutive à l'endroit de la cicatrice qui comprimoit le nerf ſciatique, il eſt parfaitement guéri, & je l'ai vû marcher ſans canne & ſans bâton.

La ſeconde, on a vû pendant quatorze ans Monſieur Sifredy, Officier, porter une jambe de bois à raiſon

d'une anchilose qui étoit ſurvenuë à une bleſſure qu'il avoit reçûë dans l'articulation du genouil, & qui avoit laiſſé ſa jambe dans une flexion à laquelle les plus habiles Chirurgiens des armées du Roy n'avoient jamais pû remedier. Le hazard des armes lui procura une nouvelle bleſſure à l'autre jambe qui l'obligea d'aller à Bareges : cette playe fut promptement guérie.

Le Baigneur lui propoſe de baigner & doucher cette jambe anchiloſée : il y réſiſte comme à choſe dont le ſuccès étoit abſolument impoſſible. Le Baigneur ſoit qu'il eſperât réellement la guerison, ſoit qu'il voulût allonger ſon miniſtere, inſiſte à ſa propoſition, lui parle des miracles qu'il avoit vû operer à ces eaux, lui repreſente que l'eſſai n'en étoit point dangereux, que d'ailleurs étant ſur les lieux il pouvoit tenter ſans frais la vertu des eaux de Bareges pour fondre ſon anchiloſe.

Le malade, ſoit eſperance de guérir ſi ordinaire aux hommes, même de grand genie, ſoit un peu de complaiſance, ſouffre qu'on baigne &

qu'on frotte cette jambe à la douche, ce que le Baigneur fit de bon cœur, & pendant une longue séance. Le lendemain il voulut continuer son operation; le malade le querelle, disant qu'il avoit souffert toute la nuit dans cette jambe de cruelles douleurs que sa sotte complaisance lui avoit procurées. Tant mieux, répartit le Baigneur, cette vive douleur dans une partie que vous ne sentiés presque plus, & que vous ne reconnoissiés partie de votre corps que par le poids & l'embarras qu'elle vous causoit, est un signe certain que la vie revient à ce membre presque mort; il faut, dit-il, me laisser continuer mon ouvrage. L'Officier persuadé le laisse faire; au cinquiéme bain il commence à s'apercevoir que la soudure de l'articulation de la jambe est dissoute, qu'il l'étend chaque jour par degrés, & enfin il s'en servit tout comme de l'autre.

Ce fait est connu de tous les anciens Officiers des armées du Roy, Monsieur Dodancourt, Gouverneur de la Citadelle de Bayonne me l'a confirmé à Bareges où j'ai eu l'hon-

neur de le voir de l'année 1735.

Feu Monſieur le Marquis Durepaire, Gouverneur du Château Trompete de Bordeaux, m'a dit qu'il avoit donné à manger à cet Officier dans ſa Citadelle quand il partit pour Bareges avec ſa jambe de bois, que ſe promenant dans la place il vit cet Officier à ſon retour venir à lui, qu'il le méconnut parce-qu'il marchoit ſur ſes deux jambes, juſqu'à ce que cet Officier lui eût parlé & raconté ce ſurprenant miracle des eaux de Bareges,

Après un coup de cette importance, peut-on trop préſumer de cette ſource miraculeuſe pour fondre la pierre, comme elle diſſout les anchiloſes, les nodoſités dans la goutte, les humeurs froides & de quelqu'autre nature qu'on puiſſe les ſuppoſer.

Il ſemble que la nature ſe ſoit fait un plaiſir de faire voir dans les eaux de Bareges ce qu'elle pouvoit exécuter ſeule & par ſes propres forces, ſans que la chimie ou la pharmacie y euſſent aucune part.

Cinquiéme

Cinquiéme Proposition.

L'eau de Bareges doit être buë par les Pierreux, injectée dans leur vessie, & on doit faire tomber chaque jour la douche de cette eau sur la région hypogastrique où se trouve placée la vessie, de plus on doit en servir des lavemens.

Pour prouver les quatre membres de cette cinquiéme proposition nous observerons :

Que certains remédes conservent leur vertu jusqu'aux organes de l'urine, quoique pris par la bouche ; & bien que nous ne connoissions encore d'autre route qui mene de l'estomac & des boyaux à la vessie, que celle du chile, neanmoins il est certain que les qualitez de certains remédes ne sont point détruites dans ce trajet, puisque nous observons dans les urines les odeurs de ceux que nous avons fait prendre.

Nous voyons par exemple que la therebentine quand nous en avons donné à nos malades, conserve son

odeur dans les urines, auſſi bien que le baume de la Mecque appellé *Opobalſamum*, qui nous vient par nos Ambaſſadeurs à la Porte par la liberalité du Grand Seigneur, qui garde ſeul dans les jardins de ſon ſerrail les arbres qui le portent. Nous voyons que l'huile d'amande douce, la décoction de graine de lin, de racines de guimauve, l'uſage du lait, adouciſſentles urines lorſqu'elles ſont acres & mordicantes; cela ne peut venir que de ce que les particules de ces remédes douces & balzamiques arrivent aux reins & à la veſſie, ſans que leur vertu ait été détruite dans le paſſage au travers de tout ce labirinthe que nous connoiſſons pour la route du chile.

Il faut même obſerver que ce ſont des remédes doux & balzamiques qui ont ce privilege. Pourquoi ne croirons-nous pas auſſi que l'eau de Bareges buë en quantité, chaude avec tout ſon baume, pourra comme les autres remédes dont nous venons de parler,porter auſſi tout ſon baume ſulphureux juſqu'aux reins & la veſſie?

Mais que ſera-ce, ſi ſuivant l'avis de pluſieurs grands Auteurs, il y a des conduits qui ont échapé juſqu'à preſent aux induſtries & aux recherches des plus célébres anatomiſtes, qui menent immédiatement de l'eſtomac & des boyaux à la veſſie, ſans paſſer par le labirinthe que nous connoiſſons déja.

Examinons un peu cette queſtion en point de fait ; & après avoir cité les ſentimens & les obſervations de divers Auteurs là-deſſus, nous chercherons des raiſons qui puiſſent autoriſer leur avis.

Willis dans ſon ſecond chapitre du livre des urines, dit qu'il a toûjours été perſuadé qu'il y avoit un canal inconnu juſqu'à preſent aux Anatomiſtes, qui portoit immédiatement de l'eſtomac & des boyaux à la veſſie ; ce qu'il prouve par la celerité prompte avec laquelle on rend les eaux minerales, qui ne peut s'expliquer ni ſe concevoir ſans ſuppoſer des conduits immédiats & differens de ceux que nous connoiſſons.

Liſez les obſervations que Sken-

ckius a colligées, page 486. obser. 20. 21. & 22. vous verrez que l'un a rendu des morceaux de racine d'opium qu'il avoit mangées avec son potage par la voye des urines, l'autre un chalumeau de paille d'orge où il y avoit un nœud. *Culmum geniculatum hordeaceum per urinam excrevit*; l'autre un morceau de champignon qu'il avoit auparavant mangé, & le tout par la voye des urines.

Lisez Manget, fol. 1007. il parle d'un homme qui ayant mangé des oiseaux tuez à coup de fusil, avalla un drageon de plomb avec la viande de ces oiseaux, il rendit ce drageon trois jours après par la voye des urines.

Il cite encore un Orphévre qui ayant avallé une épingle qui se trouva dans son pain, la rendit par la voye des urines la pointe la premiere.

J'ajoûte à ces experiences celle de Monsieur le President de Baratet, beau-pere de Monsieur notre premier Président le Brethon d'Eguille.

Monsieur le Président de Baratet

relevant d'une cruelle & dangereuse maladie, fut attaqué d'une colique néphrétique au moyen des bains domestiques & d'une ptizanne émolliente & adoucissante, il rendit du fil retord de la longueur d'un pied & demi, & il fut guéri.

J'ai vû ce fil bien artificiel & qui auroit encore pû servir ; je ne l'ai point vû sortir par la voye des urines, mais le témoignage de Monsieur le Président de Baratet homme vrai & sincere dans ses discours s'il en fût jamais, & qui hait les menteurs, qui me le fit voir le matin même qu'il l'eut rendu, qui attesta à Monsieur son gendre l'avoir rendu par les urines, me confirme la chose comme si je l'avois vû sortir.

Tous ces faits ne peuvent être conçûs ni expliquez sans qu'il y ait des conduits secrets qui menent de l'estomac & des boyaux immédiatement dans la cavité des reins & de la vessie.

Nous attendons, comme dit Borrichius, avec impatience que l'industrie & les recherches des illustres Anatomistes nous découvrent les ca-

naux inconnus jusqu'à ce jour, malgré les travaux avancés & les lumieres brillantes que l'anatomie a reçû par la diligence, les soins, les experiences de ceux qui l'ont enrichie depuis un siécle.

A tous ce faits que je viens de proposer, je joindrai diverses experiences tirées de graves Auteurs.

Gallien, *l. 5. de locis affectis* nous propose deux exemples remarquables, l'un d'un gladiateur qui recevra une blessure dans la poitrine qui perce dans la cavité sans avoir offensé le poumon, qu'on injecte dans la cavité de la poitrine de l'eau avec du miel par la playe, & après avoir fermé & tamponé l'ouverture de la playe, le blessé crachera bientôt après l'eau miellée, & trouvera le gout du miel dans la bouche.

L'autre exemple que Gallien propose : Dans les fractures des os, dit-il, dans lesquelles la peau n'a pas été blessée lorsque le calus se fait après la réduction, on voit du sang extravasé qui perce la peau sans l'offenser, & qui s'attache aux bandes, linges & autres appareils qu'on a mis pour

contenir les os bout à bout.

Riviere dans ſon cap. 2. de la pluresie pag. 103. dit que la nature par une providence admirable trouve par tout des routes connuës & inconnuës, & ſouvent même incomprehenſibles, par où elle trouve moyen de ſe ſoulager, & de pouſſer au dehors ce qui l'incommode au dedans.

Sydenham dans ſon traité de l'hydropiſie page 566. nous aſſure, » qu'il y a des conduits ſecrets par » où les eaux épanchées dans la ca» pacité de l'abdomen, ſont portées » & traduites dans la cavité des in» teſtins. Le fait, dit-il, eſt clair & » évident; puiſque nous voyons tous » les jours que les puiſſans hydra» gogues font ſortir par les ſelles » une auſſi grande quantité d'eaux » qui étoient contenuës dans l'abdo» men, que ſi elles avoient été » uniquement dans la cavité des in» teſtins.

Il ajoûte » qu'il eſt très-difficile » de comprendre comment cela ſe » peut faire, & que ne pouvant trou» ver à un nœud ſi dur un coin pro» pre à le diſſoudre, il a ſouvent

» fait réflexion à la sentence qu'Hip-
» pocrate a prononcé dans son livre
» de l'ancienne médecine : (cet Hip-
» pocrate, qui d'un commun & una-
» nime consentement, est le meilleur
» & le plus sage Médecin de tous
» les siécles.) La voici : il est cer-
» tains Médecins qui usant de so-
» phismes & de subtilités mal placées,
» disent qu'il est impossible d'être bon
» Médecin sans connoître à fond la
» structure de l'homme & la com-
» position des parties. Quant à
» moi je crois que ce qu'un tel
» Médecin ou Sophiste peut dire ou
» croire touchant la nature, convient
» moins à l'art de la médecine qu'à
» celui de la peinture.

Baglivi raconte dans son premier livre de pratique chap. 12. art. 7.
» qu'un homme sçavant à Rome s'é-
» tant donné un clistére d'eau tiede,
» la garda en entier dans les intes-
» tins, & peu après la rendit tota-
» lement par les urines sans qu'il en
» sortît une goutte par les selles. Ba-
» glivi ajoûte que cet homme lui ra-
» conta que pareille chose lui arrivoit
» souvent. Les Anatomistes ont
bien

» bien ſué & travaillé pour découvrir
» ces canaux qui portent des inteſtins
» à la veſſie en droiture, mais ils
» n'ont pas encore réuſſi dans leur
» découverte, & l'on ne doit point
» ajoûter foi à ce qu'en dit Bon-
» net, *tom. 2. fol. 652. &c.* »

Tous ces faits & bien d'autres, que je ne raporte pas ici font voir que nous ne ſommes point parvenus à l'entiére connoiſſance de l'anatomie: & comme dans le globe terreſtre il y a encore des terres inconnuës où les hommes n'ont pas penetré; de même auſſi il y a dans le corps humain, (que l'on conſidere comme un petit monde) bien des canaux, bien des tuyaux qui nous ſont inconnus, c'eſt ce qui a fait dire à Sydenham
» Que nous devons être portés à ado-
» rer avec une profonde humilité ce
» divin ouvrier qui a compoſé le
» corps de l'homme, lorſque nous en
» contemplons l'étonnant & prodi-
» gieux artifice dans les parties que
» nous connoiſſons; lequel eſt en-
» core infiniment plus excellent dans
» celles que nous ne connoiſſons
» pas. »

Julius Alexandrinus parlant de ces tuyaux qui menent aux reins & à la vessie, nous donne une raison tirée de Gallien que voici dans ses propres termes : *Non aliud esse causæ judicavimus posse, quam id ipsum quod hic dicitur. Viventis hominis longè patentiores atque ampliores quam defuncti meatus per quos exitus illis patuisset : perangustissimas in demortuorum corporibus, adeòque visum fugientes, jecoris renumque vias ad ureteres & vesicam transeuntibus, locique hujus admoniti Galeni dictum experimento atque exemplo hoc confirmatum vidimus, eique fidem adhibemus jam majorem de hoc.* Julius Alexand. annot. ad cap. 14. lib. de subst. facult. nat.

Qui de nous a jamais vû dans les cours d'anatomie certaines petites artéres qui partent de la partie supérieure de l'artére brachiale, & qui plongent & s'anastomosent dans la partie inferieure de la même artére ; lorsque nous avons vû dissequer ou que nous avons dissequé nous-mêmes, elles ont échappé à la vûë des disséquans ; lorsqu'on injecte l'ar-

tére du bras, on ne voit point que ces artéres prennent couleur, cependant ces artéres ſont réelles & exiſtent, pour vous en convaincre, faites réflexion à ce qui ſe paſſe lorſque par malheur un Chirurgien maladroit dans la ſaignée du bras, en a piqué & ouvert l'artére qui ſe trouve ſous la veine médianne.

On voit d'abord le ſang venir par bonds redoublez, qui ſuivant les pulſations, cette artére ouverte fournit plus de ſang dans une minute que la veine en quatre : ſouvent tout ce qu'on pratique en pareil cas pour arrêter le ſang, eſt inutile, on eſt réduit à la neceſſité de faire la ligature de l'artére au deſſus de l'ouverture ; ſoudain le poulx diſparoit : mais quelques jours après il ſe rétablit & même l'hemorrogie, ſi le Chirurgien n'a pas eu la précaution de faire la ligature tant au deſſus qu'au deſſous de l'ouverture.

D'où vient cela, c'eſt que les artéres collaterales inviſibles dans les cadavres, & oiſives dans le ſujet vivant, tant que le ſang ſuivoit ſa grande route, dès-lors qu'il trouve

ſon paſſage intercepté par la ligature faiſant éfort contre les parois de l'artére, dilate l'orifice de ces artéres collaterales & les artéres mêmes, les étend, les groſſit & ſe franchit un paſſage au travers d'elles, pour venir ſe diſtribuer par leur inſertion à la partie inferieure de la grande artére du bras, & fournir de nouveau du ſang à toute cette partie comme avant l'accident.

C'eſt dans ces ſujets que l'on voit après leur mort ces artéres dilatées ſenſibles à la vûë & non dans les autres.

Ces artéres collaterales nous font admirer la ſageſſe infinie de la nature, qui prévoyant que le tronc principal de l'artére pourroit être détruit par des accidens particuliers, a eu la précaution d'en former de collaterales, & pour ainſi dire de réchange pour y ſupléer.

Nous pouvons donc croire que l'eau de Bareges penetre dans les reins & dans la veſſie avec tout ſon baume & toute ſa vertu fondante, & quoique nous n'en voyons pas les conduits, on ne doit pas laiſſer de

les admettre, ſur tout quand on réflêchira ſans préjugé à la quatriéme experience que je dois propoſer dans le chapitre cinquiéme & dernier de cette diſſertation.

Nous avons encore d'autres reſſources pour introduire cette eau dans la veſſie, pour attaquer corps à corps pour ainſi dire la pierre dans ſon retranchement : c'eſt l'injection de cette eau par la ſonde dans la veſſie.

Cette injection peut ſe faire très-facilement ; car puiſqu'on injecte tous les jours des decoctions vulneraires déterſives, anodines ou autres dans la veſſie ; à plus forte raiſon peut-on injecter cette eau legere & pénétrante, ſimple, homogene ou du moins ſans compoſition artificielle.

On peut ſe ſervir d'une ſonde à double tuyau, injecter l'eau de Bareges par l'un, l'eau excédente mêlée avec l'urine qui arrive dans la veſſie s'écoulera par l'autre ; par cette ſimple méchanique la pierre ſe trouvera comme expoſée au torrent d'un ruiſſeau, & cette eau touchant, pour ainſi dire, corps à corps la pierre, en

procurera plus facilement la dissolution.

Ou bien la sonde ordinaire à un canal introduite dans la vessie pourroit être adaptée à une canule que l'on mettroit à un des trois tuyaux de la source de Bareges : l'impulsion de l'eau feroit l'office de seringue, & ce précieux dissolvant seroit introduit sans rien perdre ni de sa chaleur ni de sa vertu.

Qu'on ne se persuade pas que cette eau ainsi introduite puisse en aucune maniere fâcher ou incommoder la vessie, puisque l'estomac, qui est aussi sensible qu'elle, s'en accommode, & cette eau buë à la quantité de huit livres n'y produit ni chaleur, ni rapport, ni vomissement ; mais excite seulement un excellent appétit : l'estomac & la vessie sont de la même structure & de la même composition, ainsi que l'a observé Monsieur Winslow, & que nous l'avons observé ci-dessus.

J'ajoûte que j'ai vû seringuer cette eau chaude dans des playes très-douloureuses, qui bien loin d'y exciter aucune nouvelle douleur, pro-

curoit un ſoulagement preſent & actuel.

Nous avons encore un grand avantage à eſperer de l'injection de cette eau dans la veſſie : le voici.

Il eſt certain que dans ceux qui ſont attaquez de la pierre depuis long-tems, leurs veſſies ſe ſont racornies juſqu'au point qu'on a vû les parois de la veſſie groſſir juſqu'à l'épaiſſeur d'un travers de doigt, la criſpature des fibres que la douleur a produit, a fait & cauſé des arrets des liqueurs dans les tuniques de la veſſie qui ſe ſont concretez & candies, & par-là cauſent cette prodigieuſe épaiſſeur, qui a conſiderablement diminué le diamétre naturel & ordinaire de la cavité de la veſſie.

Quels ſecours merveilleux ne doit-on pas eſperer de l'injection de cette eau pour diſſiper & détruire les concretions forcées, & redonner à la veſſie ſon amplitude naturelle.

Nous eſtimons encore que la douche de ces eaux tombant ſur la région hypogaſtrique où la veſſie eſt placée, peut contribuer à la diſſolu-

tion de la pierre ; car puiſque cette eau penétre les tégumens & juſques dans les articulations pour fondre les anchiloſes dans les cicatrices même les plus dures & les plus ſolides pour les ramolir , comme nous l'avons fait voir dans les deux obſervations que nous avons décrites dans la propoſition précédente , elle pourra également pénétrer à travers les muſcles de l'abdomen & des membranes qui compoſent la veſſie.

Enfin je crois que l'uſage des lavemens de cette eau pris trois fois par jour ne peut être que très utile & très-avantageux ; car comme la veſſie peſe & eſt appliquée immédiatement ſur le rectum qui eſt le boyau où l'on introduit le lavement , le baume de l'eau par droit de voiſinage s'inſinuera facilement dans la veſſie.

Baglivi dans l'explication de l'obſervation que nous avons citée touchant ce Romain qui rendoit les lavemens par les urines , préſume qu'ils paſſoient au travers des pores des inteſtins & des membranes de la veſſie. *Cæterum ſi quis aſſereret talia*

aquarum itinera per poros vasorum & membranarum ad vesicam fieri, prout videmus vi purgantis aquas hidropicorum è cavitate abdominis in intestina introvasari : benè ne aut malè sentiret apud sapientes judicium esto.

Hippocrate favorise dans ses épidémiques la conjecture de Baglivius lorsqu'il nous enseigne que toutes les parties du corps, soit externes, soit internes, sont ouvertes & transpirables, soit en dedans soit en dehors. *Indicat autem sensus, ipse corpus totum tam foras quam intro spirabile esse.*

Hipp. lib. 6. Epid. sect. 6. n. 1.

Concluons donc de tout ce que nous venons de dire, que l'eau de Bareges est un menstrue proportionné, un dissolvant naturel & propre à dissoudre la pierre du rein & de la vessie, que la nature s'étoit reservée à elle-seule le reméde qui devoit operer ce miracle ; mais nous esperons que toutes les raisons que nous avons raportées pour en établir la possibilité, & la vrai-semblance, recevront un nouveau poids, une nouvelle force par le détail des experiences fidéles & sinceres que je

rapporterai dans le dernier chapitre de cette Dissertation.

Sixiéme Proposition.

On peut tirer des inductions de deux de nos Auteurs pour prouver l'efficacité des eaux de Bareges, pour dissoudre la pierre dans les reins & dans la vessie.

Le premier est Sydenham, cet Auteur incomparable, qui, après Hypocrate, est la boussole des bons praticiens, c'est lui qui m'a fait naitre l'idée de chercher dans les dissolvans sulphureux le reméde propre à dissoudre la pierre.

Il nous rapporte avec sincerité une experience qu'il a faite sur lui-même ; & plus j'y ai réflêchi, plus je me suis confirmé dans la croyance de réussir à fondre les pierres par le moyen des dissolvans sulphureux. Voici son observation.

Syden. p. 639. & suiv.

» L'an 1660. je fus attaqué
» comme un miserable d'un accès
» de goutte plus long & plus cruel
» que tous ceux que j'avois aupa-
» ravant ressenti, il me retint deux

» mois entiers couché, ou dans
» mon lit, ou ſur canapé, bien que
» nous fuſſions dans le tems de
» l'Eſté ; ſur la fin de l'accès je
» commençai à ſentir une douleur
» ſourde & obtuſe dans le rein gau-
» che & même dans le droit, quoi-
« que rarement & par intervale.
» Quand je fus convaleſcent de la
» goutte, la douleur de reins con-
» tinua, & quoiqu'elle fût aſſez ſu-
» portable & nullement aiguë, elle
» me donnoit des ſemonces ſe-
» crettes.

» Cependant je n'avois pour-lors
» jamais été attaqué de coliques né-
» phrétiques (dont les ſymptomes
» inſeparables ſont la douleur des
» reins & des uretéres avec un énor-
» me vomiſſement.) Quoique je
» n'euſſe point eu ces ſignes cer-
» tains de néphrétique ; je croyois
» pourtant, & ce avec raiſon, que
» j'avois une pierre conſiderable dans
» le baſſinet du rein, dont la gran-
» deur l'empêchoit de deſcendre par
» le conduit des uretéres, c'eſt
» pourquoi je n'avois pas eu ces
» deux ſymptomes qui paroiſſent

» lorſque la pierre eſt engagée dans
» le canal des ureteres.

» Pluſieurs années après je con-
» nus que je ne m'étois pas trompé
» ſur ce point ; car en 1676. à
» la fin de l'hyver, m'étant long-
» tems promené, je rendis du
» ſang mêlé avec les urines, & ce
» ſymptome ſe renouvelloit toutes
» les fois que je marchois beaucoup,
» ou que j'allois en caroſſe dans les
» ruës, quoique au petit pas des che-
» vaux ; mais cela ne m'arrivoit pas
» quoique j'allaſſe loin en caroſſe par
» les grands chemins, pourveu qu'ils
» ne fuſſent point pavez.

» L'urine que je rendois pour-lors
» quoiqu'elle parût preſque être du
» ſang pur, cependant bientôt après
» le ſang ſe grumeloit & ſe précipi-
» toit au fond du vaſe, & l'urine dans
» le haut étoit claire, limpide & de
» ſa couleur ordinaire.

» Pour remedier à ce mal je me
» fis ſaigner diverſes fois par le bras ;
» & après les remédes generaux,
» j'employai les rafraichiſſans, les
» incraſſans ; j'obſervois une diette
» convenable à ces ſortes de remé-

» des, j'évitois avec ſoin les liqueurs » acides, acres & ſpiritueuſes : mais » comme tout cela & bien d'autres » remédes qu'il ſeroit trop long de » raporter, ne me ſervirent à rien, » craignant que la pierre fût trop » grande pour paſſer au travers des » uretéres; je n'oſai tenter les eaux » minerales pour la pouſſer dans la » veſſie, parce que j'avois vû des » vieillards de ma connoiſſance qui » s'étoient procuré la mort pour l'a- » voir tenté. J'avois enfin deſeſperé » de ma guériſon, & j'avois pris mon » parti de ne plus tenter aucun re- » méde, & d'éviter le mouvement » corporel pour prévenir cette hé- » morogie du ſang par les urines.

» Cependant à force de rêver ſur » mon mal, & faiſant réflexion au » grand éloge que pluſieurs font de » la graine de freſne pour fondre la » pierre dans les reins & dans la veſſie, » je penſai que ſi cette graine avoit » cette vertu, il étoit vrai-ſemblable » que la manne du freſne l'auroit en- » core dans un degré plus éminent; » car la manne dont nous nous ſer- » vons, (ſuivant le Botanique Jean

» Ray & plusieurs autres écrivains)
» n'est point, ni un miel de l'air, ni
» quelque rosée céleste, mais plûtôt
» une gomme qui sort goutte à goutte
» des feüilles, du tronc & des bran-
» ches de certains fresnes qui naiss-
» sent dans la Calabre. Jean Ray
» dans son catalogue des plantes de
» l'Angleterre, nous assure qu'il est
» certain de ce fait; puisque voya-
» geant en Italie un habile Méde-
» cin lui fit voir des branches & des
» feüilles de fresne où la manne étoit
» attachée, qu'il avoit curieusement
» & soigneusement couvertes avec
» des linges.

» Résolu d'en faire l'experience,
» je fis fondre deux onces & demi
» de manne dans deux livres de petit
» lait, y ajoûtant un peu de suc de
» limon pour ôter la fadeur du re-
» méde, & le rendre plus agreable
» à l'estomac.

» On ne sçauroit exprimer le sou-
» lagement infini que ce reméde me
» procura dans les reins; car quoi-
» qu'auparavant je ne ressentisse pas
» dans les reins une douleur continuel-
» le, il y avoit pourtant toûjours un

» poids & un reſſentiment qui m'in-
» quietoit. Ayant vû cet heureux
» ſuccès, je reprenois chaque ſemai-
» ne à pareil jour le même reméde ;
» & après chaque priſe, que je con-
» tinuai pendant quelques mois, je
» trouvois viſiblement que j'allois de
» mieux en mieux, juſques-là que
» je fus en état d'aller en caroſſe
» par les ruës, ſans que ce ſymptho-
» me reparut juſqu'au printems ſui-
» vant. Alors comme pendant tout
» l'hyver j'avois été tourmenté de la
» goutte, & que ſoit par l'impuiſ-
» ſance de marcher, ſoit par un re-
» pos plus grand que je n'avois ja-
» mais pris, l'hémorogie du ſang par
» les urines reparut.

» Je demeurai fort embarraſſé ſi je
» reviendrois pour-lors à mon pur-
» gatif ordinaire, parce que dans ces
» dernieres années la goutte s'étant
« emparée de tout mon corps, un
» purgatif quelque leger qu'il fût
» m'en faiſoit revenir l'accès. Enfin
» je réflêchis que ſi je prenois le ſoir
» du purgatif un narcotique qui pût
» apaiſer l'orage que le purgatif au-
» roit cauſé, que je pourrois repren-

» dre une fois la semaine ma manne » préparée comme auparavant : je » mis donc fondre deux onces & demie de manne dans deux livres de » petit lait, & je les pris le matin & » le soir : je pris seize gouttes de » laudanum liquide dans de la petite » biere à l'heure du sommeil, & je » réiterai le même reméde, c'est-à-» dire la manne & le laudanum le » soir, deux fois la semaine pendant » six fois ; après cela je ne prenois » la manne qu'une fois la semaine, « & je comptois que je n'avois rien » à craindre de la goutte, par raport » à la grande quantité d'humeurs que » le purgatif avoit évacués.

» Cependant ma raison me faisoit » comprendre que quelque vertu dis-» solvente & propre à fondre la pier-» re qu'eût la manne dans laquelle » j'avois fondé mes esperances, il » falloit qu'un reméde comme le lau-» danum très-adstringent en affoiblit » la vertu. Je jugeai à propos de ne » point prendre du laudanum lorsque » je ne me purgeois qu'une fois la » semaine, c'est pourquoi je le su-» primai. Je perseverai dans cet usa-

ge

» ge pendant quelques mois, & le
» même jour de chaque ſemaine je
» prenois mon purgatif laiſſant à l'é-
» cart toute autre affaire & tout em-
» barras que je puſſe avoir d'ail-
» leurs.

» Quoique dès la premiere doze
» je ſentis une diminution conſidera-
» ble de la douleur que j'avois dans
» le rein ; cependant par des purga-
» tifs réiterez, la goutte me donna
» quelque ſigne, qui ne faiſoit point
» tant la guerre aux membres ex-
» terieurs qu'aux viſcéres : mais le
» laudanum repouſſa ſouverainement
» tous ces efforts de la goutte.

» Cette méthode m'ayant réuſſi,
» je jugeai à propos qu'il falloit m'en
» tenir là, ſoit pour prévenir la perte
» du ſang par les urines, ſoit pour
» diminuer la groſſeur de la pierre ;
» ce qui m'a enfin réuſſi, & je n'ai
» plus vû de perte de ſang par les
» urines depuis que j'ai fait ce traité,
» & j'ai laiſſé la manne à l'écart.

Il eſt à remarquer que l'accident dont il eſt queſtion arriva à Sydenham en 1676. & ſe renouvella en 1677. & que la datte de cette ob-

ſervation eſt du 29. Septembre 1686: il conſte par-là qu'il fut bien & parfaitement guéri du moins pendant neuf ans.

Cette obſervation nous fournit deux réflexions. La premiere, que Sydenham qui ſçavoit ſi bien mettre à profit ſes obſervations, & qui éprouvoit chaque ſemaine un ſoulagement marqué lorſqu'il avoit pris ſa manne dans du petit lait, ait negligé de réiterer ce remede de deux jours l'un. *Et poſt ſingulas catharſeos vices melius me habuiſſe planè ſum expertus, donec tandem duriorem currus conquaſſationem ferre potuerim, ab hoc ſymptomate prorsùs liberatus.* Il auroit prévû la rechûte qu'il eut bientôt après, & il ſe feroit épargné la perplexité où il ſe trouva s'il reviendroit au même reméde, lequel pourtant lui réuſſit pour diminuer le volume de ſa pierre. *Cum hoc mihi medendi ratio hactenus bene verterit in eadem perſeverandum mihi eſſe judicabam, tùm ad præcavendum mictus ſanguinis recurſum, tùm ad imminuendum aliquantulum morbi fomitem, quod tandem votis reſpondit,*

Synden. de mictu ſang. à calculo ren. impacto.

hæmorragia ista ex qua tractatulum hunc primum edidi, prorsùs evanescente.

La seconde réflexion est que puisque Sydenham a pû fondre, du moins en partie la pierre considerable qu'il avoit dans le rein, avec de la manne fonduë dans du petit lait; à plus forte raison l'eau de Baréges pourra la dissoudre.

La manne, suivant Ettmuller, est un suc visqueux & gras qui coule du fresne sauvage par une legére incision que l'on fait au tronc de cet arbre; cette gomme est condensée par la rosée & par le soleil, & nous fournit des grains qu'on apelle manne en larmes: on en trouve sur les feuilles de cet arbre, & Monsieur Reneaume, Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, & membre de l'Académie Royale des Sciences, proposa en 1699. à son Académie qu'il avoit trouvé de la manne sur les feuilles de cet espece d'erable qu'on appelle *acer montanum candidum.*

Or la manne, ce suc visqueux & gras est certainement sulphureux,

puiſque d'ailieurs le gout & le tact le confirment.

Cette manne qui outre ſa vertu fondante en a encore une purgative qui partage pour ainſi dire ſa force, a été capable de diſſoudre une pierre, & l'eau de Baréges ne la diſſoudra pas ? Ce ſeroit mal connoître ſes grandes vertus & lui faire tort que d'en douter un moment.

Le ſecond Auteur que je cite, c'eſt Varandæus, Profeſſeur dans l'Univerſité de Montpellier, dont le grand Riviere ſe fait gloire d'avoir été diſciple. Cet Auteur parlant des eaux de Balruc & de leur efficacité pour diſſoudre la pierre des reins, dit : Par leur chaleur, qui eſt produite par une veine de bithume, elles fondent & liquifient toutes les mucoſités épaiſſies. *Suo enim calore ex bituminali vena profecto, fundunt, liquantque quoſcumque craſſiores mucos.* Varandæus fol. 434. cap. 1°. de affectibus renum & veſicæ.

Or ſur ce point, ne lui en déplaiſe, les eaux de Balruc ne peuvent point ſe comparer ni parier avec celles de Bareges.

Septiéme Propoſition.

L'eau de Bareges rappelle la perſpiration, de plus elle fournit au ſang & à toutes les parties du corps un baume précieux.

Pour prouver le premier membre de cette propoſition, j'emploie ce que j'ai dit dans mon traité de la goutte pag. 113. & 114. dont voici l'extrait.

Cette ſource miraculeuſe doit ſon efficacité principale au rappel de la perſpiration, qu'elle opere, comme nous l'avons dit dans la diſſertation ſur les maladies veneriennes, page 171. remarque troiſiéme. C'eſt par ce rappel qu'elle eſt ſouveraine dans toute ſorte de tumeurs, qu'elle les fond & réſout. *In tumoribus perſpiratio utilis*, qu'elle eſt ſpécifique & ſouveraine dans les maladies inconnues.

Sanct. ſect. 1. aph. 100.

Cette eau buë à la quantité de trois à quatre livres le matin, n'excite ni ſueur, ni cours de ventre, ni vomiſſement, ni urines en abondance; le malade ſe trouve pour-

tant le lendemain du même poids: preuve certaine que cette eau passe par la perspiration, & le malade ne connoit d'autre effet de cette abondante boisson, que de trouver chaque jour sa chemise grasse & onctueuse, comme si on l'avoit trempée dans de l'huile, & de voir disparoitre à vûë d'œil les symptomes de son mal, qui l'a obligé d'entreprendre le voyage de Bareges.

Le point de cette proposition ainsi demontré nous conduit naturellement aux deux réflexions suivantes.

1°. Si nous avons fait voir ci-dessus dans le chapitre second que le deffaut de la perspiration est la cause de la pierre, comme elle l'est de la goutte sa sœur germaine, que ce deffaut de perspiration retenant la matiere saline de cette feconde évacuation, redoubloit la salure des urines qui devenoit la cause efficiente de la pierre, en fixant & durcissant les mucilages des reins & de la vessie, &c. Quel secours ne trouvons-nous pas dans la boisson de ces eaux, puisqu'en ouvrant la perspiration, &

la matiere trouvant ſes canaux naturels dans la peau ouverts & dilatez, cette ſaleure redoublée des urines eſt ſuſpenduë, & par conſéquent la croiſſance & l'augmentation de la pierre, car les urines étant radoucies & remiſes au point naturel de leur ſalure, plus de fixation de mucilage couche ſur couche.

Mais la grande utilité vient de ce que les urines ne portent plus d'obſtacle au baume diſſolvant introduit dans la veſſie par la boiſſon, par l'injection, la douche, les lavemens; ainſi ce diſſolvant travaille à ſon aiſe à la diſſolution du calcul, la ſalure augmentée de l'urine étant évacuée par la porte de la perſpiration.

2°. Les douleurs ſeront calmées & appaiſées; car il faut convenir que ce n'eſt pas préciſément l'exiſtence de la pierre dans la veſſie qui eſt la cauſe de la douleur; car ſi c'étoit la preſence de ce corps étranger préciſément qui produit la douleur, elle ſeroit continuelle, ce qui eſt contre l'experience, puiſque les pierreux ont ſouvent de longs intervalles juſqu'au point que j'en ai vû qui ſe

flattoient que je m'étois trompé, lorſque je leur avois annoncé qu'ils avoient la pierre, ſéduits & trompez eux-mêmes par quelques longs intervalles que leur avoit procuré le régime que je leur avois preſcrit.

Mais la douleur ſe fait reſſentir, lorſque par les fautes dans le régime de vie, les excès, le froid & autres cauſes qui ſupriment la perſpiration, les urines deviennent alors plus ſalées qu'à l'ordinaire, alors la veſſie piquée & irritée par les ſels de l'urine, ſe contracte, comme nous l'avons dit, pour la pouſſer au dehors, & elle pouſſe en même tems la pierre vers le col de la veſſie qui bouche le conduit de l'urine, à peu près comme un bouchon enfoncé dans une bouteille, empêche le vin de ſortir quand on la renverſe.

Voulez-vous calmer à un pierreux toutes les douleurs, plongez-le dans un bain domeſtique, faites-le vivre de lait, ayez ſoin de le tenir couvert & de conſerver une chaleur douce actuelle dans tout ſon corps qui puiſſe mettre ſa perſpiration en ſureté; faites lui rendre ſes urines

couché

couché ſur ſon dos, qu'il évite la galanterie, le chagrin & autres vives paſſions de l'ame; c'eſt une experience que j'ai ſouvent faite, & qui m'a toûjours réuſſi, mais le ſoulagement ne dure qu'autant que le malade s'aſſujettit à cet auſtére régime de vivre; car dès-lors qu'il donne occaſion à la ſupreſſion ou diminution de la perſpiration par un regime contraire & par les fautes que nous avons dit qui la procurent, le ſoulagement diſparoit, & la douleur revient bientôt.

A l'égard du ſecond membre de la propoſition que nous avons avancée, elle n'auroit preſque point beſoin de preuves, la réputation de ces eaux ſur ce point, & les effets qu'elle produit ſont aſſez connus, non-ſeulement en France, mais même en Eſpagne & dans les Royaumes circonvoiſins de la France.

Qu'eſt-ce qui rend cette eau ſi ſouveraine pour les playes de quelque eſpece qu'elles puiſſent être? c'eſt qu'outre qu'elle purifie le ſang par la perſpiration; elle y met encore un baume uniſſant qui accelere

la guérison des playes & les dissolutions de continuité,

N'ôtons rien à la dexterité & habileté des Chirurgiens ; je suis persuadé qu'ils conviendront eux-mêmes que le principal onguent des playes est le baume que fournit la masse du sang : de-là vient que certaines playes sont si difficiles à guérir, & que les autres sont bientôt consolidées ; les premieres sont de ceux qui ont le sang salé, chargé de quelque levain écrouelleux, verolique, scorbutique, &c. les autres sont celles des sujets qui ont un sang pur & net, dans lesquels la perspiration va son train, & dont la matiere ne prend pas la route des ouvertures comme l'endroit où elle trouve le moins de résistance.

Il est certain que pour favoriser la guérison des playes, les Chirurgiens habiles & experimentez ouvrent la perspiration. Je sçai certainement qu'un Officier des Carabiniers blessé dangereusement à la bataille de Guastalla, fut réduit par son Chirurgien, qui eut grand soin de son blessé, à vivre de lait.

Cette diette blanche met non-seulement du baume dans le ſang par ſa partie ſulphureuſe, mais même ramollit la peau & ouvre la perſpiration, comme nous l'avons fait voir dans le traité de la Goutte.

D'ailleurs par cette ſimple diette on remplit exactement le précepte d'Hippocrate dans ſes aphoriſmes, qui eſt d'afliger les bleſſez par la faim, *Vulneratos fame affligito.* Nous avons fait voir par les aphoriſmes de Sanctorius, que pour rappeller la perſpiration, le jeûne tenoit le premier rang, *Quæ facilem perſpirationem reddunt, hæc ſunt, jejunium, exercitium, &c.*

L'eau de Bareges outre ces grands & ſalutaires effets, produit encore celui d'arrouſer les fibres motrices, les membranes, les nerfs de ſon baume qui y fait le même effet que l'huile que certains ouvriers mettent à leurs machines pour en ménager la ſoupleſſe & en augmenter le reſſort, & pour en faciliter le mouvement.

Je ne dois point être ſoupçonné de porter trop haut la vertu de ces eaux : quel interêt aurois-je de les

faire valoir au préjudice de la verité ? Je n'en ſuis point le proprietaire, elles ſont au Roy ; je n'en ſuis point le Fermier, puiſque le Roy veut que tous ſes ſujets en profitent gratuitement, auſſi bien que les étrangers, ſes propres ennemis même; car j'y ai vû le Prince Doria qui avoit éte fait priſonnier à la bataille de Parme & bleſſé dans cette action au ſervice de l'Empereur.

Huitiéme Propoſition.

L'eau de Bareges employée de la maniere que nous l'avons propoſée dans la cinquiéme propoſition, diſſoudra la pierre du rein & de la veſſie avec promptitude & avec facilité.

J'avance hardiment cette propoſition, ſans prétendre faire le prophéte ; les preuves, que j'en ai, tiennent de la démonſtration, les voici. C'eſt un fait certain, connu de tous les Lythotomiſtes, que la pierre tandis qu'elle reſte dans la veſſie, eſt tendre & friable, juſques-là qu'on la caſſe ſouvent avec la tenette dans

l'operation, & qu'on eſt obligé d'en tirer les fragmens les uns après les autres : cette même pierre fraichement extraite de la veſſie, peut être dépoüillée de ſes couches l'une après l'autre avec la même facilité qu'on dépoüille de ſa coquille un œuf cuit & durci dans l'eau boüillante.

Mais lorſque cette même pierre a été frapée de l'air, elle durcit d'une maniere extraordinaire, car la ſéroſité dont elle étoit empreinte ſe diſſipant, elle diminue de ſon poids, comme l'experience nous en convaint : après cette diſſipation, les principes ſulphureux & ſalins qui ſont, comme nous l'avons dit, la principale compoſition de la pierre, s'aprochent les uns des autres, à meſure que la ſeroſité qui faiſoit entre eux quelque interruption, s'eſt diſſipée ; de-là vient cette plus grande ſolidité des pierres qui ont été tirées depuis long-tems hors de la veſſie, au deſſus de celles qui en ſont nouvellement extraites.

Il y a lieu de croire que le nitre de l'air qui les pénétre à loiſir, contribue beaucoup à leur fixation & à

leur ſolidité, de la maniere que nous voyons dans cette Ville que la pierre tirée des carrieres de Roquedetau eſt tendre & friable, en ſorte qu'on peut la tailler, même avec un couteau de bois; mais lorſqu'elle a été miſe à l'œuvre & expoſée à l'air quelques années, elle durcit comme du marbre.

Nous voyons également dans les Pyrenées que la mine d'ardoiſe extraite récemment de la carriere, ſe taille comme un fromage, mais ſi vous la laiſſés ſeulement un mois à l'air, il eſt impoſſible de la mettre en œuvre.

Si donc des pierres extraites de la veſſie depuis pluſieurs années ont fondu malgré la ſolidité qu'elles avoient acquiſes (comme nous le ferons voir bientôt dans le chapitre ſuivant art. 1er. des experiences) par la ſeule infuſion & la ſeule maceration dans cette eau de Bareges, que ne produira-t-elle pas ſur une pierre tendre & friable qu'elle attaquera corps à corps dans la veſſie?

La ſeconde preuve, non moins démonſtrative que la premiere, eſt

que si l'eau de Bareges qui avoit servi à laver & étuver les playes des Officiers, (*a*) qui par conséquent avoit perdu, soit de son baume soit de sa chaleur, a pû produire d'un second bond, pour ainsi dire, la dissolution de la pierre, elle réussira bien mieux lorsqu'on l'introduira avec sa chaleur naturelle, & sans qu'elle ait rien perdu des principes qui font son mérite & sa vertu.

Neuviéme Proposition.

L'experience proposée ne pût jamais être d'aucune dangereuse conséquence pour le pierreux.

On m'objectera sans doute qu'Hippocrate nous avertit dans son premier aph. que les épreuves sont dangereuses, *Experimentum periculosum*; que les malades, sur tout les riches, tels que sont pour l'ordinaire les pierreux, ne veulent point s'expo-

(1) Nous avions fait un petit creux dans l'évier qui sert d'égout au tuyau du bain de Bareges où je plaçois mes pierres, le grand nombre des Officiers & autres malades ne me permettant pas d'occuper le bain.

ſer à faire l'eſſai des remédes dont ils n'ont pas vû le ſuccès ; que les effets inutiles de bien de ptizannes & autres ſpécifiques que l'on vante pour fondre la pierre, obligent les gens prudens à ſe méfier de tout ce qu'on leur propoſe, &c.

Je réponds, 1°. que lorſqu'Hippocrate a prononcé que les épreuves ſont dangereuſes, il a prétendu parler de ces experiences témeraires qu'hazardent certains charlatans, telle que fut celle que nous avons citée ci-deſſus, qui cauſa la mort du fils de Teophorbus, comme nous le liſons dans les épidemiques : mais Hippocrate aprouve les experiences qui ſe font ſous la conduite de la raiſon, & que l'on paſſe des experiences déja faites & connues par l'analogiſme & la reſſemblance à celles qui reſtent à découvrir. *In medicinâ via inventa eſt, reliquæ deinceps invenientur, ſi quis probe comparatus ex inventorum cognitione, ad aliorum inveſtigationem feratur.*

Hipp. l. 2. de veter. Medici.

Je ſuis de point en point le précepte d'Hippocrate, j'accomplis ſa leçon à la lettre. Je ſçai que l'eau

de Bareges fond toutes ſortes de tumeurs ; je ſçai qu'elle guérit la Goutte qui eſt la ſœur germaine de la Pierre ; je ſçai qu'elle fond les pierres mêmes de la veſſie, quoique durcies à l'air ; je ſçai enfin que la boiſſon de cette eau fond & diſſoud les pierres dans la veſſie même. On ne doit donc pas regarder ma propoſition comme une nouvelle experience qui puiſſe être dangereuſe pour le malade, mais comme une épreuve déja faite & conſommée, dont le ſuccès ne peut être conteſté.

Après tout, ce n'eſt point un reméde ſorti des fourneaux des Chimiſtes, comme le Kermes, les goutes venues d'Angleterre, qui étoient principalement recommandables par leur prix exceſſif, les goutes du General Lamothe, le Garrus, &c. qui ſe ſuccédent les uns aux autres.

Il eſt à obſerver que ces remédes avanturiers font fortune en réputation pendant un tems, & qu'ils ſe ſupplantent les uns les autres, & tombent dans le décri avec la même rapidité qu'ils ont fleuri, *ut florent ſic occumbunt* : ſemblables au Méde-

cin de Chaudray dont j'ai parlé dans mon livre de la Goutte page 125. où j'ai fait voir que le ſuccès qu'on attribuoit à ſes herbes, à ſes racines, ne venoit & ne dépendoit que de l'exercice de la voiture à laquelle on étoit aſſujetti pour aller conſulter l'oracle de Chaudray.

La preuve en étoit claire & démontrée, puiſque les mêmes malades qui croyoient devoir leur guériſon à certaines plantes que le Médecin de Chaudray leur avoit données, atteints de nouveau des mêmes maux accompagnez des mêmes accidens, voulurent avoir recours aux mêmes remédes qui ne réuſſirent point. Pourquoi? parce que la voiture de 80. lieuës & le changement d'air & la campagne y étoient de moins.

Feu Monſieur Pitton Tournefort, homme ſans pareil dans la connoiſſance des plantes, m'a dit qu'au commencement du regne de Criſtophle Ozanne, (c'eſt ainſi qu'on apelloit le Médecin de Chaudray) il avoit été très-inquieté & très-fatigué : on lui demandoit des plantes que ce Médecin avoit ordonnées, il étoit

très-embarraſſé avec toutes ſes lumieres dans la botanique, juſqu'à ce qu'il eût ſçû le nom que ce Médecin donnoit aux plantes, nom qu'on ne trouvoit point dans les livres de bottanique: il appelloit par exemple *le Tapſus barbatus* de la Mollenne, le *Chamædris* le Chenon, le *Chamæpitys* le Pinet, la petite Centaurée le Pſyllion, & ainſi du reſte. Ce ne fut que par l'envoi qu'il fit des plantes, que Monſieur Tournefort ſe mit au fait de ſon catalogue.

Je propoſe un reméde qui exiſte depuis la création du monde, que l'injure de tant de ſiécles n'a jamais changé, qui ſoûtient ſa réputation & l'augmente malgré tous les efforts d'une Ville ſa voiſine & ſa rivale pour la détruire; réputation acquiſe par les miracles qu'elle opére, réputation répandue dans preſque tout l'univers, & qui ne finira qu'avec le monde.

Mais mettons les choſes au pis, ſuppoſons pour un moment que cette eau ne puiſſe point parvenir à fondre la pierre, ce qui ne ſe peut, puiſque nous ferons voir dans le chapi-

tre ſuivant le ſuccès non-ſeulement poſſible & probable, mais même immancable ; quel ſecours n'en reviendroit-il point aux pierreux, quand même ils devroient ſe faire tailler au retour de Bareges? La perſpiration ouverte faciliteroit la réunion de la playe ; le baume mis dans le ſang préviendroit, ſoit l'inflammation de la veſſie, ſoit les fiſtules qui ſurviennent très-ſouvent à l'ouverture, ſoit enfin la mort même, qui arrive plus ſouvent que la guériſon.

Concluons donc que la méthode propoſée ne peut jamais tirer à aucune dangereuſe conſequence : nul danger à craindre, tout à eſperer.

Si les raiſons que j'ai propoſées, & les experiences que je vais raconter dans le chapitre ſuivant, ne déterminent pas le pierreux à faire l'eſſai de ma méthode, la douleur qui eſt un orateur ſi éloquent pour perſuader, & la crainte du danger de l'operation, ſuppléront je l'eſpere au défaut de mon éloquence.

Dixiéme Propoſition.

L'eau de Bareges doit être employée ſur les lieux ; elle ne ſouffre point le tranſport ſans perdre infiniment de ſa vertu.

Il en eſt de ces eaux comme de certains mets fins & délicats, qui n'ont jamais le même gout lorſqu'on les garde d'un jour à l'autre, ou lorſqu'on les réchauffe, ils ne font point le même plaiſir que quand ils ſortent de la main du cuiſinier.

J'ai eſſayé ces eaux tranſportées de toutes les façons ; j'en ai fait porter dans des barrils que j'avois auparavant fait tremper dans la cuvette, & que je faiſois enſuite remplir : j'ai trouvé après leur tranſport à Bordeaux une conſiderable diminution, quelques bien fermez qu'ils fuſſent, le barril huilleux & l'eau qui étoit dedans bien differente dans ſon odeur, dans ſa ſaveur & dans ſes effets de l'eau de Bareges telle quelle eſt ſur les lieux & en ſortant du tuyau.

Je ſçai qu'on en a fait porter à

Paris dans des flacons d'argent fermez presque hermetiquement, chaque courier en portoit deux flacons pour une personne en place; elle n'a pas réussi.

J'en ai porté dans des cantines de verre, fermées & bouchées avec un bouchon de liége forcé, des meilleurs & des plus fins, qu'on ficeloit & qu'on couvroit de cire fondue. & on mettoit par-dessus une bonne vessie de cochon ficelée tout au tour; je n'ai pas mieux réussi à conserver la vertu de cette eau dans son (*a*) entier.

Ce qui m'a surpris, c'est que je trouvois une diminution remarquable dans la cantine lorsque cette eau étoit arrivée à Bordeaux.

Cette experience m'a fait soupçonner que le souphre de cétte eau étoit si volatil, qu'il penetroit au travers du verre comme la lumiere.

(*a*) Il faut pourtant rendre justice à cette eau, quoiqu'elle perde infiniment par le transport, elle conserve neanmoins quelque reste de sa vertu, & on verra dans la troisiéme experience du chapitre suivant qu'elle a fondu un calcul du rein au bain marie.

Willis nous dit dans ſon livre *de ferment. pag.* 32. que le feu n'eſt qu'une éruption vive & rapide des parties ſulphureuſes, &c. Il dit page 34. que la lumiere qui en provient n'eſt qu'un ſouphre très-diviſé qui ſe répand en toute dimention, il prend même la lampe pour exemple. *Lux videtur, quod ſit tantum flamma in majorem dimenſionem accenſa, & in tenuiſſimas dilata particulas. Etenim ſenſui conſtat quod à particulis imflammatis, exempli gratia, à lucerna ardente effluvia tenuiſſima, ſeu corpuſcula minutiſſime diviſa perpetim dimanant, quæ in orbem diffuſa, & rectis lineis velut à centro ad circumferentiam exporrecta uſque in magna congerie quaque verſus expanduntur, totumque intrà ſphæram activitatis ſuæ, ſpatium radio luminoſo complent.*

Si la lumiere vient par un ſouphre très-diviſé & mis en mouvement, ſi le ſouphre ainſi meu perce le verre & le pénétre ; pourquoi le ſouphre des eaux de Baréges ſi fin, ſi volatil ne pourra-t-il pas auſſi percer & pénétrer le verre, & être la verita-

ble cauſe du déchet de cette eau que j'ai obſervé dans les cantines ?

Cette experience nous doit faire concevoir une très-haute idée de la vertu merveilleuſe du ſouphre volatil de l'eau de Baréges. Puiſqu'il perce le verre, & qu'il ne ſouffre point de tranſport, quelque précaution que l'on puiſſe prendre ; il peut donc bien pénétrer & diviſer les calculs, ſoit dans les reins, ſoit dans la veſſie, comme nous eſperons de le démontrer dans le chapitre ſuivant.

Je ne ſuis point jaloux de mes idées, je m'en tiens à mes experiences ; je ſouffrirai ſans peine qu'on imagine quelque cauſe differente de celle que j'ai propoſée, pourveu qu'on convienne qu'il eſt certain que l'experience nous fait voir que cette eau tranſportée ne vaut & n'opére jamais ce qu'elle fait ſur les lieux.

Onziéme & derniere Propoſition.

Il eſt trois cas où le pierreux ne peut ſe diſpenſer d'avoir recours à la méthode propoſée, puiſqu'il ne peut s'attendre qu'à une mort certaine &

& ſoudaine s'il ſe ſoûmet à l'operation.

Le premier cas eſt lorſque la pierre eſt encyſtée & ſe trouve envelopée dans une ou deux des membranes de la veſſie ; alors par l'operation on déchire & l'on arrache même cette partie avec la pierre, comme je l'ai vû arriver au Sieur Lacheſe à Saint Sever, qui fut taillé en 1689.

Nous avons obſervé dans le premier chapitre, ſuivant Mr. Winſlow num. 406. que quand les uréteres entrent dans la veſſie & la pénétrent, que cette inſertion n'eſt pas faite dans le même point, mais qu'ils font quelque chemin entre la tunique muſculeuſe & la tunique nervée avant de pénétrer dans ſa cavité.

Il y a lieu de croire que la nature a établi cette méchanique, afin que les tuniques ſerviſſent comme des valvules, & que l'urine deſcenduë dans la veſſie, & l'ayant remplie, ne pût plus remonter dans les reins ; mais lorſque les uréteres viennent à s'entrouvrir dans le chemin qu'ils font entre ces tuniques par quelque calcul deſcendu du rein, il paſſe à

travers de cette ouverture, se niche entre les membranes de la vessie & y croît, tant par les mucilages qui descendent du rein, que par ceux que fournit la vessie, lorsque le calcul est logé entre la tunique interne & la glanduleuse.

Dans ce cas l'extraction de la pierre par la lithotomie est mortelle, puisqu'elle ne peut se faire sans blesser considerablement la vessie, ou qui pis est, sans l'arracher avec la pierre. *Cui vesica persecta fuerit, aut cerebrum, aut cor, aut septum transversum, aut tenue quoddam intestinum, aut ventriculus, aut jecur, lethale est.*

Hipp aph. 18. lib. 5.

Dans ce cas & dans un tel désespoir, de quel secours n'est pas la méthode proposée, qui sans rien offenser, sans playe & sans ouverture, promet la dissolution de la pierre, en fondant la matiere qui fait sa composition, & la faisant sortir à travers des ouvertures dont Hippoc. nous avertit que toutes les parties sont trouées, soit au dedans, soit au dehors. *Indicat autem sensus ipse, corpus totum, tam foris quam intro, perspirabile esse.*

Le ſecond cas eſt lorſque les malades ont trop attendu pour faire faire l'operation, que la douleur, les veilles, l'inſomnie; & quelquefois même l'âge avancé ont épuiſé les malades, & les ont réduit à une extrême maigreur; qu'une fiévre lente s'eſt allumée avec dégout, & qu'ils n'ont enfin conſenti à l'operation que par un extrême déſeſpoir: alors l'operation ne ſçauroit réuſſir, car le ſang privé & dépouillé de tout ſon baume nous menace d'inflammation dans la veſſie, & ne nous laiſſe rien eſperer de favorable.

Je citerai ſur ce point trois experiences connuës dans cette Ville, & dont les malheureux ſuccès ont affligé trois familles: la premiere, celle de Mr. Barbot, Préſident à la Cour des Aides de Guienne, lequel affligé depuis long-tems de la pierre, ſe détermina enfin malgré ſon âge avancé, à ſouffrir l'operation, après avoir reçû les ſacremens & reglé les affaires de ſa famille: il en mourut peu de jours après.

Le Lithotomiſte attribuoit la mort à un tonnerre qui ſurvint le ſecond

jour de l'operation ; pour moi je crois qu'il falloit s'en prendre à la diſpoſition ſaline de ſon ſang, dont le baume avoit été épuiſé preſque totalement, ſoit par le penchant de l'âge, ſoit par les cauſes qui procurent la pierre, ſoit enfin par la douleur, les veilles & les inſomnies.

La ſeconde, eſt celle du Sieur Barberet, fameux Traiteur en cette Ville, dont la réputation s'eſt répenduë dans toute la France. Ce fut lui qui ordonna le repas que la Ville de Bordeaux fit ſervir au Roy d'Eſpagne, aux feus Noſſeigneurs les Ducs de Bourgogne & de Berry, dans le batteau ou maiſon navale qui les transporta de Blaye à Bordeaux : les trois princes furent ſurpris de la délicateſſe des mets & de leur abondance, de la propreté & du bon ordre du repas. Il fut taillé par le Sieur Gibon, Lithotomiſte à Bordeaux, il lui tira deux pierres l'une plus groſſe que l'autre. J'étois preſent à l'operation, ainſi que feu M. Manadé, maître Chirurgien de cette Ville. Quoique l'operation eût été faite en peu de tems & avec beau-

coup de dexterité, le malade mourut peu de jours après. Quel fut la cause de ce malheureux succès? l'extenuation où la douleur & l'insomnie l'avoient réduit, sa maigreur, la disposition de son sang, &c. on trouvera son observation bien détaillée dans le traité de *Medicina Burdigalensium*, que je donnerai bientôt au public.

La troisiéme est celle du Sieur Droüat, Bourgeois de cette Ville. Je voulus le faire tailler huit ans avant sa mort, il y résista. Un Marchand de cette Ville lui persuada avoir un secret pour dissoudre la pierre dans la vessie, il en fit usage pendant très-long-tems, mais sans aucun succès; enfin la douleur, cet orateur éloquent, le détermina à souffrir l'operation. Le Lithotomiste se fit compter d'avance la moitié du prix convenu, il exigea un billet de pareille somme: le malade mourut trois jours après l'operation; les heritiers ne laisserent pas d'avoir un procès pour le payement dudit billet, & par accommodement ils en payerent la meilleure partie.

Rendons pourtant témoignage à la verité, & diſons en faveur des Lithotomiſtes, que ces ſortes de malheureux ſuccès ne doivent pas leur être imputez : pourveu que l'Operateur tire la pierre ſuivant les régles de l'art, qu'il ne ſe ſerve point de dilatatoire ; on ne doit ni on ne peut le rendre reſponſable du malheureux ſuccès. C'eſt la diſpoſition ſaline du ſang, l'épuiſement du ſujet, & la diſſipation de la partie balzamique de ſon ſang qu'il faut en accuſer. Voilà les veritables cauſes ou de la mort, ou du grand danger de l'operation.

Auſſi Hippocrate avoit tellement reconnu l'extrême danger de la lithotomie, qu'il obligeoit ſes diſciples par ſerment de ne jamais entreprendre cette operation, mais de la laiſſer en partage à ceux qui font profeſſion de cet art. *Neque calculo laborantes ſecabo, ſed magiſtris ejus artis peritis id muneris concedam.* Hipp. lib. de jurejur. l. 1. pag. 1.

Gaſparus à Reies Francus dans ſon livre intitulé *Eliſius jucundarum quæſtionum campus*, nous dit que la rai-

ſon qui détermina Hippocrate d'exiger ce ſerment de ſes diſciples, fut la crainte qu'il avoit qu'ils ne perdiſſent par le malheureux ſuccès de cette operation, l'honneur & la réputation qu'ils pourroient s'être acquiſe dans la pratique des autres parties de Médecine.

Le dernier cas où l'on eſt indiſpenſablement obligé d'avoir recours à la méthode que je propoſe, c'eſt lorſque la pierre a groſſi ſi prodigieuſement, qu'il eſt impoſſible de la tirer ſans faire de très-grandes ouvertures qui ruinent abſolument & le ſpincter & la veſſie même.

Nous avons vû un ſage Lithotomiſte qui tailla un bourgeois de la Ville de Libourne, il jugea de la grandeur immenſe de la pierre, parce que la tenette après l'avoir chargée, formoit par ſes branches un très-grand écart l'une de l'autre; preuve certaine de la grandeur de la pierre, comme on le peut induire des régles de la trigonometrie. Il jugea à propos de ne point finir l'operation, & de laiſſer fermer la playe, puiſqu'il ne pouvoit

tirer la pierre ſans déchirer abſolument le ſpincter, le col & la veſſie même.

Un autre Lithotomiſte plus hardi, entreprit l'année ſuivante de tirer la pierre à ce même malade, il y réuſſit, mais le malade mourut quelques heures après l'operation.

L'eau de Bareges remedie à toutes ces malheureuſes diſpoſitions qui rendent l'operation funeſte; elle fera plus, elle diſſoudra la pierre par les raiſons que nous avons alleguées, & par les experiences que nous allons raporter dans le chapitre ſuivant.



CHAPITRE V.

CHAPITRE CINQUIEME.

ET DERNIER.

DES EXPERIENCES.

Avec la réponſe aux objections qui m'ont été faites contre ce Reméde.

LEs ſyſtémes en médecine les plus ſpecieux, & qui paroiſſent le mieux imaginez, ſont déconcertez, renverſez, & tombent d'eux-mêmes, ſi l'experience ne les autoriſe & ne ſe range de leur côté.

C'eſt cette maitreſſe des arts & des ſciences qui met pour ainſi dire le ſceau de la verité à toutes les idées de la médecine, qui ſans elle ne ſont jamais marquées au bon coin.

Baglivi nous avertit qu'il faut qu'un Médecin ſe méfie des idées qu'il conçoit dans ſon cabinet, quelques raiſonnables & certaines qu'elles lui pa-

roiſſent ; car bien ſouvent lorſqu'il veut les mettre en pratique, il les trouve non-ſeulement abſurdes mais même impoſſibles : *Multa homines in muſæis excogitant, quæ rationi conſona ac prorsùs certa excogitant ; ſed quando ad uſum deſcendunt, non ſolum abſurda, ſed planè impoſſibilia deprehendunt.*

Le même auteur nous dit encore que la nature ſurpaſſe la ſubtilité d'un Mathématicien quelque ſubtil qu'il puiſſe être, & que quelque choſe que nous ayons medité touchant la médecine, nous ne devons jamais l'adopter comme veritable, ſans avoir auparavant conſulté l'experience, comme la véritable pierre d'aimant de la pratique ; que ſi par des expériences redoublées nous trouvons les choſes véritables, nous pouvons compter & les tenir pour telles en tout tems : *Subtiliori quolibet Mathematico ſubtilior eſt natura ; ideò quæcumque de medicina meditatus fueris, pro veris non habeas, niſi prius ad lydium praxeos lapidem revocaveris : quod ſi repetita experientia invenias vera, pro veris ſemper habeto.*

Bagl. l. 1. prax. med. cap. 11. pag. 127.

Penetré de ces ſages conſeils, ou pour mieux dire ſoûmis aux préceptes de ce grand Médecin, j'ai voulu ſoûmettre à l'experience l'idée que j'avois conçûë de l'efficacité des eaux de Bareges pour diſſoudre la pierre, depuis pluſieurs années à la vûë de tant prodiges que je voyois produire à ces eaux, ſur tout pour la fonte des tumeurs, anchiloſes, nodus, &c. Je roulois dans mon imagination l'eſperance de parvenir à fondre la pierre par leur moyen, & quelque réflexion que je fiſſe ſur l'inſtabilité des idées du cabinet, je n'ai jamais pû effacer de mon eſprit l'eſpoir de réuſſir.

L'experience que Sydenham fit ſur lui-même, & que nous avons rapportée ci-deſſus, qui fondit ou diminua très-conſiderablement la pierre qu'il avoit dans les reins par la manne diſſoute dans du petit lait, me revenoit ſans ceſſe, & me fortifioit de plus en plus dans mon idée comme un indice, qu'il falloit chercher le diſſolvant des calculs dans le genre des ſulphureux.

Je me transportai à Bareges, mu-

ni de divers calculs pour en faire l'eſſai ; je pris divers prétextes aſſez ſpécieux de mon voyage, comme celui d'y voir mes parens, mes amis, ma patrie, ma maiſon natale, la bonne compagnie de divers malades de Bordeaux, dont quelques-uns étoient des miens, de diſſiper une froideur inportune que je reſſentois à la jambe droite, &c. & quoique tout cela entrât en partie dans le motif de mon voyage, la principale raiſon pourtant étoit l'épreuve que je voulois faire de ces eaux ſur les calculs : cependant je ne communiquai cette ſecrette raiſon qu'à une ſeule perſonne, de la diſcretion de laquelle j'étois aſſuré, pour ne pas m'expoſer à la raillerie des Lithotomiſtes ſi je m'étois trompé.

Voici le détail fidéle & ſincére des expériences que j'ai ſur cette matiére.

Premiere Experience.

Les diſſolvans ſalins, comme l'eſprit de nitre, de ſel, de vitriol, l'eau forte même, ne mordent point ſur

le calcul, & quand même ils auroient la vertu de les diſſoudre, ce ſont des diſſolvans qu'on ne ſçauroit employer, puiſqu'ils procureroient la mort en brulant & en rongeant la veſſie.

Cette experience paroîtra inutile à raporter ici, & comme hors d'œuvre; j'eſtime pourtant qu'elle a ſon utilité, & que l'on peut naturellement en tirer cette conſéquence, que puiſque les diſſolvans ſalins n'operent pas la diſſolution du calcul, il faut ſe tourner du côté des diſſolvans ſulphureux; & que l'eau de Bareges à qui l'on ne peut point conteſter cette vertu, doit être miſe à l'épreuve, d'autant plus qu'elle ne peut jamais nuire ni endommager les organes de l'urine, comme nous l'avons fait voir ailleurs.

Seconde Experience.

Le calcul du rein fond avec une incroyable célérité par l'eau de Bareges, quoique tranſportée, en le faiſant tremper dans cette eau au bain Marie. C'eſt une experience

que j'ai faite depuis mon retour, & de laquelle je tire les ſuivantes conſéquences.

1°. Si cette eau tranſportée qui a perdu ſon volatil principal, & pour ainſi dire ſon ame, a été capable de produire cet effet. Cette même eau priſe ſur les lieux avec tout ſon baume, agira avec bien plus d'efficacité ſur les calculs des reins.

2°. Cette experience prouve que le calcul de la veſſie doit être fondu par cette eau, comme l'a été celui du rein, puiſque nous avons fait voir que la compoſition eſſentielle de la pierre du rein & de la veſſie étoit la même, ſoit par raport à la cauſe materielle, ſoit par raport à la cauſe efficiente ; l'une & l'autre doivent être ſoûmiſes au même diſſolvant.

A la verité comme nous avons obſervé que le mucilage des reins étoit beaucoup plus delié que celui de la veſſie, & que nous en avons rendu raiſon ; que les ſels de l'urine entroient en plus grande abondance dans le calcul du rein que dans celui de la veſſie ; que de-là dépen-

doit la difference de leur couleur & de leur consistance, puisque celui du rein étoit rougeâtre & friable, celui de la vessie grizâtre & plus compact & plus serré : on peut conclurre que celui de la vessie dont les souphres mucilagineux sont plus grossiers & plus étendus, & par conséquent capables de former des liens plus difficiles à rompre, résistera plus que celui du rein.

Mais aussi nous avons un avantage infini dans celui de la vessie sur l'autre, puisque nous pouvons injecter l'eau dans cette partie, qu'elle y attaque le calcul dans son retranchement corps à corps, au lieu que pour celui du rein nous avons un chemin à traverser fort long, il n'y en a point d'autre moins tortueux que la route du chile ; s'il y en a un inconnu qui mene des boyaux ou de l'estomac aux reins & à la vessie, dont nous avons parlé ci-dessus, la chose sera plus facile.

Troisiéme Experience.

L'eau de Bareges fond les calculs de la veſſie, les réduit en matiere fluide, coulante & liquide, & par conſéquent facile à ſortir par le conduit de l'urétre.

Dès que je fus arrivé à Bareges, je mis tremper dans cette eau ſortant du tuyau une pierre peſante deux onces deux gros dans un coquemar de fayance : je renouvellai cette eau deux fois dans l'eſpace de vingt-quatre heures ; je voulus par après en faire la tare, je trouvai qu'elle avoit augmenté de poids de près de deux gros. J'avouë que je fus étonné de voir contre mon attente cette augmentation de poids, d'autant mieux que je ne voyois ni croute exterieure qui s'y fût formée, ni aucun changement de couleur ni de figure, mais la pierre liſſe & polie, telle que je l'avois miſe en maceration.

Je fis réflexion que cette pierre que j'avois depuis près de quatre ans s'étoit entierement deſſêchée, & que

les parties ſulphureuſes & ſalines s'étoient aprochées les unes des autres, & ſerrées par la diſſipation des ſereuſes qui faiſoient entr'elles quelque interruption, & que par-là cette pierre, de tendre & mollaſſe qu'elle étoit, avoit acquis une dureté & une ſolidité, que cette diſſipation des parties ſereuſes avoit diminué ſon poids de près de ſix gros en ſechant, puiſqu'elle peſoit près de trois onces quand on la tira de la veſſie.

Je jugeai que cette augmentation de poids dépendoit du mineral ſulphureux de la ſource qui avoit penetré cette pierre ſeche que je gardois depuis long-tems; que ce mineral s'y étoit enchaſſé & faiſoit cette augmentation, à peu près de la même maniere que la pâte que le Boulanger met au four augmente de poids par l'intromiſſion des parties ignées, qui étant ſulphureuſes, s'entravent dans le pain, & qui par leur diſſipation lorſque le pain eſt refroidi, laiſſent une réduction de poids de près d'un ſixiéme.

Je ne me rebutai pourtant pas ; je mis tremper dans le canal de l'évier cette même pierre dans un creux que nous fîmes, le Sieur Vignes, Maitre Chirurgien, & Directeur des eaux de Bareges, & moi. Le grand nombre des blessez & malades qui se succédoient les uns aux autres, ne nous permettoit pas d'occuper le bain pour éprouver ce que produiroit cette eau toute neuve & de son premier bond : dans quatre jours par la tare que nous en fîmes, nous trouvames que cette pierre avoit diminué d'un huitiéme, & quatre autres jours après de plus d'un quart, enfin elle fondit totalement.

Il y a lieu de croire que les pores de la pierre ayant été penetrez par les premieres parties du souphre mineral de la source, firent cette augmentation de poids, mais les autres venant à la penétrer de plus en plus, & s'insinuant à côté des premieres, firent l'office de coin, écarterent & rompirent les liens du mucilage sulphureux, tandis que l'eau qui sert de vehicule au mineral, détrempa

le ſel, qui n'ayant plus de point d'attache fut diſſout, & que la pierre fondit par ce moyen.

Les autres pierres miſes à tremper dans la même eau fournirent la même experience, & furent également diſſoutes.

Ce qui nous faiſoit plaiſir, c'eſt que la pierre diminuoit en tous ſens, que nous la vîmes poreuſe dans toute ſa ſurface, de liſſe & unie qu'elle étoit auparavant, à peu près comme l'on voit un morceau de ſucre que l'on met fondre dans une taſſe d'eau chaude.

Deux réflexions ſe preſentent naturellement ſur cette experience, & quoique nous en ayons déjà parlé, je crois qu'il eſt bon de les répeter ici. 1°. Si la pierre qui a durci à l'air pluſieurs années, a été diſſoute par l'eau de Bareges, celle qui eſt contenuë dans la veſſie fondra avec bien plus de facilité, puiſque le calcul dans la veſſie eſt tendre & friable, comme la mine de l'ardoiſe quand on la tire de la carriere. 2°. Si cette eau qui étoit un peu évantée a produit cet effet, elle réuſſira bien

mieux lorſqu'on l'introduira avec toute ſa chaleur naturelle, de la maniere que nous l'avons propoſé, ſans qu'elle ait rien perdu des principes qui font ſon mérite, & en quoi conſiſte ſa vertu.

Nous remarquerons trois choſes avant de finir cette experience. 1°. Que les premieres couches du calcul ont reſiſté plus que les dernieres. 2°. Que les pierres les plus jeunes, c'eſt-à-dire, celles qui depuis un an étoient tirées de la veſſie, ont fondu en moins de tems à proportion que les anciennes. 3°. Que dans la fonte d'une pierre de plus de deux onces, Monſieur Vignes trouva une glaire à la place où elle avoit été miſe, peſant environ deux gros; cette glaire reſſembloit à la morve du né, mais fluide, & qui auroit bien pû ſortir au travers du canal de l'urétre; que cette glaire expoſée à l'air ſe durcit & ſe criſtaliſa en fragmens; le Sieur Vignes me les a envoyez dans une lettre, & je les ferai voir à ceux qui en auront la curioſité.

Tout cela doit nous convaincre

de plus en plus que la pierre dans la vessie résistera encore moins que celle qui a vû l'air, & qu'il n'en est point dont l'eau de Bareges ne vienne à bout avec un peu de patience & de résolution pour l'employer.

Quatriéme Experience.

Un Religieux de mérite très-estimé & très-estimable fut à Bareges tout des premiers cette année 1735. par ordonnance de son Médecin : le motif de son voyage étoit une grande & grave obstruction du foye dure, douloureuse & renittante, qui l'avoit rendu pâle & plombé & l'avoit jetté dans l'enflure des jambes ; il étoit menacé d'hydropisie si on n'enlevoit au plûtôt cette obstruction, source des symptomes énoncez. On conseilla pour la détruire la boisson abondante des eaux de Bareges, & la douche du tuyau sur la région du foye.

Le malade n'avoit point parlé à son Médecin d'une néphrétique à laquelle il étoit sujet, qu'en divers tems & en differentes fois il en avoit

été tourmenté, que dans quelques-unes de ſes attaques il avoit rendu du ſang par les urines, & qu'après la ceſſation de la douleur il avoit conſtamment après chaque attaque ſenti couler le calcul avec les urines qu'il avoit trouvé dans ſon pot de chambre, ſauf une fois; que ces calculs étoient de la couleur & de la conſiſtance de ceux qui s'engendrent dans le rein.

Le malade n'étoit attentif ni occupé que de l'enflure des jambes, de ſon obſtruction, de ſa laſſitude quand il ſe donnoit le moindre mouvement un peu penible; c'eſt à cela ſeul qu'il cherchoit reméde.

Son voyage fut aſſez rude & fatiguant: il vint à Bareges à cheval, & par le chemin le plus long, je veux dire par Pau, Lourde & Luz: il parut à ſon arrivée une perte de ſang par les urines ſi ordinaire aux pierreux, il eut même à Bareges une attaque de néphrétique après avoir commencé à boire les eaux; il fut ſaigné, & ſçachant que je devois arriver il m'attendit pour ſçavoir quel ſeroit mon avis, & ſi je lui conſeillois de con-

tinuer les eaux ou de les ſuſpendre.

Par l'examen ſérieux & redoublé que je fis de l'état de ce malade, je trouvai qu'outre les ſymptomes qui le menaçoient d'hydropiſie, il avoit encore une pierre dans la veſſie, & quoiqu'il n'eût jamais été ſondé, & que ce ſigne ſi eſſentiel & ſi poſitif qu'on tire par le tact nous manquât, nous en avions pourtant aſſez pour conclurre avec certitude l'exiſtance d'une pierre dans ſa veſſie.

1o. Outre le ſigne de la néphrétique énoncé ci-deſſus, le malade ne pouvoit rendre ſes urines que couché ſur le dos, parce que pour-lors la pierre tomboit dans le fond de la veſſie, & l'entonnoir de l'urétre étoit libre; mais quand il vouloit uriner debout, l'urine ſe ſuprimoit ou ne venoit que goute à goute, parce que dans la ſituation perpendiculaire, la pierre deſcendoit par ſon propre poids au col de la veſſie & faiſoit l'office d'un bouchon qui empêchoit l'écoulement libre de l'urine. *Calculoſi ea figura ſiti, ne calculus procidat in collum veſicæ, facilius illi meiunt.* Hipp. in coacis.

2o. Cette difficulté de ne rendre

ſes urines que dans la poſture d'être couché ſur le dos, étoit ſurvenuë à une colique néphrétique, plus vive & plus violente que toutes celles qu'il avoit auparavant reſſenties, & qui fut celle dont nous avons parlé, qui ne fut pas ſuivie de l'excrétion d'un calcul comme après toutes les autres attaques. Cela fait croire que cette vive colique avoit été produite par un calcul plus grand que les autres, que ce calcul n'ayant pû ſortir à cauſe de ſa groſſeur, avoit pris croiſſance dans la veſſie, de la maniere que nous l'avons dit ailleurs, & cauſoit la ſupreſſion d'urine quand le malade étoit debout.

3°. Il y avoit encore un autre ſymptome, qui étoit la douleur au bout de la verge, lorſqu'il faiſoit des efforts étant debout pour pouſſer l'urine au dehors ; de ſorte que par ces trois ſignes j'étois plainement convaincu que la pierre étoit dans la veſſie.

J'avois déja vû que dans quatre jours la premiere pierre avoit diminué d'un huitiéme, comme je l'ai dit ci-deſſus, ce qui me confirmoit dans l'idée

l'idée que j'avois eu de l'efficacité des eaux de Bareges pour dissoudre la pierre ; je n'hésitai pas un moment à conseiller au malade de boire de cette eau en abondance, & je l'assurai que j'esperois que par cette boisson nous suprimerions la perte du sang par les urines, qui avoit resisté à la saignée & à divers astringens don on l'avoit fait user. Car comme j'étois convaincu que la pierre étoit angulaire, & qu'elle avoit par quelque angle pointu, entrouvert quelque vaisseau sanguin, penetré même par la seule attrition causée par le mouvement du cheval, si propre à procurer aux pierreux ces sortes d'hémorrogies ; l'eau de Bareges ayant la vertu de fondre la pierre, elle seroit diminuée & totalement fonduë par une abondante boisson, & que le symptome cesseroit avec le mal qui le causoit. D'ailleurs cette eau étant vulneraire & balzamique, elle consolideroit aisément l'ouverture du vaisseau sanguin entrouvert : qu'enfin par cette abondante boisson il ne perdoit point de vuë le motif qui avoit determiné son voyage à Bareges, puisque cette

eau travailleroit également pour dissoudre sa tumeur du foye & la pierre de la vessie, & que par leur boisson il donnoit tout à la fois échec, pour ainsi dire, à ces deux maladies.

Au reste j'étois d'avis que par raport à l'enflure de ses jambes & pieds, il suspendit la douche sur la région du foye, puisqu'il est presque impossible que cette eau ne se repandit pendant l'operation sur ses jambes où elle ne convenoit point, puisqu'elle fait croitre les enflures à vûë d'œil, attendu qu'elle ramollit & relâche, comme l'éprouva une (*a*) Dame qui vint après à Bareges.

(*a*) Une Dame de cette Ville eut une tumeur dure à la matrice qui grossit à un point extraordinaire. Dans le commencement elle se crut enceinte, mais elle fut détrompée par le laps du tems, lorsqu'au bout d'un an elle vit le terme ordinaire de l'accouchement passé. La tumeur ne fit que grossir de jour en jour, & elle lui procura une hydropisie ascite, grande fluctuation dans le bas ventre, &c.

Un Frere Religieux entreprit de la guérir, Il la purgea de deux jours l'un la tumeur ne laissoit pas de grossir toûjours dans l'usage même de ces purgatifs, qui l'avoit réduite à une extrême foiblesse, on l'avoit remise entre les mains de son Curé.

Je fus prié par le mari de la visiter. Quoique je la vis dans un état déplorable, je demandai une consultation dans laquelle feu Monsieur Silva notre Doyen, Monsieur Seris, Professeur Royal dans l'université en Médecine, & le Sieur Perrochon Maitre Chirurgien

L'avis fut exécuté, le malade se presenta à la boisson de bonne grace

de cette Ville & de la malade furent appellez.

Nous convinmes tous unanimement que les forces de la malade ne permettoient point de pousser les évacuations par les selles, que d'ailleurs elles avoient été infructueuses, qu'il falloit tendre à fondre la dureté qui avoit occasioné l'épanchement, & pousser les eaux épanchées par la voye des urines ; pour cet effet nous ordonnames qu'on oindroit la région de la matrice de deux jours l'un avec trois drachmes onguent de Mercure fait au tiers, qu'on appliqueroit par-dessus un grand emplâtre diabotanum qui déborderoit la tumeur, & couvriroit presque tout l'abdomen, lequel y restoit nuit & jour, sauf le tems qu'il falloit le jour de l'onction pour l'administrer.

Nous lui faisions prendre interieurement une poudre composée de mars de cloportes, de gomme ammoniac qu'elle prenoit trois fois par jour, & pardessus un boüillon fait avec le cresson d'eau & le cerfeuil. Ces remédes produisirent un écoulement d'urine copieux & abondant, qui épuisa bientôt les eaux épanchées, d'autant qu'elles sont plus faciles à ouvrir aux femmes qu'aux hommes; la tumeur diminua par degrés très-considerablement; les régles reparurent, les forces revinrent aussi bien que la couleur & le sommeil : voilà une malade par un long usage de ces remédes, non-seulement convalescente, mais comme parfaitement guérie. On l'a vûë pendant près de trois ans proceder en personne de bonne santé manger de bon appétit, se promener, joüer, aller au bal, à la comédie, à l'opera, donner des repas & en recevoir, veiller, &c.

Il restoit dans cette matrice après l'évacuation des eaux & la diminution de la tumeur, un noyau & un reste d'obstruction, principalement du côté droit : je lui conseillois de prendre des aperitifs par intervalles pour empêcher qu'elle n'augmentât ; mais je l'assurai que nonobstant ce reste de tumeur elle pouvoit vivre long-tems, parce que la matrice n'est pas une partie absolument nécessaire à la conservation de l'individu, & que sa fonction ne

deux fois le jour, & ſans compter.

Dès le ſecond jour le malade ne

coopére pas à la vie du ſujet qui la renferme, que la nature ne l'a faite principalement que pour conſerver l'eſpece, & qu'ainſi cette tumeur tant qu'elle reſteroit dans les bornes où nous l'avions réduite, ne lui procureroit d'autre inconvenient que celui de ne plus porter d'enfans, ce qu'elle ne regardoit pas comme un grand malheur, puiſque Dieu lui en avoit donné bonne proviſion, dont il lui en reſtoit encore cinq très-jolis & très-aimables.

Près de trois ans après elle fit une chute à la campagne, qui fut ſuivie d'un épanchement preſque ſubit dans l'abdomen; elle m'envoya chercher, je regardai cette ſeconde hydropiſie cauſée par la chute, comme procédante de la rupture des vaiſſeaux limphatiques, & par conſéquent mortelle & incurable; d'autant mieux qu'Hippocrate dit dans ſa coaque 2, de hidrope. *Hidrops qui medicinæ coucedit, ac revenit deſperatus.* Duret fol. 342.

On lui conſeilla la ponction, on tira les eaux par cette operation, bientôt après il en fallut faire une ſeconde, qui fut ſuivie quelque tems après d'une troiſiéme. Les Médecins qui la voyoient lui conſeillerent d'aller aux bains de Bareges pour y fondre cette tumeur, cauſe féconde de ſes rechutes. Quelque remontrance que lui fit le Sieur Vignes, Directeur des bains à Bareges, rien ne put l'empêcher d'exécuter ſon ordonnance : en trois douches elle groſſit de quatre grands travers de doigt, ſuivant la meſure qu'elle avoit pris elle-même de ſon ventre avant de commencer. Elle me fit prier de la voir, j'étois pour-lors ſur les lieux, je fus de l'avis du Sieur Vignes, qui étoit le même que celui du Médecin de Tarbe qu'elle avoit conſulté en paſſant. Je lui repreſentai que le premier effet de la douche étoit une preuve qu'elle ne devoit s'attendre qu'à un ſort funeſte ſi elle perſeveroit dans ſa réſolution d'exécuter de point en point l'ordonnance dont elle étoit porteuſe : qu'il étoit plus naturel de tenter les mêmes remédes qui lui avoient autrefois réuſſi; c'eſt-à-dire, ceux qui procurent les urines, de reprendre les mêmes poudres

rend plus de ſang, & en moins de dix jours il rend la pierre en glaires, mucilages & quelques petits fragmens, il eut la liberté de rendre ſes urines debout, & avec la même aizance qu'il ait jamais fait, il prit force, couleur plus naturelle; & ſon appétit, dont il n'avoit pourtant jamais manqué, augmenta conſiderablement. Le voilà dégagé du côté de la veſſie, il continuë à boire pour diſſoudre l'obſtruction qui avoit diminué, auſſi bien que l'enflure de ſes jambes & de ſes piés. Je le mis à l'uſage des bouillons de cochlearia qu'il prenoit deux heures après la boiſſon du matin. Voilà un malade très-content.

Après mon départ, voulant tirer de ſon voyage tout le parti poſſible, il ſe mit à l'uſage du bain contre ma

& de ſubſtituer aux boüillons de creſſon ceux de cochlearia qui étoit pour-lors dans cette ſaiſon très-bon & dans toute ſa force, &c. La malade ne voulant point perdre le fruit de ſon voyage, dans l'eſperance de fondre ſa tumeur par le moyen du bain dont on lui avoit dit tant de merveilles, ſe fit faire la paracenteſe; comptant que les eaux épuiſées, l'eau de Bareges pénétreroit ſa tumeur avec plus de facilité. Peu de jours après elle fut auſſi enflée qu'auparavant. Elle ſe retire, il fallut faire l'operation à ſon retour, la réiterer dans peu. Elle mourut peu de jours après.

deffenſe, en faiſant tomber le tuyau ſur ſon foye ; il étoit impoſſible quelque précaution qu'il prît, que l'eau ne ſe répandit & n'arroſât ſes jambes ; l'enflure revint, il ſe retire, & me fit l'honneur de me venir voir à Bordeaux. Je lui conſeillai pour diſſoudre les reſtes de cette obſtruction d'employer les (*a*) onctions

(*a*) La méthode que j'ai propoſé dans mon premier volume page 230. & 231. de faire des octions ſur des viſcéres obſtrués dans toute la région qu'ils occupent, ſera adoptée malgré les préjugez vulgaires, du moins après ma mort. Outre l'exemple de cette femme de la Tête de Buch que j'y cite, qui pendant deux ans garda le lit, & qui ſe porte aujourd'hui à merveille, on l'apelle la veuve de Padeu; depuis ſa guériſon elle a enterré ſon mari, auquel on avoit déja choiſi une ſeconde femme pendant la détention de la premiere dans le lit. J'ai encore une infinité d'obſervations ſur cette même matiere.

Le R. Pere Bedecham, nommé Pere Bernard du nom de Religion, homme dont la condition m'eſt connuë, Gardien pour la troiſiéme fois du Monaſtere des Capucins de Bordeaux, fut guéri par cette méthode d'une obſtruction au foye, très-conſiderable, qui aprochoit du Skirre.

Monſieur le Preſident Baratet, quoique dans un âge avancé, a été également guéri par les onctions de mercure ſur le foye, aperitifs diabotanum, &c. d'une tumeur conſiderable qui occupoit le viſcere, & qui avoit cauſé un épanchement dans l'abdomen, qui nous faiſoit ſentir une fluctuation manifeſte & il ſe porte aujourd'hui à merveille, malgré les ſiniſtres horoſcopes que bien des gens du mêtier tiroient, ſoit contre lui, ſoit contre moi.

Je ſçai que dans Paris des malades qui m'ont fait l'honneur de me conſulter, s'en ſont ſervis avec ſuccès & m'en ont remercié.

d'unguent de mercure ſur la région de ſon foye, & de prendre des poudres de Mars, cloportes & autres apéritifs, d'y joindre l'infuſion de cochlearia avec l'eau diſtillée dont il avoit porté bonne proviſion de Bageres, & l'exercice à cheval, & je lui citai l'exemple d'un Religieux ſon confrere qui s'en étoit bien trouvé : je ne ſçai point quel en a été le ſuccès, car depuis ſa viſite je n'ai plus eu de ſes nouvelles.

De cette quatriéme expérience de ce Religieux, on peut naturellement conclure, 1°. Que l'efficacité des eaux de Bareges pour diſſoudre la pierre ne peut être conteſtée. 2°. Cette expérience fortifie la conjecture que nous avons propoſée, qu'il y a des conduits ſecrets & inconnus juſqu'àpreſent à l'Anatomie, qui menent en droite ligne, pour ainſi dire, de l'eſtomac ou des boyaux, aux reins & à la veſſie ; & l'on doit faire plus de cas des ſentimens des Auteurs qui l'ont jugé de même, puiſque ſans injection la ſeule boiſſon a été capable de diſſoudre cette pierre. 3°. Que le calcul contenu dans la

veſſie, & qui n'a pas été à l'air, eſt bien plus facile à diſſoudre que celui qui y a durci pendant pluſieurs années, ſoit en le deſſechant, ſoit qu'il ait été penetré par le nitre de l'air, puiſqu'en dix jours de boiſſon abondante, tous les ſymptomes qui nous indiquoient la pierre ont diſparu, & que nous en avons vû la matiere ſortir par les urines; à la verité la pierre ne pouvoit point avoir groſſi conſiderablement.

Avant de finir de chapitre, il eſt juſte, comme je l'ai annoncé, que je réponde aux objections qui m'ont déjà été faites. Ma réponſe ſervira peut-être à déſabuſer & convaincre en ma faveur ceux qui par les mêmes idées & les mêmes raiſons de ces objections pourroient douter de la ſolidité de ma méthode.

Premiere Objection.

Les pierres dans la veſſie ſont très-différentes les unes des autres; les unes ſont muralles, les autres tendres & friables; les unes ſont liſſes & polies, les autres raboteuſes; les unes rondes ou

ou ovales, les autres angulaires.

Puiſque j'ay établi que chaque corps pour être diſſous avoit beſoin d'un diſſolvant qui lui fût proportionné; que tel menſtrue qui diſſoudra un corps ne touche point à un autre; il réſulte de-là que l'eau de Bareges ne ſçauroit être le reméde diſſolvant de tous les calculs, & que quand même il en fondroit certains, il en eſt d'autres differens qu'elle ne ſçauroit penetrer, & pour leſquels elle ſeroit abſolument inutile.

Je réponds que les pierres à la verité différent en ſolidité, en figure, en ſurface, &c. mais toutes ces differences ne ſont qu'accidentelles, & ne regardent pas la compoſition eſſentielle de la pierre; car malgré les differences qu'on peut nous oppoſer, elles ſont toutes compoſées de la même pâte, elles reconnoiſſent toutes les mêmes principes de leur compoſition, & par conſéquent elles ſont ſoûmiſes toutes à la vertu diſſolvante de la ſource de Bareges.

Je me ſervirai d'une comparaiſon qui pour paroitre peut-être groſſiere n'en eſt pas moins concluante. Le

pain que nous mangeons ſouffre quelque difference dans la couleur, il y en a de plus & de moins blanc ; dans la ſolidité il en eſt de plus ou de moins cuit ; dans la figure, car il en a de rond, de long, de cornu, d'ovale, ſoit que le Boulanger ait donné à la pâte ces differentes figures avant de la mettre au four pour cuire, ſoit que ce ſoit un effet du hazard ; cependant qui oſeroit conteſter que malgré toutes ces differences le pain ne ſoit tout formé de la même pâte, & que le Boulanger n'a pas employé deux ſortes de compoſition ?

Il en eſt de même des pierres de la veſſie ; ce ſeroit mal connoitre la maniere uniforme dont la nature uſe, & qu'elle retient conſtamment dans la production des mixtes, comme nous l'avons démontré dans la diſſertation ſur la Rage, article 3. page 271. & ce ſeroit imputer à la nature une bizarrerie, une legereté capricieuſe dont elle n'eſt point capable, que de croire qu'elle employe differens artifices & differens matériaux dans la compoſition de la pierre

de Titius, que dans celle de Mævius.

Toute la conséquence que l'on peut tirer de la plus grande ou de la moindre ſolidité des calculs, c'eſt que l'un réſiſtera plus long-tems que l'autre, mais ils ſeront tous les deux également ſoûmis à la vertu fondante & diſſolvante des eaux de Bareges.

Seconde Objection.

Il y a lieu de croire que le mouvement de l'eau tombant dans le creux où étoit la pierre & immédiatement ſur elle, la diſſout de même que nous voyons que l'eau des gouttieres creuſe le marbre & les pierres les plus dures par ſa chute.

Gutta cavat lapidem non vi, ſed ſæpe cadendo.

De même cette deſtruction des calculs pourroit être un effet du mouvement & de la rapidité de l'eau, plûtôt que de ſa vertu diſſolvante.

Je réponds que quoiqu'il ſoit vrai que l'eau des gouttieres par ſa chute creuſe les pierres les plus ſolides,

neanmoins cette experiénce ne conclud rien contre celle que j'ai proposée par les raisons suivantes.

1°. Ce n'est qu'après des siécles entiers que l'on s'aperçoit que l'eau des gouttieres qui tombe sur les pierres, souvent de fort haut, les creuse ; mais jamais on n'a vû que dans moins de huit jours plus du quart d'une pierre exposée à la chute de l'eau ait été détruite comme dans mon experience.

2°. Dans le cas de l'experience l'eau ne tomboit pas d'aussi haut que dans celui qu'on propose dans l'objection, puisque ce n'étoit tout au plus que de la hauteur de deux travers de doigt, encore le creux étant toûjours plein, l'impression de la chute de l'eau sur le calcul étoit émoussée & rompuë, car l'eau nouvelle se mêloit tout au plus avec celle qui remplissoit le creux sans tomber avec rapidité sur le calcul, & ne produisoit par là que l'utilité de renouveller l'eau dissolvante sans pouvoir rien produire par sa chute.

3o. Dans le cas proposé dans

l'objection la pierre eſt creuſée ſeulement dans la partie ſur laquelle tombe l'eau de la gouttiere, au lieu que comme nous l'avons dit, l'eau de Bareges dans le creux fondit le calcul en tout ſens & également, ſoit dans la partie oppoſée à la chute de l'eau, ſoit dans les parties laterales.

4°. Enfin les pierres qui ſervent d'égout, & forment l'évier du bain de Bareges, depuis pluſieurs ſiécles qu'elles y ſont placées, n'ont point été creuſées en aucune maniere; au contraire il s'y attache des graiſſes filamenteuſes qui reſſemblent au fray de grenoüilles. Enfin un petit caillou de riviere & un morceau d'ardoiſe mis dans le même creux n'ont été ni gravés, ni diſſous, ni endommagez en aucune maniere, tandis que les calculs y ont ſouffert une totale diſſolution.

Ne ſemble-il pas que cete eau ait fait voir évidemment qu'elle n'en vouloit qu'aux calculs humains, puiſqu'elle les diſſout & qu'elle ne fait aucune impreſſion ſur les autres pierres?

Troisiéme Objection.

Cette vertu diſſolvante n'eſt point propre&particuliere aux eaux de Bareges , 1°. puiſque Meſſieurs de l'Académie Royale des Sciences à Paris ont fait des eſſais ſur l'eau d'Arcueil & d'autres fontaines , & qu'ils ont trouvé que le calcul par une longue maceration dans ces eaux a perdu quelque choſe de ſon poids. 2°. par l'experience du ſieur Mingelouſeaux notre Collégue que nous avons propoſée ci-deſſus , il conſte que les fragmens de calcul infuſez vingt-quatre heures dans l'eau commune y impriment un petit gout de ſalure , & qu'il ſe forme au deſſus de l'eau un petit nuage formé du mucilage qui entre dans la compoſition de la pierre. 3°. Il y a lieu de croire qu'il y a pluſieurs autres ſources minerales en France & dans les autres Royaumes qui produiront le même effet.

Je réponds au premier point que j'avois oüi parler des experiences que Meſſieurs de l'Académie Royale des

Sciences de Paris avoient tentées avec les eaux de fontaine sur les calculs ; mais il faut qu'ils ayent trouvé le déchet de la pierre très-peu considerable, par raport au tems & aux longs intervalles qui l'ont fait macerer, puisqu'ils ont abandonné leur experience, & qu'ils en ont regardé le succès comme impossible, car si ces Messieurs avoient trouvé une diminution d'un quart d'une pierre dans moins de huit jours, comme je l'ai trouvé par l'eau de Bareges ; il y a tout lieu de croire de leur zéle pour le bien du genre humain, que très-jaloux comme ils sont des nouvelles découvertes, ils auroient porté plus loin leurs experiences.

Quant au second point tiré de l'experience du Sieur Mingelouseaux, je réponds qu'il y a une très-grande difference de l'eau qui touche par une infinité de surfaces un calcul brisé & réduit en fragmens, à celle qui ne le touche que dans son entier, & seulement dans sa superficie convexe ; l'eau commune a bien pû fondre quelques sels peu adherans, qui

ont donné le petit gout de ſalure à l'eau dans un nombre preſque infini de ſurfaces, *Nec plus ultra*, mais pour détacher ceux qui ſont intimement liez avec les ſouphres, *mutuis amplexibus cohærentes*, elle ne peut aller juſques-là.

Mais bien loin que cette experience faſſe rien contre moi, je prends droit au contraire de cette même experience, & je dis, puiſque l'eau commune a été capable de donner quelque atteinte au calcul, ſoit dans ſon entier, ſoit réduit en fragmens, que ne devons-nous point eſperer de l'eau de Bareges, ſulphureuſe & diſſolvante, qui ſemble avoir été faite par la nature exprès pour cet uſage, & à laquelle les autres ſources ne peuvent être comparées, lorſqu'il eſt queſtion de fondre & de diſſoudre?

J'ai vû cette année des Pariſiens, des Normands, des Italiens, des Eſpagnols à Bareges; il y a lieu de croire qu'ils ne viendroient pas de ſi loin ſi l'on pouvoit trouver dans l'eau des ſources minerales & des fontaines, la même vertu & les mê-

mes proprietez que l'on trouve à celle de Bareges.

Pour ce qui regarde le troisiéme point de l'objection ; sçavoir, s'il y a d'autres sources minerales en France ou ailleurs qui produisent le même effet, je ne le disputerai point, je n'en ai point fait l'essai, mais seulement de celle de Bareges, & je souhaite de tout mon cœur qu'on en trouve en France beaucoup de pareilles, & qu'il y en ait non-seulement dans chaque Province mais même dans chaque Ville, & dans chaque Village.

Quatriéme Objection.

Il est à craindre que l'eau de Bareges introduite dans la vessie, dans le dessein de fondre & de dissoudre le calcul, ne dissolve aussi le mucilage sulphureux qui enduit la cavité interne de la vessie, dont on a relevé les usages, & que cet organe se trouvant dépoüillé de cette gomme mucilagineuse qui lui sert pour ainsi dire de bouclier contre les sels de l'urine, elle ne soit

exposée à de plus vives douleurs qu'à l'ordinaire.

Je réponds, 1°. que cette eau douce, anodine, sulphureuse, bien loin d'exciter de nouvelles douleurs, est capable de les calmer, & qu'elle est en état elle-même de faire l'office de ce mucilage dans la vessie, en adoucissant les sels qui la pincent & excitent la douleur, & en procurant chaque jour une diminution bien marquée de la pierre, qui est ce corps étranger qui cause la principale douleur.

2°. Je réponds que quand l'eau introduite dans la vessie dissoudra ce phlegme gluant qui la tapisse, elle ne dissoudra pourtant pas les glandes qui la fournissent, qui dans moins de deux heures rétabliront ce que l'eau de Bareges peut avoir dissout & détrempé. Plus les glandes sont traites & vuidées plus elles fournissent, & réellement nous voyons que plus la pierre, la douleur & les épreintes en détachent, plus il en vient & s'en filtre en abondance, & il n'en paroit jamais tant

que dans les vives douleurs des pierreux. Il en eſt à peu près de ces glandes de la veſſie dans ſes douleurs, comme des glandes inteſtinales dans (*a*) le *Cholera morbus*, ſitôt que par la convulſion des inteſtins elles ont

(*a*) Monſieur de Vincens Doyen de notre Parlement fut attaqué le mois d'Aout 1735. d'un *cholera morbus* très-vif, tems auquel cette maladie paroît pour l'ordinaire comme le roſſignol au printems, ainſi que nous l'avons dit au Recueil des obſervations, dans notre ſecond volume, page 298. où nous avons fait voir que ce mal étoit cauſé par une ſuppreſſion ſubite de la perſpiration dont la matiere eſt âcre dans cette ſaiſon.

On ne pouvoit douter que dans Monſieur notre Doyen ce mal ne dépendît d'une ſupreſſion ſubite de la perſpiration, *Primò*. Parce que revenant du Palais où il avoit ce jour là même rapporté un procès avec action, & ayant parlé très-longtems il ſe retira tout ſuant. *Secundò*. Dès qu'il fut arrivé chez lui, ſans aucune précaution il ſe repoſe dans une ſalle baſſe & fraiche. *Tertiò*. Il boit à la glace, ſoit à ſon diner, ſoit à ſon ſouper, *Quartò*. il ſe couche dans ſon lit la nuit découvert, n'ayant d'autre couverture qu'un ſimple drap.

Vers la minuit il eſt ſaiſi d'une colique vive, violente, ſuivie de vomiſſement & de ſelles copieuſes : ces deux évacuations continuent avec violence & avec abondance juſques vers midi que je fus appellé. Je lui trouvai une froideur dans les extrémitez, une grande foibleſſe dans le poux & dans la parole, ayant peine à articuler, mais conſervant toûjours ſa raiſon & ſon bon ſens.

Ce qui me fit le plus de peine furent les diverſes idées que des gens portez de très-bonne volonté pour la vie du malade, avoient & ſoûtenoient ſur la nature & le caractere de ſon mal, & ſur les remédes qu'il falloit y apporter.

L'un diſoit que le mala-

été vuidées, & que les matieres qu'elles contenoient sont sorties par le vomissement & le cours de ventre ; de étant sujet à la goutte, il y avoit lieu de croire que c'étoit une goutte remontée, ainsi le plus court étoit de le saigner du pied, & d'y appliquer des cataplasmes & des vesicatoires pour faire descendre la goutte sur les extrémitez inferieures.

L'un soûtenoit que c'étoit un tas d'humeurs ou de corruption qu'il falloit vuider par un émétique, qu'à la verité on devoit le mitiger & choisir un vomitif doux, tel que l'Ippecacuana ; on ne manquoit point d'autoriser l'idée de cette cacochimie par la nature des mets dont le malade avoit usé, comme d'avoir mangé du jambon, d'une espece de potiron que nous avons dans cette Province, qu'on appelle oronges, du pâté, &c.

L'autre enfin taxoit ce mal d'une fiévre intermittente, qui, suivant le préjugé vulgaire dépendoit d'un levain des premieres voyes, qui à l'entrée de l'accès avoit produit ces évacuations, que ce levain passant dans le sang causoit la fiévre & la petitesse du poulx, qu'il falloit tâcher de suprimer ces retours, dont le moindre seroit funeste, avec du Kina pris à fortes dozes & souvent, pour tâcher de mettre la vie du malade en sureté ; pour moi je soûtins *Primò* que le mal étoit un veritable *cholera morbus*, qu'on n'avoit qu'à confronter la définition de cette maladie avec les simptomes que nous avions presents pour en être convaincu, *Violenta humorum pravorum & corruptorum simultanea per superiora & per inferiora rejectio.* Que nous avions encore la saison & la cause occasionnelle qui caracterisoit de plus en plus le mal dont je venois de proposer le nom, que d'ailleurs le hocquet s'y étoit joint.

Secundò. Qu'il ne falloit point accuser ici la goutte, puisque nous étions dans le fort de l'Eté, saison qui lui est étrangere ; que d'ailleurs le malade n'étoit point du nombre de ces goutteux qui sont presque toute l'année perclus, n'en étant attaqué que rarement, passant même quelquefois des années entieres sans en ressentir la moindre atteinte.

ſur le champ elles ſe rempliſſent de nouveau, & étant également vuidées fourniſſent matiere à des nouvelles évacuations en calmant les convulſions de l'eſtomac & des boyaux qui les cauſoient : je fis prendre au malade ſix drachmes de ſirop de pavot blanc dans deux onces d'eau de fleur d'orange ; ce reméde ſupprima ſur le champ toutes les évacuations, la chaleur revint aux extrémitez, le poulx ſe releva ſur la minuit, le vomiſſement parut vouloir ſe renouveller, demie drachme de theriaque andromachique calma tout.

Tertiò. Qu'il n'étoit pas queſtion d'accuſer un tas d'ordures & de corruption, puiſque quelque magazin qu'on eût pû ſuppoſer, il auroit été épuiſé par une ſi affreuſe évacuation, que les matieres qui avoient été rendues n'auroient ſçû contenir dans l'eſtomac & dans les boyaux d'un corps quel qu'il fût, quand on auroit tenté de les y introduire par force ; qu'ainſi l'on ſe trompoit fort en croyant que les premieres voyes fourniſſoient à la maſſe du ſang, puiſqu'au contraire c'étoit le ſang qui fourniſſoit aux premieres voyes, puiſque dans les convulſions de l'eſtomac & des boyaux, les glandes étoient fortement exprimées & vuidées, & ſe rempliſſoient incontinent pour fournir bientôt de nouvelle matiere aux ſuivantes évacuations, que la fiévre n'étoit point la cauſe du vomiſſement & du cours de ventre, mais que le vomiſſement & le cours de ventre étoient la cauſe de la fiévre.

Par ces raiſons je ſoûtins que le droit du jeu étoit de ſuprimer les éva-

Il reſta deux ſimptomes qui étonnoient fort ſa famille & ſes amis ; le premier étoit un hocquet frequent, violent & importun, le ſecond étoit une très-grande difficulté d'avaller, même le liquide, ſans une vive douleur qui lui inſpiroit de l'averſion pour les alimens.

J'aſſurai que ces deux ſimptomes dépendoient de l'acreté de l'humeur qui avoit pour ainſi dire écorché l'eſtomac & l'œſophage, mais qu'il n'y avoit point d'inflammation dans ce viſcere, puiſque je ne trouvois point de fiévre au malade, je lui fis prendre

velles évacuations qui se suivent de près jusqu'à ce qu'elles ont été ou suprimées, ou qu'elles ont procuré la mort.

Cinquième Objection.

Les experiences proposées ne sont pas suffisantes pour établir en médecine une méthode qui doit être fondée sur un million d'experiences uniformes & constantes & qui réussissent toûjours. Baglivi nous dit *Observationes ad millenos ægrotantes perductæ, quod si experientia repetita inveneris vera, pro veris semper habeto.* Mais qu'il y avoit bien loin encore de ces experiences au million que Baglivi demandoit sur la même matiere & sur la même maladie: que d'ailleurs les temperamens étoient

quelques écuellées de lait de chévre crud pour adoucir ces excoriations. Ces symptomes furent bientôt dissipez, l'apétit & le sommeil rétablis, & le malade bien gueri; il reprit sa place au Parlement avant la fin de la séance.

Je conserverai toute ma vie une parfaite reconnoissance de l'honneur que me fit Monsieur de Vincens, Conseiller au Parlement, fils du malade, d'avoir voulu que Monsieur son pere fût traité suivant mes idées au préjudice de celles d'autrui.

aussi differens que les visages, que ce qui réussiroit dans un malade pourroit manquer dans un autre.

Je réponds qu'à la verité, les méthodes en médecine, doivent être apuyées sur un nombre infini d'observations univoques, ou du moins analogues, dont le succès a été le même en tout & par tout; il eût même été à souhaiter que le tems qui a été mis à forger des hipothéses & des systémes eût été employé à faire des experiences & des observations qui sont la principale richesse de la médecine, comme je l'ai dit dans la préface de la dissertation sur les maux vénériens; mais cela n'empêche pas qu'on ne doive avoir égard aux experiences particulieres, sur tout à celles qui ont la raison de leur côté. Je me flatte qu'il n'est point de Censeur assez atrabilaire qui juge que celles que je propose ne méritent pas qu'on en fasse suite. *Nil temerè assentiendum, nil quidquam negligendum.*

Pour moi je suis persuadé que cette méthode réussira constament: les hommes ont tous été pétri du mê- Hipp. in Epid.

me limon, Dieu les a créés & formés sur le même patron, le même modéle, & ce qu'on nous objecte souvent sur la diversité des temperamens, ne regarde que le plus ou le moins, & ne change en aucune maniere, soit le genre soit l'espece des choses. Sydenham dans sa préface nous dit que les mêmes symptomes qu'on a observé autrefois dans la maladie de Socrate, se trouveront generalement dans quelque homme que ce soit sur la terre qui sera atteint de pareil mal : de même que celui qui connoitra bien la violete dans son pays, par sa couleur, son odeur, sa saveur & sa figure, la reconnoitra par toute la terre où il pourra la rencontrer. *Nam ut demus aliquid varietatis à temperamento individuorum, & tractandi ratione proficisci, nihilominus adeò æquabilis, ac sibi ubique similis est naturæ ordo in producendis morbis, ut in diversis corporibus eadem plerumque reperiantur ejusdem morbi symptomata; ac illa ipsa quæ in Socrate ægrotante observata fuerint, etiam generaliter ad hominem quemcumque eodem morbo laborantem*

laborantem transferri possint : non secus ac universales plantarum notæ ad omnia cujusque speciei individua rite se diffundunt. Qui, verbi gratia, violam accuratè descripserit quoad colorem, saporem, odorem ac figuram cæteraque id genus, omnibus ubique terrarum violis, quæ sub ea specie continentur, historiam illam in plerisque fere omnibus convenire facile animadvertet.

Je réponds encore que mes experiences se presentent sous un aspect si gracieux & si persuasif qu'elles n'en demeureront pas là. J'espere qu'elles réussiront à tous les pierreux qui en feront l'essai : que ce Religieux sera le Socrate de Sydenham, & que tous ceux, qui sont dans le même cas que lui, trouveront également le même succès.

Quoi l'amour propre si ingenieux à persuader, lorsqu'il est question de s'affranchir du danger de la mort, de la douleur, des inconveniens qui suivent l'operation, de la dépense immense & toûjours proportionnée à la fortune des pierreux, demeureroit oisif, à l'égard d'un remede déjà

éprouvé, connu de tout l'univers, & dont l'innocence reconnue ne peut être contestée.

J'ajoûte enfin, ou je répéte ici que le coup d'œil affreux de l'appareil de la lithotomie, ses malheureux succès plus fréquens que les bons, ses suites fâcheuses, quand on évite la mort, comme les fistules inguerissables qui surviennent souvent à l'ouverture que l'on fait pour tirer la pierre, une perte d'urine involontaire qui dure toute la vie par la rupture du sphincter de la vessie; la necessité ou du moins le danger d'être obligé de revenir à la lithotomie; car nous avons vû dans cette Ville un Président à Mortier taillé pour la troisiéme fois, & qui auroit encore eu besoin qu'on le taillât une quatriéme, attendu que l'operation en ôtant le calcul ne corrige pas la disposition qui l'a fait éclorre; tout cela dis-je se presentant à la fois à l'esprit, & à l'imagination du pierreux lui fera concevoir une grande esperance, une grande foi pour un reméde simple & facile, dont l'essai n'est point dangereux, qui promet non-seulement de dissoudre la

pierre, mais même de corriger la diſpoſition qui l'a formée.

Sixiéme Objection.

Si cette méthode réuſſiſſoit, m'a-t'on dit, vous ſeriés le Harvée de notre ſiécle; cette importante découverte vous immortaliſeroit, toutes les nations vous devroient un tribut, Bareges en particulier vous fera ériger une ſtatuë, &c.

Je réponds que ces ſortes de railleries & de paſquinades ne ſeront jamais reputées dans l'eſprit des juges équitables pour des raiſons phyſiques ou pour des démonſtrations victorieuſes contre mon ſyſtéme. Il faut toûjours en revenir à la verité du fait & en tirer des conſéquences juſtes & naturelles, & non pas vouloir aneantir ce même fait par des conſéquences abſurdes & ridicules.

A Dieu ne plaiſe que la vaine gloire de viſer à l'immortalité ſoit jamais le mobile de mon travail. Que me ſervira, diſoit autrefois (*a*) Sy-

(a) *Id cinerem aut manes credis curare ſepultos?* Virg. Æneid. 4.

denham, quand je ſerai mort, que les huit lettres de l'Alphabet qui compoſent mon nom, ſoient prononcées dans la ſuite des tems par des gens qui n'auront aucune idée de moi, pas plus que j'en ai d'eux maintenant? l'utilité du prochain doit l'emporter ſur ces frivoles avantages, & doit nous faire ſurmonter la crainte d'une critique injuſte & ſouvent calomnieuſe.

A la verité je ne dois pas trop me plaindre ſur ce point; car par la grace de Dieu, le public a reçû aſſez favorablement mes deux premiers livres, & je n'ai vû d'autre critique que quelques traits dans le livre de Monſieur Aſtruc dans ſon traité *de morbis venereis*, contre mon premier ouvrage des maladies veneriennes, que je repouſſerai, ſous ſon bon plaiſir, par une réponſe en latin, me tenant toûjours dans les bornes d'une juſte, d'une moderée & légitime défenſe.

A l'égard de l'autre point de l'objection ſur le tribut qui devroit m'en revenir, je me ſuis déja expliqué en plus d'un endroit que je ne demande de récompenſe à perſonne. Si j'avois

eu l'ardent désir de devenir riche, je n'aurois point rendue publique la recette des pastilles que j'employe pour la goutte : J'ai le plaisir d'avoir reçû des principales Villes du Royaume plusieurs lettres de rémerciment de divers goutteux perclus, qui en ont fait usage & qui s'en trouvent à merveille, cela vaut mieux pour moi que de l'or & de l'argent: & la satisfaction pendant ma vie d'avoir été de quelque utilité au public, est préferable à une gloire de l'avenir, & après ma mort de quelque durée & de quelque éclat qu'on puisse la supposer.

Quant à cette dissertation, je me flatte qu'elle sera agréable aux pierreux, & qu'ils me sentiront bon gré de mon travail, de mes soins & de mes recherches, à la découverte d'un remède aussi utile qu'il est simple, & aussi doux que celui dont il prendra la place étoit cruel.

FIN.



DEFENSIO EORUM quæ notavit in opuſculo meo De Morbis Venereis, Dominus Aſtruc, Medicinæ Doctor, idemque Profeſſor Regius, &c. pag. 566. libri ſui de Morbis Venereis, recens editi Pariſiis anno 1736.

AUDAX nimium videbor certè, cui toga doctoralis Burdigalæ pro omni titulo eſt, dùm in Athletam ſtrenuiſſimum inſurgo, multiplici inſignitum nomine, fama percelebrem, non per Galliæ modo, ſed & exterarum quoque gentium Academias: neque tam temeritati quam dementiæ id tribuetur primo congreſſu me cum hoſte præliis aſſueto aperto marte dimicare.

Verumtamen filium meum primogenitum jure an injuria vapulare at-

que male haberi tranquillus non sinam, nec patiar : si enim aves ipsæ timidæ licet, notante Aristotele, pro defensione fœtuum acriter pugnent, ac furere videantur, non mirum si pro tutela librorum, qui à me editi sunt, nihil non aggrediar, præsertim cum nec laudis amor, nec gloria cesserit pulsa metu. Quicquid erit, supplebit forsan vires audacia.

» Ea est, inquit Cicero, cunctis » animantibus non scripta lex sed » nata, ad quam non docti sed facti, non imbuti sed instituti sumus, » quam ratio doctis, mos gentibus, » necessitas barbaris & feris, natura » ipsa præscripsit ut omnis esset honesta ratio vim vi repellendi, & » omnem semper vim quibuscumque possent rationibus longè propulsarent. »

Cicero pro Milone

Verum cum mei non solum, sed etiam veritatis tuitio, unus mihi fuerit scribendi scopus, eâ quâ decet erga tantum virum reverentiâ, quæstionem dumtaxat attingam illas, quibus tùm liber meus, tùm genuina doctrina impugnantur. Hæ sunt

præcipuè

præcipuè 1°. An Salivatio debeat inter Therapeutices præſidia retineri? 2°. An in hiſtoria Medicinæ peregrinus ſim habendus? 3°. An virus Venereum vel à fermento, vel à vermiculis? 4°. Demum quid de mea hujuſmodi curandi methodo ſentiendum.

Hæc ſtylo brevi & ſimplici, qui veritatis defenſorem deceat, in totidem velut articulis percurremus.

I

Methodus Syphilidis curandæ per *Salivationem* jam paulum obſoleſcebat, minuſque Chirurgorum delubra frequentabantur ex quo præter ampliſſima denaria ab ægris huc delata, ipſos etiam ſæpè ſæpiùs ſeu victimas inibi mactari animadverſum fuerat: jamque methodus multò tutior quam in uſum adhibeo, & Burdigalæ, & etiam alibi invaleſcebat: ſed ecce Medicus celebris, ab omni parte ornatiſſimus, rem priſtinam reſtituere, ac fermè cadentem erigere aggreſſus eſt. Quam verò irrito

conatu ex ipsius libro de Morbis Venereis argumentis desumptis, tùm & aliis, aggredior ostendere.

Narrat bona fide pag. 364. vir doctissimus, infortunia quæ in hydrargyrosi (eo scilicet fine ut *Salivatio* promoveatur) administratâ, numero multa & natura dissimilia obtingunt; eaque fuse in varias classes distributa prosequitur.

Pag. 364. » Primò dum mercurius sanguini » latenter instillatus tumultuatur, » exitum sibi moliturus quâ datâ por- » tâ, accidit aliquando post tertiam » quartamve inunctionem, ut saliva- » les glandulæ, tum maxillares, tum » parotides, tonsillæque derepente » tumeant, caleant, doleant, lingua » tumefiat, & foras promineat, facies » totumque corpus turgescant, undè » deglutitio & respiratio difficiles, » vox suppressa vel incondita & mu- » gitui similis, sopor, veternum, le- » thargus, febris, &c. quæ si non » omnia semper adsint, at saltem ple- » raque solent unà concurrere.

» Caveatur sollicite ne lingua tu- Pag. 365. » mens & extra os exserta, primoris

» bus dentibus vulneretur; imò etiam, » quod pejus eſt, ne præcidatur, » quod non ſemel obſervatum fuit. »

Siſtamus gradum hic pauliſper. Quis primo conſpectu non perhorreſcit? Quis tam audax adeoque lucis contemptor, ut infanda illa atque dira ſymptomata, methodumque horum effectricem non reformidet? Profecto talia intuito robur & æs triplex circa pectus eſſet, vel potius mens non ſatis conſtaret, qui fragilem truci & tot procellis horrido mari auderet ratem committere.

Sed pergamus in referendis quæ locum ſuprà exſcriptum ſequuntur, duplicem animadverſionem indè oriundam facilè videbimus: altera ſiquidem in animum ſtatim incurrit, altera vero Hippocratis auctoritate, imo ipſius rationis adverſus Salivationem munitur.

Porrò ſic auctor noſter. » Quo» ties contingit ut ægri funeſta illo- Pag. 364.
» rum ſymptomatum ſyndrome op» primantur, una ſalus nimium mer» curii impetum retundere & coërcere, » vel ſaltem aliorſum divertere.... In

» quem finem si per tempus liceat
» immittatur clyster ex decocto fo-
» liorum scunæ, cum Diaphænico
» aut Hierâ Pierâ, imò cum Aquâ
» Benedictâ Rullandi turbidâ... Dein-
» ceps sine morâ exhibeatur cathar-
» ticum pro morbi gradu, & ægro-
» tantis ætate vel viribus varium &c.
» Sed plerumque ex infuso follicu-
» lorum Sennæ, radicis Rhei, & Sa-
» lis Vegetabilis cum addita Man-
» na, &c. »

» Ptyalismus si vehementior ube-
Pag. 365. » riorque succedat, ut succedit ple-
» rumque, ex artis legibus pruden-
» ter compescatur; tenuissimâ dietâ,
» largo ptisanæ potu, usu clysterum
» quotidiano, iterata purgantium
» exhibitione, &c.

Ad hæc ita ratiocinari quibusvis obvium est. Ubi Ptyalismus uberior quam par est succedit (succedit autem plerumque;) ubi hac de causa funesta adeò symptomata, in summum vitæ discrimen ægrum adducunt; ubi tandem quamlibet cautionem Medicus adhibeat, res tamen sæpiùs eo deducitur ut ferme concla-

matum ſit, quo recurritur? Ad clyſteres quotidie injectos ex mochlicis medicaminibus compoſitos, ad iteratas purgationes, nec immeritò, hac enim via ſymptomata quæ Palladis arcem obſident, retuſo per inferiores ſedes, tùm humoris, tùm mercurii impetu (modò mors in propinquo non ſit) ſummopere minuuntur ſublevanturque: etenim ex divi Senis edicto in Epid. *Exinanita alvus ex facie ducit.*

Enimverò quantò ſatius eſt (quæ prima eſt animadverſio) plagam non infligi quam ſanari, & ſymptomata illa horrenda præcavere, quam illis dùm ſæviunt medelam ſæpe inutilem quærere. Et quantò præſtantior methodus illa, quâ tot & tantæ calamitates (ſalvâ mercurii efficaci ſalubritate) procul amoventur.

Fatendum, nec diſſentientem habemus clariſſimum D. Aſtruc, ſuprà memorata infortunia deberi particulis mercurialibus ſanguini per tres aut quatuor frictiones inſtillatis, quarum aggeſtione, maſſa ſanguinea turgeſcit, quo fit, ut cum his exitus per inferiores ſedes paratus non fuerit, Pag. 364.

in caput impetu facto, æger vel de medio tollatur, vel in præceps vitæ periculum conjiciatur.

Numne tutius esse duxerit æquus rerum arbiter, laxatis prius intestinorum glandulis (ut in mea methodo proposui) mercurium sanguini committere, assiduo & quotidiano alvi fluxu egerendum, pingui saginatum præda, vermiculorum scilicet cadaveribus onustum, nec nisi priori egesto alium ingerere; hic vera viverra postquam intimos corporis recessus permeaverit, vel sponte, vel cathartico quodam volens lubensque sequetur, inferiora versus impulsus.

Facilis comparatio sub manum venit. Lege militari cautum est ne excubitores intra arcem munitam exteros ignotos nisi ad certum numerum admittant, quo expleto alii, si qui sunt, arcentur, donec jam ingressi exierint; tumque aliis, eadem ratione habitâ, aditus conceditur. Hoc fuit legis ingenium, ne ab hominibus forsan suspectis magna nimis copia in arcem admissis, munitio fortasse ex improviso occuparetur. Similem requiro in Hydrargyrosi pruden-

tiam, ne novus mercurius intromittatur, quoad priſtinus majore ſaltem ſui parte foras exierit.

Secunda animadverſio ſuffragatorem habet Hippocratem, qui vera nixus ratione pronunciat in Coacis hanc ſententiam : *Quæ verò dolenter ad aurem aſſurgunt, peſtifera.* Monet autem egregius Auctor loco jam adducto, poſt tertiam aut quartam inunctionem, parotides affici nonnunquam tumore, calore, dolore.

Hujus Coacæ rationem reddit Duretus, Hippocratis fidelis interpres. » Vel unica conſideratio ſufficit ad calamitoſam vim ipſarum parotidum dolorificarum, aſſurgunt » enim ſurſum comprehendendo » morbo impares, propterea que ita » ſunt peſtiferæ niſi liberaliter bilioſis excrementis alvus feratur, profluatque urina ut in clazomenio. » In Coacas l. 2. c. 4. §. I.

Lazarus Riverius ejuſdem eſt ſententiæ. » Tandem cogitare cœpi » ideò parotides febribus ſupervenientes ſiniſtri eſſe indicii, quod « locus in quo fiunt non eſt capax » totam materiam morbificam excipiendi, quæ intus retenta opprimit Inſtitut. Med. l. 3. ſect. 3. c. 2.

» ægrotantem, ac proindè opus na-
» turæ inchoatum, solummodò eva-
» cuationibus suppleri posse, venæ
» sectione scilicet & purgatione.

Verum aliter se res habet & cum bonis ægri rebus dum per fistulam intestinalem locum amplum & capacem, virus venereum, ut & quæcumque alia cacochimia naturæ infesta, foras protruditur.

Pag. 368. Sed quid urgemus? fatentem habemus ipsum Auctorem in postremis, hujusce loci verbis. » Plerique
» demùm de futuro remedii successu
» malè indè augurantur veriti ne de-
» fectu salivationis curatio quoque
» defectura sit... Jam pridem palam
» est observationibus multis vene-
» ream luem sine Salivatione ullâ ra-
» dicitus non raro extirpari... Adde
» porrò defectum Salivationis ple-
» rumque suppleri alvi fusione, diu-
» resi, sudatione, vel saltem insensi-
» bili transpiratione, quæ singulæ
» evacuationes deficientis salivationis
» vicariæ esse solent.

» Igitur tantum abest ut ægro-
» tantibus quos in Hydrargyrosi
» Ptyalismus destituit causa ulla sit

» cur vicem suam doleant modò
» rectè & ex artis legibus proce-
» datur, ut contra potius sibi jure
» merito gratulari debeant, quod
» sibi datum sit rara satis felicitate,
» absque tædio & periculo Saliva-
» tionis, atque adeò tutius commo-
» diusque à Venereo Morbo perfectè
» convalescere. »

Profecto si gratulari sibi debeat æger, in quo alvi fluxus Salivationis vitia emendaverit, annon meliori jure sibi gratulari debet medicus curationem ægri, qui ejus arte & opera id consecutus est, quod alteri rara felicitate obtigit ut absque tædio & periculo Salivationis tutius commodiusque à Morbo Venereo perfectè convalesceret?

Pergamus ulterius; pag. 372. sic loquitur Auctor egregius. » Non-
» nunquam ulcera profunda, sordida,
» depascentia dysepulota oris interio-
» ra pessimè habent, undè Ptyalis-
» mus diuturnior, quem compescere
» vix licet, nedum sistere, quò ta-
» men ægrotantes pedetentim mar-
» cescunt & extenuantur ... Tunc al-
» vus subducenda est quotidie ene-

» mate emolliente & eccoprotico ;
» & tertiâ quaque die blando ca-
« thartico ex ſcunâ, mannâ, caſſiâ,
» ſale vegetabili, &c. *Ut humor qui*
» *ad os copiosè affluit, verſus infe-*
» *riora ſenſim divertatur.* »

Atqui, ſi idem humor qui ad os copiosè affluit, enemate quotidie injecto, & repetitâ tertiâ quâque die purgatione verſus inferiora ſenſim divertatur, præſtabit ſane ante plagam inflictam & enata ulcera illum eumdem humorem iiſdem remediis per inferiores ſedes deturbare, & ægrotantem curare citra periculum maraſmi à Ptyaliſmo impendentis.

Nunc verò liceat quædam hîc apponere, de quibus ipſum Dominum Aſtruc judicem conſtituam.

Pag. 372. 1°. Humor idem qui ad os copiosè affluit, purgantibus per inferiora divertitur; glandulæ igitur, tùm ſalivales, tùm inteſtinorum, ſunt congeneres, cum idem humor per ſalivales glandulas alioquin effluxu-
Pag. 368. rus, per inteſtinales, purgantium ope, præcipitetur, *& cum alvi fluxus defectum Salivationis compenſet.*

2°. Glandulæ ſalivales numero

definitæ ſunt, inteſtinales verò innumerabiles, uberior igitur per has quam per illas ſanguinis defæcatio ſperanda eſt.

3o. Exiles ſunt, filamentorum inſtar, arteriæ duæ quæ à carotidibus externis ad ſalivales glandulas protenduntur; arteriæ verò ad inteſtina pertinentes, canales ſunt amplæ diametri & magnitudinis conſpicuæ, qui uberem ſanguinis penum ad inteſtina convehunt: per has igitur arterias promptè atque largè virus Venereum ad glandulas inteſtinales devehetur, indè foras emandandum, idque acervatim & celeriter; at per illas exiguas non niſi poſt millies repetitas circulationes, nec niſi cum labore, dolore, periculo, quaſi per vim, & reclamante naturâ, exitum ſibi quæret ac molietur.

4o. Inteſtina potiſſimum craſſa in eum maxime finem à natura fabricata ſunt, ut (tanquam opportuna latrina in medio corporis poſita) ſordes corporis reciperent, receptas in cavitatibus amplis, longis & hiantibus continerent, contentas mo-

tu vermiculari & periſtaltico quo
donantur aſſiduò foras eliminarent
Ne verò humorum excernendorum
acrimonia inteſtinalis fiſtula læderetur, à providâ ſagacique naturâ cautum eſt, ut inteſtinorum parietes interni muco obducerentur, qui ipſis
pro tutela eſſet.

At partes oris, nobilibus deſtinatæ officiis, ut ſalivæ ſecretioni, maſticationi alimentorum, eorumdem faciliori deglutitioni, loquelæ, &c. nullo aliunde, ut inteſtina & veſica muco obductæ, colluviei humorum peregrinorum excipiendæ nequaquam aptæ natæ ſunt. Magis igitur naturæ conſentaneum eſt per inteſtina Venereum venenum quaſi viâ regiâ per portam decumànam expellere.

5o. Virus Venereum dum per os vi naturæ illatâ propulſatur; aliquâ ex parte cum ptiſanâ & juſculis deglutitum in maſſam ſanguineam reſorbetur, novos daturum tumultus, ut Fernelius & Palmarius obſervarunt. Dùm verò per inferiores ſedes protruditur, abſque recidivæ metu penitus exhauritur. Plura de his legere licet in opuſculo meo de Mor-

bis Venereis facilè curabilibus à pag. 60. ad pag. 78.

Ex tot aliis infortuniis Ptyalismum consequentibus, quæ clarissimus Auctor non dissimulat, nonnulla tantum brevitatis causa referam ipsiusmet verbis.

» Hypocondriaci, qui natura meticulosi sunt, remedii tædio, diuturnitate, dolore cito fracti, curatione quidem affectâ, de salute desperare, confecta verò de valetudine solent diffidere, ac in utroque casu medentes assiduis querimoniis enecare & plerumque sine causa. » Pag. 371.

Hæc animi consternatio non est solum Hypocondriacis propria, sed & omnibus *Salivantibus* ita communis, ut à Ptyalismo separari nequeat. Neminem unquam, ne uno quidem excepto, mihi videre contigit, qui in *Salivationis* cruciatibus de salute omnimodo non desperaverit.

Pergit Auctor noster. *Itaque hi bonis verbis erigendi sunt quamdiù therapeia mercurialis durat.* Bonis verbis ne quidem philosophus Seneca, si in vivis esset, ægrotantem

Salivationis tormentis ſubjectum conſo..retur, nec quavis ſpe labantem poſſet erigere. Etenim cum anima ceu ſolio ſuo in cerebro ſedens arcem ſuam obſidione cinctam tumoribus, ulceribus, doloribus circumvallatam ſentit ac cognoſcit, veluti afforet Annibal ad portas, conſternata mœret, nec ulla verborum dulcedine recreari poteſt, niſi tam dira ſymptomata utcumque miteſcant.

Pag. 373. « Dum ulcerum eſcharæ decidunt, ſuperveniunt non raro hæmorrhagiæ ab eroſis laceriſque vaſis quæ ulcera depaſta ſunt; idque mali frequens eſt quoties ulcera profundiora altius excavantur.

» Tunc, &c. ſi locus undè ſanguis fluit, oculis pateat, & cætera ſiſtendo ſanguini paria non ſint, vaſi diſciſſo cauterium actuale imponatur... Si verò locus unde ſanguis manat in occulto ſit, &c... Memini in caſu ſimili profuiſſe ægrotanti cuidam narium interiora quæ faucibus proxima adſtant, unde hæmorrhagiam gravem patiebatur, ferro tenuiore ac curvo & leviter candente canalis ope in nares ex-

» trinſecus immiſſo, comburere; duro » quidem conſilio, ſed quod durior » neceſſitas ſuadebat & quod felici » comprobatum fuit exitu. »

Bone Deus quam crudelis illa medendi methodus, cui tam crudelem medicinam adhibere interdum opus eſt! quis credi poſſit adeò vivendi cupidus, ut mori non maluerit quam hujuſmodi medicationem perferre?

» Contigit nonnunquam ut oris ul- Pag. 374
» cera ad cicatricem veniant eroſæ » linguæ latera præſertim circa ra» dicem cum interioribus gingivis » quæ oppoſitæ ſunt, gingivæ ex» teriores cum adverſis buccis, aut » uvula ſive columella cum finitimo » lacunaris fornice coaleſcant. »

» Leve quidem malum, ſi nullum » adferat incommodum; ſin aliter » oportet medicinam adhibere, & » promptam & facilem, nempè dum » cicatrix recens eſt, partes malè coa» litæ digito diſſociandæ; ſi verò » firmior & antiquior ſit, ſcalpello » ex arte diſſecandæ, ac poſteà ca» vendum ne ſemel diſcretæ denuò

» invicem agglutinentur. »

Proh Deus immortalis! *leve malum* quod in ore ſcalpelli miniſterium depoſcit! Poteſtne eſſe ſine incommodo eoque graviſſimo coalitio illa? *Leve malum* quod coalitione vel cicatrice obducta, parotidum & glandularum *Salivalium* officium ſufflaminat ac deſtruit! Cum enim excretorii *Salivales*, ductus inductâ vel cicatrice vel coalitione una conglutinentur, præpeditur tùm ſalivæ in os effluxus, tùm ejuſdem cum alimentis mixtio; labefactatur ergò & corruit alimentorum coctionis *opus functionum corporearum baſis & fundamentum*, ut ipſe agnovit Dominus Aſtruc. (*a*)

Pag. 374. » Tandem ſupereſt aliquando poſt » curata ulcera ea oris ſtrictura, » vulgo *Bridure*, quâ maxilla in» ferior ferè immobilis & quaſi capi» ſtrata nequit à ſuperiore deduci » ulla ratione, vel ſaltem ita parum » deducitur, ut os adſtrictis fortiter

(a) *Monſieur Aſtruc dans ſon Traité de la cauſe de la digeſtion, imprimé à Toulouſe l'an* 1714. *p.* 73. & 252.

dentibus

» dentibus, nullo vel angusto tan-
» tum hiatu patescat, unde alimenta
» solidiora in os indi, inditave masti-
» cari, aut vocis sonus distinctè ex-
» primi vix possunt. »

« Grave quidem malum, tantoque
» gravius quod inemendabile. Quor-
» sum ergò ægrotantium animos ina-
» ni spe frustra tamdiù lactare, aut,
» quod pejus est, novis miseriis il-
» lorum miserias cumulare? Discant
» tandem se immedicabili morbo de-
» tineri; ac dimissa non frustranea
» modo, sed etiam periculosa medi-
» cinâ, ea sibi parent levamenta quæ
» possint conducere, quæ nocere non
» possint. Cum solidiores cibos nec
» devorare, nec masticare queant,
» liquidioribus utantur, admis-
» sis per rimam qua os patet, vel
» per eam quam fecit dens unus da-
» ta opera evulsus, eoque artificio,
» si non delicate, saltem *placide vi-*
» *tam traducant*. De cætero durum
» sed immedicabile infortunium for-
» ti ferant animo, & levius fiat
» patientia quidquid corrigere est
» nefas. »

Accipe nunc Salivationis insidias, & crimine ab uno
Disce omnes.

Placidè vitam traducat miser ille capistratus, omni vitæ jucunditate orbatus, conviviorum exul, imò cujuscumque aliûs conventûs, suis opprobrium, aliis ludibrium, omnibus fabula! *Placidè vitam traducat* immedicabili morbo detentus, quo cogitur privatam solitariamque vitam degere ferarum more! *Placidè vitam traducat* qui solis alimentis liquidis victitare cogitur, quæ per foramen quod dens datâ operâ evulsus suppeditat, ingeruntur! *Placidè vitam traducat* cujus mentis ægritudo non quolibet die modo, sed & quoties ingeritur cibus qualibet hora exasperatur, dùm animo revolvit serâ pœnitentiâ ductus, tam gravi infortunio se mactari, quod *Salivationem* anteposuerit methodo tantis calamitatibus immuni!

nota Consolabor ego talem capistratum, exuam capistrum ejus, docebo remedium certum & minime fallax, quod

Briduram excutiat ; aquam intelligo Baredginam, quæ eo in caſu ſemper votis reſpondet. Hæc cadens ex fonte partibus affectis excepta ter in die, potata inſuper quam maximâ poterit copiâ & aſſiduè in ore volutata, brevi tempore curationem abſolvit ; fundit liquatque concretiones illas oris, emollit muſculos mandendi opifices, eoſque in priſtinum ſtatum, quo flexiles erant, reſtituit. Teſtis eſt inter plures juvenis egregius & eximiæ pietatis vir, nunc ſacerdos : hic ab uberrimâ *Salivatione* pro medelâ luis quam hereditariam acceperat, in tale infortunium incidit, & capiſtrum quo à duobus annis moleſtabatur, in fonte Baredgino depoſuit.

Docebo & alteram ſanandæ *Briduræ* methodum in gratiam videlicet eorum, qui vel rerum domeſticarum anguſtiâ preſſi, vel præteritæ *Salivationis* ſumptibus exhauſti, tam longo itineri ſuſcipiendo non ſunt. Mirabitur fortaſſe vir doctiſſimus mercurium qui dùm per Salivationem urgetur malum invehit, eumdem per meam methodum adminiſtratum, in- nota

fortunio ut putatur immedicabili tamen mederi; adeò ut quod Fabula de Achillis hasta commemorat, revera æger experiatur;

> Et qua cuspide vulnus
> Senserat, hac ipsa cuspide sensit opem.

Inungantur quolibet die musculi capistrati exterius Unguento Neapolitano ad ℥ i. super imponatur emplastrum de Diabotano in aluta extenso quod partes affectas & unctas operiat, diu noctuque gestandum.

Sumat singulis diebus manè & serò pulverem sequentem ℞. Martis præparati secundum descriptionem propositam in libello nostro de Morbis Venereis pag. 215. & milleped. ana ℈ i. misce fiat pulvis mane sumendus & vesperi, & toties superbibat jusculum sequens.

℞. Frustulum carnis vitulinæ vel pullum gallinaceum coque in aq. font. s. q. pro duabus dosibus, adde sub finem nasturtii aquatici & chærefolii ana m. j. coletur & dividatur jusculum in duas doses, post pulve-

rem prædictum confestim hauriendum, addendo unicuique jusculo, aq. distillatæ cochleariæ montanæ cochlear. j.

Purgabitur æger levi cathartico quartâ quaque die, non tam ut præcaveatur Ptyalismus, qui in hoc casu non est pertimescendus, cum glandulæ *Salivales* ulceribus consumptæ & cicatricibus obductæ salivæ præbendæ sint impares; sed ut humores ex concretionibus liquatis redundantes per inferiores sedes deturbentur.

Hujus praxeos utilitatem expertã est mulier venusta & præclarissima, cui maritus pro serto nuptiali primis connubii diebus labem Veneream intulerat. Hanc audax Chirurgus in uberrimam *Salivationem* conjecerat, huic successit oris memorata constrictio, quæ supra præscriptis remediis sanata fuit.

Verum etiam si sex classibus in libro de Morbis Venereis infortunia *Salivationis* accuratè descripta sint, cum bonâ tamen Auctoris veniâ notabo prætermissum infortunium non contemnendum, quod jure infortu-

niorum infortunium meretur appellari, Mortem intelligo, tam frequenter in methodo *Salivationis* obviam.

Notum eſt hoc infortunium non modò Circumforaneis & Agyrtis, ſed & ipſis expertiſſimis artificibus qui famâ *Salivationis* floruerunt. Teſtes appello Chirurgos illos primæ notæ, qui *Salivantes* in agone mortis conſtitutos, tam ſæpe domo ſua expulerunt, ne exequiis utcumque occultatis ſuæ ædes infamarentur. Teſtes appello vos cives qui certo ſcitis quoſdam è veſtris opulentos lue contaminatos, & diffiſos induſtriæ *Salivatorum* Burdigalenſium, vel Lutetiam, vel Monſpelium ſe contuliſſe, ubi nullis ſumptibus parcentes inter celebres *Salivationis* artifices celeberrimum elegerunt, tamen in ipſorum ædibus vel vicinis crudeliter interierunt. Teſtes vos appello Pariſienſes, qui vel parentes vel amicos non paucos ſimili fato interemptos doletis & plangitis. Teſtes denique vos appello ſingularum gentium Medicos, tanquam teſtes oculatos, qui vidiſtis mediis in *Salivatio*-

nis tormentis plures ſupremum diem obiiſſe.

Audivi nonnunquam jurgia, eaque non levia, Chirurgum inter & Medicum mutuo de morte ægri ſe accuſantes, qui deinde unanimi conſilio in ipſum demortuum culpam omnem conferrent. Erat ille doloris impatiens, aïebant, deſperabat de ſalute, juſcula reſpuebat quibus vires inſtaurarentur, &c.

Fatendum tamen hoc infortunium non tam medentium inſcitiæ vel incuriæ, quam methodi vitio tribuendum. Si quis capitis in ſubjectas corporis partes imperium ſedulo meditetur (prout in tractatu de Epilepſiâ brevi oſtendam) non impunè caput à Salivatione laceſſiri, quæcumque vel ſedulitas, vel diligens cautio adhibeatur, neceſſario percipiet atque penitus intelliget.

Dicamne apertè quod ſentio? Dum Librum illum perdoctum de Morbis Venereis evolverem, ſuſpicatus ſum (eaque ſuſpicio altius animo inſedit, quam ut evelli queat) Auctorem per jocum tantummodò *Salivationis* partes ſuſtinere, at rem

ſerio agere, ubi infortuniorum in ſex claſſes eleganter diſtributorum narratione *Salivationem* revera explodit; idque unum ſibi propoſuiſſe, ut, quantum in tuenda utraque parte & ſubtilitate & acumine valeat, oſtenderet.

Exulet itaque à noſtra Therapeutice *Salivatio*, non tam medicatrix, quam vera carnifex. In ejus locum ſubrogetur methodus non minus efficax, quam periculi & doloris expers, quæ in ipſa Hiſpaniola unde malum emanaſſe pronunciavit Auctor, paſſim uſurpatur, quam à primariis ſcolæ Monſpelienſis Doctoribus nunc tentari inaudio, quam ipſe, civibus meis ſpectantibus, cum ſucceſſu, nec ſine laude (abſit verbo invidia) jam ab aliquot annis in uſum adhibeo. Vigeat illa methodus ac floreat magis ac magis in ægrorum mortalium ſolamen; ac tandem ſola locum obtineat, quem *Salivatio* nefariè ſibi tandiu arrogavit.

II.

Pag. 360. » Petrus Deſault, Doctor Medicus

» cus, & Collegio Medicorum Bur-
» digalensium adscriptus, &c. Hic
» Auctor videtur in historiâ Medici-
» næ nimium hospes. »

» 1°. Contendit luem veneream
» antiquitùs cognitam fuisse, & Ve-
» neri vulgivagæ coævam esse, con-
» tra quam à plurimis demonstratum
» fuit. »

Apertè ac ingenuè confitebor me à teneris annis ad senectutem usque, quicquid in me diligentiæ fuit, ad Medicinæ studium, non ad ejus historiam contulisse. Quî fieri enim posset ut vita brevis artem longam utcumque assequeretur, si vel minimum temporis periret in exquirendis quæ ad ornatum artis, non ad artem ipsam medendi spectant? Terruit me semper Baglivi monitum aureum, quod hic loci censui transcribendum ex cap. 1. lib. 1. de maxima observationum in Re Medica necessitate. « Ex hactenùs dictis de-
» duci facilè poterit Medicos valde
» litteratos, lectionique librorum fere
» immorientes, rarò felices in curan-
» dis hominibus evadere, imò nun-
» quam de rebus practicis judicare re-

» ctè posse, nisi praxi omninò se dederint, & in eadem ferè consenuerint. Lepidam hujus rei historiam narrat Joannes Huartius scrut. ingen. cap 12. Quo tempore, ait, apud nostrates Arabum medicina florebat, florebat pariter & celeberrimus in legendo, scribendo, argumentando, distinguendo, respondendo & concludendo Medicus, isque adeò in eloquentia effusus, ut qui eum audiendum conveniebant, non solum morbos sanare, sed mortuos ipsos in vivorum consortium quasi revocare, assererent. Verumtamen cum ad praxim descendebat, vix ullus ægrotantium qui suæ curæ committebantur, effugere poterat, quin in præsens vitæ periculum conjiceretur, & inanem professoris sapientiam morte propria expiaret. Unde tot infaustorum eventuum genuinam causam nesciens, & progressu temporis nomini & rebus suis pejora timens, mundanis rebus vale dixit, & in religiosorum virorum cœtu, diem ultimum obiit. »

» Idem Huartius loco citato,

» aliam narrat hiſtoriam ad confir-
» mandum præſens argumentum ma-
» gis conſentaneam. Medicus qui-
» dam ſecretè nimis à me petiit, quâ
» de cauſâ fieret, ut ipſe, cum diù
» incubuiſſet legendis libris artem &
» regulas optimè prognoſticandi tra-
« dentibus, eaſque perfectè didiciſſet;
« quoties tamen hanc prognoſtican-
» di diſciplinam legendo acquiſitam
» in ægris ſuis experiri ſtatuebat, to-
» ties in ſui dedecus fallebat, neque
» unquam aſſequi poterat ut verita-
» tem præſagiret. Hæc ille; Argen-
» terius, judicio graviſſimorum Aucto-
» rum (prout notat laudatus Huar-
» tius loc. cit.) in reducenda arte
» medica ad perfectiorem metho-
» dum, creditur ſuperaſſe Galenum.
» De ipſo tamen narratur quod adeo
» infelix fuerit in curandis morbis,
» ut omnes ſui ægrotantes vel pe-
» rirent, vel in morbos incurabiles
» præcipitaret: quâ de cauſâ perter-
» refacti cives ſui, non amplius ſuæ
» curæ committebantur.

» Plura hujus generis exempla ab
» Auctoribus expromere ſupervaca-
» neum eſſet, quippè quæ hodie

» nobis obvia ſunt. Medici itaque » valde litterati, Philoſophiis & theo» riis pluſquam par eſt addicti & ad » inſtar araneæ ab indigeſtis cogita» tionibus ſapientiam perpetuo edu» centes, nunquam boni practici eva» dent niſi diuturno praxeos uſui & » exercitationi omninò ſe ſubjecerint. » Morbi enim abditum quid ſunt, » ſuos effectus modis tam reconditis » & ab humanæ mentis acie adeo » remotis abſolvunt, ut difficile » ſit quidquam in illis inveſtigare, » niſi adhibeatur obſervatio .... in » ipſo Medico divinum quid ineſſe » ſingularis quædam in medendo fe» licitas abunde teſtatur. Conſtet » igitur quod hactenus probavimus » Medicum ſcilicet quamvis in ſcien» tiis & in librorum lectione erudi» tiſſimum, non perinde tamen bo» num practicum evaſurum, niſi pra» xin ipſam exercuerit. Eſt enim in » mediocriter doctis illa in indagan» dis morbis & remediis applicandis » energia, quæ doctiſſimos interdum » deſtituit. »

Monet idem Bagl. juvenes Medicos non reperturos doctiorem librum

quam ægrotum ipſum. Sydenham ait artem medicam non melius perdiſcendam fore, quam ex ipſius artis exercitio atque uſu. Quod alii librorum lectioni tempus impendunt, illud omne meditatione ſolere impendere.

Jam vero quid opus mihi fuit luis venereæ originem multo cum labore temporis in praxi melius collocandi, diſpendio indagaſſe ; id nobis parum in Hiſtoria verſatis abunde præſtitit eruditiſſimus Auctor ; & ea ſiquidem fide, ut hac in re, ſicut in negotio ſalivationis modo vidimus, arma nobis miniſtret, quibus luis venereæ antiquitas comprobetur.

Legimus in ejus libro pag. 63.
» Quid igitur mirum varia, hetero-
» genea, acria multorum virorum ſe-
» mina unà confuſa cum acerrimo
» & virulento menſtruo ſanguine
» mixta intra uterum æſtuantem &
» olidum ſpurciſſimarum mulierum
» coercita, morâ, heterogeneitate,
» calore loci, brevi computruiſſe, ac
» prima Morbi Venerei ſeminia bre-
» vi conſtituiſſe, quæ in alios ſi for-

» ſan continentiores erant, conta-
» gione dimanavere. »

» Propoſitæ conjecturæ favet con-
» ſideratio cæterarum Regionum
» Americæ, Africæ & Aſiæ . . . ubi
» ſuſpicio eſt totidem alios luis Ve-
» nereæ focos antiquitùs latuiſſe.
» Cum enim ſingulæ intra Zonam
» Torridam ſitæ ſint, in ſingulis
» idem fuerit aëris fervor & æſtus
» ac in Hiſpaniola : compar quoque
» fuit in ſingulis impudicitia, æque
» ſpurca, & in venerem promiſ-
» cuam æque prona .... cum ergo
» in omnibus terræ locis ubi Lues
» Venerea antiquitùs endemia fuiſſe
» videtur, eumdem aëris fervorem
» cum pari incolarum impudicitiâ
» conjunctum fuiſſe manifeſtum ſit,
» haud inanis inde locus eſt colli-
» gendi morbum naturâ eumdem quo
» regiones longiſſime diſſitæ, & in-
» ter quas nulla fuit commercii
» communio, ſimili morbo infeſta-
» bantur à ſimili cauſarum earum-
» dem concurſu, &c.

Huc uſque nihil à me diſſentit Vir Clariſſimus : eamdem prorſus in opuſculo meo p. 39. Luis Venereæ

originem proposui ; ac profecto jure merito glorior qui idem cum tanto viro de causa tam abstrusa & abscondita senserim.

Verum addit pag. 64. » Videbi» tur forsan allata opinio objectioni » patere, nempe quod debuisset in » hac hypothesi Lues Venerea in » Europa sponte generari, sicut in » Insula Hispaniola, cæterisque locis » modo propositis .... neutiquam » sane, &c. » Cur autem id non fiat rationes subjicit, quas brevi excutere non operosum erit.

» In Europa cum temperatior sit, » neque adest eadem in semine viro» rum acrimonia, eadem in menstruo » sanguine virulentia, idem in utero » mulierum fervor, quales in Insula » Hispaniolâ adfuisse probatum est. »

Respondeo in Hispaniolâ æque temperatum esse aërem atque in Europa variis regionibus. Imò à mulieribus quæ in hac insula natæ sunt pluries audivimus caloribus æstate se divexari Burdigalæ, intensioribus iis quos unquam in nativo solo persenserant. Hæ porro nullo uteri fervore vel menstruorum virulentia la-

borantes, ſed corpore ut mulieres Europææ bene conſtituto, haud minus integritate morum quam pulchritudine ſpectabiles, cum nobilibus viris in hac civitate matrimonio junctæ, à ſponſis amantur atque coluntur : neque inter tot quas ex Inſulis Americanis migrantes ſuſcepimus, ulla unquam adhuc indigno quovis dicto factove vel marito, vel aliis offenſionem movit.

Cæterum quod ad ſanguinis menſtrui in genere virulentiam attinet, commentum eſt vetus Ariſtotelis & Plinii ſola auctoritate innixum, jam à Laurentio quæſt. 8. l. 8. ſuæ Anatomiæ exagitatum, Hippocratem ſecuto meliorem ducem apud quem l. 1. de morbis mulierum legitur *procedere ſanguinem menſtruum velut à victima, & cito coagulari ſi mulier ſana fuerit.* Ettmuleri nimia fuit credulitas, qui ſerio refert in Collegio practico operum tom. 2. p. 896. hominem à ſanguine menſtruo philtri loco ab uxore exhibito, toto corpore intumuiſſe, &c. Novi meretricem quæ pari ratione amaſium nequaquam inde læſum ſibi conciliare fruſtrà tentaverit.

De ſanguine menſtruo hæc ſatis ſint. Jam cur ſeminis acrimoniam in viris Hiſpaniolæ incolis accuſemus nulla ratio ſatis expedita adhuc videatur. Quidni eſſent ejuſdem temperamenti atque noſtrates aut ſaltem Africani? Hallucinantur ſæpe Medici dum morbos in ſpeciem tantum diverſos à diverſitate temperamenti ſolent repetere. Huc forſan facit quod apud Sydenham legimus in Præfatione : » Demus aliquid » à temperamento individuorum » varietatis & tractandi ratione » proficiſci , nihilominus adeo æ- » quabilis ac ſibi ubique ſimilis eſt » naturæ ordo in producendis mor- » bis ut in diverſis corporibus eadem » plerumque reperiantur ejuſdem » morbi ſymptomata, ac illa ipſa quæ » in Socrate ægrotante obſervata » fuerint, etiam generaliter ad homi- » nem quemcumque eodem morbo » laborantem transferri poſſint , non » ſecus ac univerſales plantarum no- » tæ ad omnia cujuſque ſpeciei in- » dividua rite ſe diffundunt , qui v. » g. violam , &c. »

Pergit auctor clariſſimus. » Ut rem

» paucis comprehendam, de morbis & » morborum causis debent dici eadem » quæ de animalium ortu aut plantarum germinationne sub diverso solo, sicut ergo in Europâ, nec » leones generant, nec Simiæ prolem ferunt, nec Psittaci nidificant, » nec pleraque plantarum Indicarum » aut Americarum semina, etsi solo » mandentur, è terra erumpunt aut saltem adolescunt ; sic nec lues Venerea potuit unquam in Europâ » enasci ex iisdem causis quibus olim » in Hispaniolâ genitam fuisse conjicimus, quia unicuique climati sua » inest singularis proprietas, quia » quæ in uno sponte veniunt, nullâ » arte possunt in altero provenire, uno » verbo concludendum cum Poetâ :
» *Non omnis fert omnia tellus.* »

Profecto miror virum perspicacem in comparatione quam instituit, adeo manifesto claudicasse. Leones Simiæ, Psittaci apud nos delati non sobolescunt; pleraque Americanarum stirpium semina solo nostro mandata ad frugem non perveniunt : at dispar omnino est ratio Luis Venereæ quæ nimium quantum in regiones nostras

ſe ſe propagavit. Nicotiana potius quæ ultro apud nos læta provenit & luxuriat in comparationem adhibenda erat.

Jam vero non negaverim à Militibus Hiſpanis Veneream Luem Americanam tranſportatam in Europam fuiſſe, ſed vernacula longe ante Americanæ adventum in orbe noſtro regnabat.

Diceres ſorores duas germanas ab iiſdem parentibus in diverſis tamen ſolis prognatas ſibi invicem occurriſſe, atque inito conſilio in generis humani perniciem ambas conſpiraſſe; ita tamen ut vernacula novam feritatem ab adventitia adepta fuerit, ſimulque genuinum nomen, quæ antea larvæ cephalææ, arſuræ urinæ, ſeminis profluvii, paſſionum virgæ, apoſtematum in inguine, &c. varias mentita formas Medicos antiquos deluſerat.

Vidi ſæpe noſtro hoc ſæculo Medicos & Chirurgos, qui ſcientes vel inſcientes, ſymptomata Luis Venereæ ad alienas cauſas in gratiam ægrotantium benigne referebant.

Simili fraude Lues illa calvitiei

morbique comitialis in Cæſare, puſtularum ulceroſarum in Tiberio, variarum infirmitatum in Auguſto, dolorum in Petronio, in aliis alio nomine forſan olim latebat. Si minus autem apertè ſic larvata Venerea Lues ab antiquis Medicis deſignata fuerit, non adeo tamen obſcuris indiciis ſe ſe prodentem agnoſcent qui æquo animo legent Guillelmum de Saliceto Profeſſorem Veronenſem anno 1270. Chirurgiæ cap. 48. de *Puſtulis albis, ſciſſuris & corruptionibus quæ fiunt in virgâ & circa præputium propter coïtum cum meretrice*, &c Bernarbum Gordonium Profeſſorem Medicinæ in Univerſitate Monſpelienſi anno 1305. Lilii Medicinæ part. 7. cap. 5. de *Paſſionibus virgæ*: Guidonem Cauliacum Doctorem Monſpelienſem anno 1353. Chirurgiæ tractatu 6°. cap. 7. de *Calefactione & fœditate in virgâ propter decubitum cum muliere fœtidâ*. Valeſcum de Tarenta Medicum Monſpelienſem anno 1418. Philonii l. 6. cap. 5. de *ulceribus & puſtulis pudendi*, &c. Multò antiquiores laudare etiam poſſem Galenum

l. 6. de locis affectis, c. 6. de *colis affectibus*, eumdem de composit. medicam. secund. locos l. 9°. c. 8°. Mesuem *de ægritudinibus capitis*, summa 2ª. c. 3°. de *Saphati*, Avicennam Canon. Medicinæ l. 4°. Fen. 7. tract. 3. c. 1. de *Sahafati*; Divum Thomam Aquinatem qui 8. Th. in 4°. dist. 32. quæst. 1ª. art. 2. quæst 2. ad 1um. dubium proponit & solvit an vir *seminifluus* possit ab uxore debitum conjugale petere. Sed in affectibus ultimo memoratis de causa licet virus venerei merito suspecta lis haud dubio moveretur. Controversis facile carere possumus, quibus liquide tot & tanta testimonia suppetunt. Illis quidem explodendis clarissimus auctor omnem operam primis ad 14am. paginis impendit, sed eo molimine ut non leve ipsi negotium illa facessere satis apareat: quo verò successu judicent, qui vera internoscere didicerunt quicquid acumen ingenii & verborum apparatus obtendant. Eorum etiam judicium penes sint argumenta quibus Luis Venereæ apud nos antiquitas in libello *de morbis venereis* demonstravi, & quæ novis cumulabo in edi-

tione novâ propediem emittenda.

III.

An lues à fermento, an à vermiculis, &c.

Longioris dissertationis esset & ab hoc loco alienæ quæ ad fermentationem spectant omnia excutere: brevi autem, quod superest mihi dicendum, contrahere animus est.

Fermentatio in scholis Medicorum regnavit ex quo occultæ qualitates exularunt, ipsa deindè apud cordatiores Medicos vanitatis suspecta; qui nimirum invisendis ægris potiùs quam scholarum opinionibus agitandis vacant, iis tantum quæ sensibus usurpantur fidem habent.

Jam verò de vermiculis sententia, dum aliquid melius decernatur, eo nomine præ fermentis arrisit mihi 1°. Quod adhibito microscopio in ulceribus Syphiliticorum manifesto deprehendantur. 2o. Quod phænomena omnia Luis Venereæ & ipsa per mercurium medendi ratio ex Vermiculorum hypothesi facilè deducantur.

E contrario Fermenti Venerei exiſtentia ſuſpicione tantùm attingitur. Deinde vix explicari poteſt, quo pacto, ut idem fermentum tot diverſa ſymptomata producat, phlogiſticum ſit atque corroſivum, ſimul & coagulans atque fixum.

Non ergò *meræ ſunt fabulæ ſomniantium viſis ſimillimæ quæ ne conjecturis quidem nitantur ullis*, quæ de Vermiculis pro Luis Venereæ cauſa dicta ſunt. Nec etiam locum hic habent iſta Tullii verba ab auctore allata : *Nihil eſſe minus, non dico medici, ſed hominis, quam id objicere adverſario, quod ille ſi verbo negarit longius progredi non poſſit qui objicerit.* Quando quidem illa in hypoteſin de Fermento retorquere, idque potiori jure, facile eſt. Verum ut ait alicubi divus Auguſtinus, *Omittamus iſta communia quæ in utramque partem dici poſſunt.* Cæterum Scripturæ Sacræ locum, *Qui ſe jungit Fornicariis erit nequam, putredo & vermes hæreditabunt*, non tam memorabout indè luculentum de Luis Venereæ à Vermibus origine teſtimonium depromam, quam ut ob-

Pag. 92.

Eccleſiaſt. c. 19. v. 3. & 4.

ſervem *paupertatem* à clariſſimo viro per *Vermes* intelligi : quæ quidem interpretatio in Principes & Optimates cadere nequaquam poteſt.

Tandem objicit auctor clariſſimus : « Si pro vero ſemel admitte-
» retur Luem Veneream ab animal-
» culis ſanguini innatantibus produ-
» ci, idem quoque pari jure ſentien-
» dum eſſet non modo de Peſte, ut
» olim Athanaſio Kirchero è Socie-
» tate Jeſu, ac nuperrimè Joanni Sa-
» guens ex ordine Minimorum vi-
» ſum eſt, ſed etiam de Variolis Hy-
» draphobiâ, Scabie, Lichenibus,
» cæteriſque affectibus contagioſis. «

Reſpondeo, Concedo totum. Et revera in Diſſertatione meâ de Rabie, morbos omnes contagioſos à Vermiculis repetendos eſſe probaſſe mihi videor. Ita enim Natura ſemper & ubique ſui ſimilis eſt, ut morbos id genus omnes eâdem ratione generari, quam diverſa multo probabilius ſit.

Pergit : « Idem quoque ſentien-
» dum eſſet de morbis omnibus, at-
» que adeo univerſa medicinæ Theo-
» ria peſſum itura foret, cum nihil
quidquam

» quidquam dici possit ut probetur » Luem Veneream ab Animalculis » dependere quod perindè non pug- » net valeatque ad probandum ani- » malculis similibus, sed diversi ge- « neris, cæteros quoque morbos de- » ducendos esse.

Respondeo. Nego consequentiam : alii si quidem morbi à contagiosis toto cælo distant.

IV.

» Petrus Desault tanquam novam » proponit methodum curandorum » morborum venereorum hydrargi- » rosi intercalatâ, adhibendo scilicet » inunctiones mercuriales per inter- » valla, & ptyalismum si quis ciea- » tur cathartico identidem suppri- » mendo; quæ tamen methodus à » primis morbi Venerei temporibus » nota fuit : quâ de re vide hujusce » operis lib. II. cap. 7. »

Respondeo meam methodum non esse eam quæ Veteribus cognita erat, & de quâ fusè differit capite laudato: namque placet mihi ut alvi fluxus Hydrargirosin præcedat, non vero

ſubſequatur; placet ut quotidie æger inungatur primis diebus, ſubſequentibus vero alternis; placet ut per totum Therapeiæ tempus alvus ſemper fluat ac ducatur, ſive clyſteribus quotidie injectis, ſive purgatione crebro repetitâ. Hac arte præcavetur Ptyaliſmus: mercurium magnâ copiâ licet inungere abſque noxâ, abſque periculo, quippè abſque Salivatione; & virus omne Venereum cum Mercurio per inferiores ſedes deturbatur.

Pag. 125. Viderunt quidem Wendelinus Hock & alii cordati Medici ab auctore laudati, quot & quanta à Salivatione pericula impendebant, eaque de cauſâ tertio tantum vel quarto quoque die inunctiones fieri, tum cathartica exhiberi præceperunt. Ego vero mota ſemel alvo ac movendo eam aſſiduè, quantacumque copia opus ſit Mercurium, quotidianis ferè inunctionibus adhibeo, & omni Salivationis metu propulſato, ſola Catharſi curam abſolvo.

Quicquid autem de hac meâ methodo Vir Clariſſimus ſenſerit, paratus ſum quovis pignore contendere

Syphiliticos curæ meæ hac ratione susceptæ, commissos, tutius atque certius sanatum iri, quam eos, qui viâ Salivationis pervulgatâ ut ut sapienter administratæ curantur. Datum Burdigalæ in Musæo nostro, Kalend. Febr. an. D. M. DCC. XXXVI.

DESAULT.

APPROBATION.

J'AI lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un manuscrit qui a pour titre *Dissertation sur la Pierre des reins & de la vessie, avec l'essai d'une méthode simple & facile pour la dissoudre, &c.* L'Auteur de cet ouvrage donne de nouvelles marques de son attachement à sa profession, & de son zéle pour le bien public; il est vrai que le titre de sa Dissertation paroit annoncer un remede contraire à l'experience & à la raison, & que tous ceux qui ont été découverts jusqu'à present pour la dissolution des calculs ont été sans aucun succès; j'estime neanmoins que ceux qui liront cet ouvrage sans prévention, jugeront qu'il mérite d'etre imprimé, & que le Remede dont on propose l'épreuve ne peut être que très-utile & jamais préjudiciable. A Paris ce 12. Avril 1736.

CASAMAJOR.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut. Notre bien amé PIERRE DESAULT, Docteur en Médecine, Aggregé au Collége des Médecins de la Ville de Bordeaux ; Nous ayant fait remontrer qu'il ſouhaiteroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Traité des Maux Veneriens, avec la méthode pour les guérir ſans flux de bouche, & une Diſſertation ſur la Pthiſie, avec la ſuite dudit Ouvrage de ſa Compoſition*, s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége ſur ce néceſſaires ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractéres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modéle ſous le contreſcel des Preſentes ; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter ledit Sieur Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Preſentes de faire imprimer ledit Ouvrage ci-deſſus ſpécifié en un ou pluſieurs volumes, conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de ſix années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Preſentes. Faiſons défenſes à toutes ſortes de Perſonnes de quelque qualité

& condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangére dans aucun lieu de notre obéïſſance, comme auſſi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire ledit Ouvrage ci-deſſus expoſé en tout ni en partie, ni d'en faire aucuns Extraits ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement de titre, ou autrement, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans; dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Expoſant & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Preſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Ouvrage ſera remis dans le même état où l'Approbation, y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le ſieur CHAUVELIN, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher

& feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN, le tout à peine de nullité des Presentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir led. Sieur Exposant ou ses ayans-cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & feaux Conseillers & Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires : Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le huitieme jour du mois de Fevrier, l'an de grace mil sept cens trente-deux, & de notre regne le dix-septieme. Par le Roy en son Conseil, SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale & Syndicale de la Librairie & Imprimerie de Paris, N°. 294. fol. 278. conformément au Reglement de 1723. qui fait défenses, article IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles soient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter, & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soit qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement; & à la charge de fournir les exemplaires prescrits par l'article CVIII. du même Réglement. A Paris, le 9. Fevrier 1732.

P. A. LE MERCIER, *Syndic.*

Ce Liure appartien a
moy quemenew apoticaire
a Recouvrance

